

la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLIX - No 33 Montréal, 19 octobre 1978

**Poursuite des
démarches pour
l'indexation du
lait industriel**

page 5

**LES AMENDEMENTS QUE
L'UPA DEMANDE AU PROJET
DE L'ENVIRONNEMENT**

pages 6-7-8

**Mme Plumtre
a encore
les idées
à Ottawa**

page 14



Photo ministère de l'Agriculture du Canada

**LE PROGRAMME DU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

pages 22-23-24



L'opinion rurale

L'Agence de Commercialisation du lait, une créature de la Fédération des Producteurs de Lait Nature uniquement!

Après des années de tiraillement entre les deux Fédérations de Producteurs de Lait et plus particulièrement au début de 1978, alors qu'on ne parvenait pas à s'entendre sur le partage de quota de transformation entre le lait nature et le lait industriel, voilà qu'on nous présente sur la Terre de Chez Nous, une photo historique montrant les deux rivales d'hier, représentées par leurs officiers, se serrant la main, dans un moment de triomphe.

À prime abord, je me suis dit, bravo, il était temps que ça se règle. Enfin, disparaissent les barrières qui séparaient les producteurs de lait. Ma joie fut de courte durée lorsqu'en lisant les grandes lignes de ce projet d'agence de commercialisation du lait, je réalisai qu'il n'y avait absolument rien là-dedans prévoyant la venue d'un seul lait au Québec et qu'en surplus, cette agence mettait sérieusement en péril ma coopérative laitière, par le pouvoir qu'elle se donnait de diriger le lait.

Lorsqu'on songe au système de fous existant dans le lait au Québec, depuis des dizaines d'années, perpétuant l'existence de deux catégories de producteurs, les uns bien payés et les autres devant se contenter des miettes, et créant par le fait même, un certain malaise entre producteurs d'une même paroisse, le moins qu'on aurait pu espérer d'une entente, aurait été l'aplanissement de ces causes de conflits permanents. Il n'en est rien! Les producteurs de lait nature demeurent des producteurs de lait nature et les gars du lait industriel demeurent des producteurs de lait industriel. De quelle sorte de fusion parle-t-on alors? Depuis des années, la Commission Canadienne du Lait, les ministères de l'Agriculture provincial et fédéral, la Régie des Marchés Agricoles et l'UPA poussés par les

producteurs de lait industriel réclament la disparition de ce "statut privilégié" dont jouissent les producteurs de lait nature au Québec et au Québec seulement. En regardant le déroulement de ces événements, je ne peux m'empêcher d'admirer en silence, la ténacité et l'assurance, dont font preuve les gars du lait nature. Regroupant seulement 20% de tous les producteurs de lait au Québec, soit quatre fois moins que les producteurs de lait industriel, ils font la pluie et le beau temps! Si nous, du lait industriel avions eu seulement 50% de

leur détermination, le problème serait depuis longtemps réglé. Sans partir en guerre contre les producteurs de lait nature que je respecte et parmi lesquels j'ai plusieurs amis; il faudra bien qu'ils se décident à mettre de l'eau dans leur vin. Je comprends qu'ils ne soient pas intéressés à perdre de l'argent en diminuant leurs livraisons en classe I mais il faudrait également penser à nous, qui perdons des sommes importantes en n'ayant pas accès à ce marché payant du lait nature. Il y aurait aussi peut-être lieu que le Gouvernement intervienne, en dédommageant ceux dont le revenu serait réduit suite à la véritable fusion, comme il le fait d'ailleurs pour la fusion d'entreprises laitières (transformation).

La force du lait nature, elle se reflète, on ne peut mieux dans l'entente que signaient en avril les deux fédérations, visant la création de l'agence de commercialisation. Je m'efforce de trouver un avantage quelconque pour les producteurs de lait industriel là-dedans et je n'en trouve pas un seul. Comment, nos dirigeants ont-ils pu, encore une fois, se laisser endormir de la sorte? Serions-nous d'éternels vaincus? J'invite donc mes confrères du lait industriel à être vigilants et actifs. Il y aurait deux bonnes questions à poser aux fervents de l'agence:

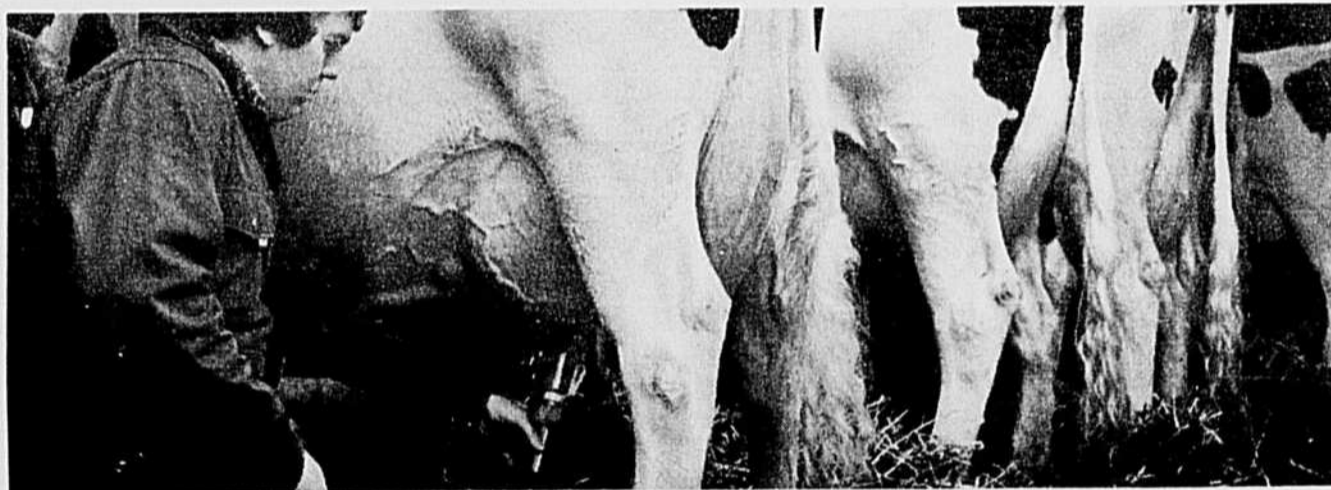
- 1- Quand précisément, tous les producteurs de lait industriel qui le désirent et qui répondent aux normes de qualité et de régularité d'approvisionnement pourront-ils accéder au marché du lait nature?
- 2- Que deviendront les coopératives laitières, si elles sont traitées sur le même pied que les compagnies, auront-elles encore leur raison d'être?

Sans être un fanatique des coopératives, je vois dans leur projet de plan conjoint regroupant tous leurs membres, une chance réelle d'en arriver à un seul lait. Il est à se demander lequel des deux de la fédération de lait industriel ou des coopératives, défend véritablement les producteurs que nous sommes? Réfléchissons bien!

Laurier Beaudoin, agriculteur St-Henri, Comté Lévis.

— Un ou deux pieds de piment à petits fruits effilés, cultivés en pots sur le rebord d'une fenêtre, fournissent la petite quantité de fruits suffisant aux besoins familiaux pour l'assaisonnement de certaines préparations culinaires; lorsqu'ils se colorent en rouge vif, ces fruits sont en outre très ornementaux.

CE QUI SE PASSE ICI...



PEUT RÉDUIRE VOS PERTES FINANCIÈRES DUES À LA MAMMITE ET ACCROÎTRE VOTRE PRODUCTIVITÉ

Le programme en trois (3) points de West Agro-Chemical pour le contrôle de la mammite, soit: 1) le lavage du pis et des trayons, 2) le bain des trayons après la traite, 3) le traitement à l'antibiotique approprié des vaches fraîchement tarées, vous procurera de fiers services, s'il est mis en application en même temps qu'on pratique une bonne gestion du troupeau et que l'équipement laitier est maintenu en excellente condition en tout temps.

1) UDDERSAN®, un lave-pis à base d'"Iode Maîtrisé", avec lanoline, utilisé en solution avant la traite, aide à contrôler les micro-organismes responsables de la mammite. IOSAN®, employé comme lave-pis est également efficace pour le maintien d'un haut degré d'hygiène du pis. Il est recommandé de se servir des SERVIETTES À PIS IOSAN,

extrêmement résistantes à l'usage, pour faire le lavement du pis, des trayons et l'essuyage...

2) BOVADINE®, bain de trayons d'une rare efficacité, à base d'"Iode Maîtrisé", peut, s'il est utilisé de façon régulière et constante, contribuer au contrôle de microorganismes responsables de l'apparition de nombreux cas de mammite. Le trempage des trayons dans Bovadine non-dilué doit se faire aussitôt la traite d'une vache achevée.

3) QUARTERMASTER®, nouveau traitement pour vaches tarées, hautement efficace, avec preuves à l'appui. Au moment de la dernière traite d'une vache qu'on veut tarir, on infuse une seringue de Quartermaster dans chaque trayon. On recommande fortement de continuer à faire le bain des trayons avec Bovadine durant les 3 à 4 jours qui suivent. Quartermaster est en vente chez votre vétérinaire seulement.

* Marque Déposée de West Agro-Chemical Ltd.



5623 avenue Casgrain, Montréal H2T 1Y1

la Terre

Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique
Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L 2P2,
Tél.: (514) 288-6141

Directeur:
Jean-Marc KIROUAC

Rédacteur en chef:
Pierre COURTEAU

Rédactrice et maquettiste:
Mme Rosaline-D. LEDOUX

Journalistes:
Renald BOURGEOIS
Daniel RIVET

Collaborateur:
Marc LESTAGE

Directeur de la publicité:
Bernard DANIS

Représentants à Toronto:
Colin C. King & Ass. Ltd.
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$7; 2 ans, \$12; 3 ans, \$15.

Chèque ou mandat
à la Terre de Chez Nous adressé au
Service du tirage
Non responsable de l'argent.

Dépôt légal — 4e trimestre 1978
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe



Éditorial

Jean-Marc KIROUAC

Il y va de l'intérêt de tous...

La consultation populaire effectuée par le ministre de l'Agriculture du Québec sur le besoin d'une loi de zonage pour la protection du territoire agricole n'a pas été sans provoquer, dans certains milieux, des réactions d'étonnement, tant il est vrai que l'on ne se donne pas souvent la peine de scruter à ce point un avant-projet de loi aussi engageant.

Premier sujet d'étonnement? L'étendue du véritable territoire agricole. Au Québec, se faire parler de l'exiguïté du territoire à vrai potentiel agricole n'est pas sans surprendre. Nos notions des vastes espaces nous ont habitués à considérer le territoire agricole comme une ressource inépuisable. La réalité est pourtant tout autre; la superficie des sols à vocation agricole est quand même inférieure à la superficie sécuritaire "per capita" requise pour une population qui veut sauvegarder ses ressources en produits alimentaires.

Se faire rappeler, de plus, les méfaits de la spéculation dans la région de Montréal, méfaits qui se concrétisent aujourd'hui par l'abandon de la production agricole sur des centaines de milliers d'acres de terres parmi les meilleures au Québec et que le développement urbain ne touchera pas avant des décennies, ça choque et non sans raison.

Étonnant aussi de constater le nombre d'acres de terres valables abandonnées un peu partout dans la province, le tout dû au fait du peu de rentabilité de certaines productions agricoles au cours des dernières années.

Toutes ces constatations n'ont pas été sans éveiller chez ceux qui sont intéressés au développement du Québec un sentiment d'insécurité qu'un terme projet de loi de zonage des terres devra dissiper. Il n'est donc pas étonnant de voir l'unanimité avec laquelle tous s'accordent à reconnaître la nécessité d'une loi de zonage des terres agricoles.

Le producteur agricole qui sera le premier touché par une loi de zonage est certes disposé à faire sa part pour que la population du Québec puisse assurer sa sécurité alimentaire en protégeant les sols agricoles. Cependant, ce même producteur agricole croit sincèrement qu'il a droit, en retour, de voir la rentabilité de la production agricole assurée par des mesures et législations qui témoignent d'une volonté ferme d'avoir une agriculture qui fera vivre son homme.

Protéger des sols agricoles pour voir par la suite les producteurs les abandonner à cause d'un manque de rentabilité de l'agriculture, ce serait tout simplement de l'inconscience grave. C'est ce qui fait que concurremment à la mise en application d'une loi de zonage des terres, l'État se doit de voir à l'implantation de programmes et l'application de politiques visant à accroître la rentabilité de l'agriculture.

C'est donc dire qu'un gouvernement qui répète régulièrement qu'il a un préjugé favorable à l'agriculture devra, au nom de toute la société, investir massivement pour la développer. Investir dans des mesures incitatives pour développer des productions et démarrer de nouvelles productions, investir pour permettre à la relève agricole de pouvoir sérieusement s'embarquer dans la profession, investir pour développer et revaloriser le sol agricole du Québec, investir pour consolider la structure de ferme idéale au Québec, investir pour conserver aux producteurs les moyens de production, investir pour permettre aux producteurs de se structurer pour s'occuper de la commercialisation de leurs produits, investir pour permettre aussi aux producteurs l'accès à des services et programmes susceptibles de sécuriser leur revenu, investir pour que chaque région du Québec puisse vraiment développer les ressources de son milieu.

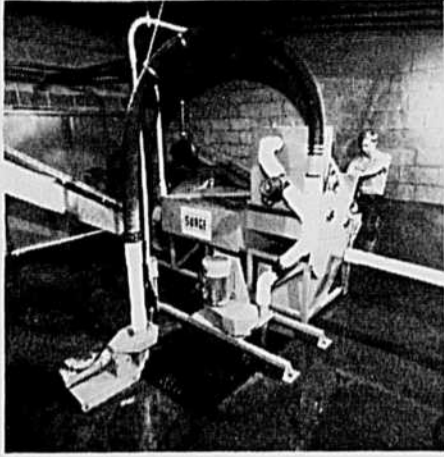
Il est bien évident que chacun des domaines précités a déjà attiré l'attention des responsables gouvernementaux. Toutefois, l'économie évoluant au rythme que l'on connaît, les responsables de l'agriculture se doivent de réviser régulièrement les mesures et programmes mis en place pour qu'ils correspondent aux véritables besoins de ceux à qui ils sont destinés.

Les producteurs agricoles favorisent l'adoption d'une loi de zonage agricole, mais...

Ce mais n'a pas raison d'intriguer qui que ce soit: il veut tout simplement dire ce qui vient d'être énuméré.

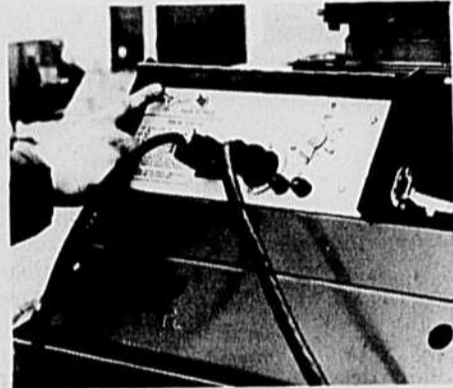
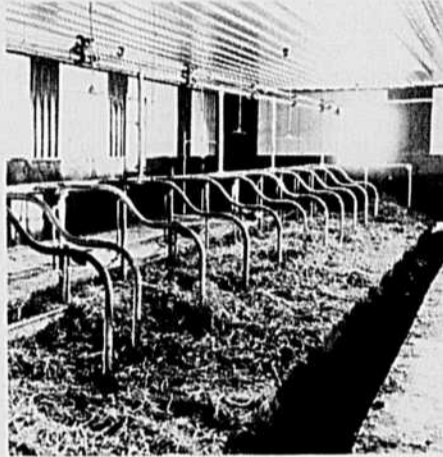


QUOI? DE NEUF SUR LE MARCHÉ



L'innovation que présente Babson, fabricant de l'équipement laitier Surge, consiste en un séparateur de fumier, qui transforme celui-ci en deux sous-produits. La partie liquide retient environ 85% des précieux éléments nutritifs du fumier: on peut la pomper, la pulvériser ou bien l'appliquer par le réseau d'irrigation. La partie solide, spongieuse et assez dépourvue d'odeur, peut servir de litière. Renseignez-vous en écrivant à: **BABSON BROS. CO.**, 2100 South York Road, Oak Brook, Illinois 60521.

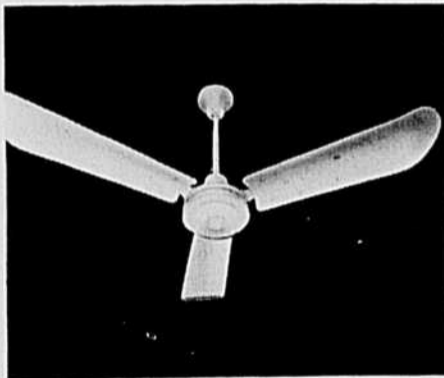
Les propriétaires de troupeaux laitiers de choix peuvent protéger leurs animaux tout en les exhibant à leur avantage en se servant des stalles à arche Pedlar Beatty dans leurs étables à réclusion. Pas de barre abaisse-tête ni de carcan. Les cloisons résistantes et les attaches à chaîne assurent le confort et la sécurité des précieuses bêtes. Il existe des stalles de 24 et de 34 pouces. On peut se renseigner davantage en s'adressant à **PEDLAR BEATTY FARM EQUIPMENT**, C.P. 2159, Oshawa, Ontario L1H 7V4.



Les ingénieurs de Fox ont mis au point une affûteuse automatique qui, au toucher d'un bouton, aiguise les couteaux des moissonneuses de fourrages. L'Auto-Rev peut servir avec tout modèle d'affûteuse Fox 162 produit depuis 1970. L'aiguillage est uniforme et sa durée est réglée par un minuteur ordinaire de 30 minutes. Le cycle ordinaire est de 20 à 30 minutes. S'adresser pour tous renseignements à: **KOEHRING FARM EQUIPMENT DIVISION**, P.O. Box 1279, Appleton, Wisconsin 54911.



Le pick-up Scout Terra 1979 d'International affiche jusqu'à 6.200 lb de poids brut du véhicule avec une caisse de six pieds. Il a 11 pieds d'espace de rangement dans la cabine, derrière le siège. Les quatre roues motrices avec moyeux à l'avant et boîte intermédiaire à deux vitesses sont standard sur le Terra. Pour plus de renseignements écrire à **INTERNATIONAL HARVESTER CANADA**, 3228 South Service Road, Burlington, Ontario, L7N 3K9.

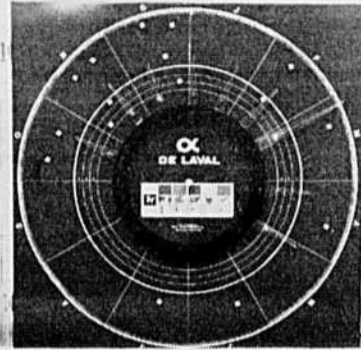


Les Distributions Venair Inc. de St-Léonard ont récemment introduit sur le marché une nouvelle gamme de ventilateurs plafonniers. Le modèle 4 Saisons "VA-56-3-F", à pales recourbées est un modèle à répulsion diffuse, c'est-à-dire qu'il refoule l'air vers le bas et qu'il couvre un large rayon d'action. C'est le modèle le plus couramment utilisé et il se fixe au plafond à une hauteur maximale de 40 pieds et à une hauteur minimale de 8 pieds. Pour plus de renseignements écrire à: **DISTRIBUTIONS VENAIR**, 5161, Métropolitain est, St-Léonard, Montréal, P.Q., H1R 127.

John Deere de Horican, manufacturier de motoneiges offre une surprise pour 1979. La Trailfire de couleur givre (à gauche) devient la motoneige la plus récente présentée par cette compagnie et est un modèle plus bas et plus sportif que ses prédécesseurs. La Spitfire, revient dans la gamme des motoneiges de cette compagnie comme un modèle ultra-léger. La nouvelle version comporte un carburateur Mikuni à papillon, un capot de fibre de verre renforcé, une sangle de fixation du capot et un frein à disques avec une garniture plus grosse. Ce manufacturier a utilisé abondamment d'acier dans la construction du nouveau modèle Trailfire, soit pour le tunnel et la section centrale du faux carter avant. Pour plus de renseignements écrire à **JOHN DEERE**, C.P. 1000, Grimsby, Ontario, L3M 4H5.



Le planificateur de reproduction des vaches De Laval renseigne à fond l'éleveur sur tout ce qu'il a besoin de savoir au sujet de chaque vache du troupeau - d'un seul coup d'oeil. Quand la vache sera-t-elle en chaleur et en gestation? Quand doit-on la tarir ou l'accoupler? Quand l'alimentation de défi s'imposera-t-elle? A tout cela, l'appareil répond, pour 150 vaches ou plus. Renseignements: **DE LAVAL**, 113 Park Street South, Peterborough, Ontario, K9J 3R8.



C'est à la fois une machine de soudure à l'arc et une génératrice d'appoint que la Weldanpower offerte par la maison Lincoln Electric. Cette machine combinée donne 4.500 watts de courant alternatif, assez pour alimenter 45 ampoules de 100 watts ou pour commander un moteur de 1 1/2 cheval. Elle possède aussi une capacité suffisante de soudure pour les électrodes Fleetweld 180 et 37, ainsi que la Jetweld LH-70 ou la Stainweld de 1/4". Pour tous renseignements, s'adresser à la **LINCOLN ELECTRIC CO. OF CANADA LIMITED**, 189, avenue Wicksteed, Toronto, Ontario, M4G 2B9.



RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC 201 est, boulevard Crémazie Montréal, Québec H2M 1L5

- 588-0 Crèmerie Saint-Gérard Inc.
Saint-Gérard-de-Magella
Ctè l'Assomption
SUJET: Demande de modification de permis pour y inclure la fabrication de fromage cheddar en bloc ou en meule.
- 607-0 Puretest Dairy Limited
999, boul. Saint-Martin
Laval, Québec
SUJET: Demande de modification de permis pour y ajouter la préparation de mélanges à crème et à lait glacés et la fabrication de crème et de lait glacés.
- 751-2-83 J.M.J. Import-Export Inc.,
2252 - 2275, rue Jeanne-Mance
Montréal, Québec
SUJET: Demande de permis d'exploitation d'une usine laitière pour emballer de la poudre de lait.
- 751-2-84 Monsieur Robert Skaf
1210, 1st Street East
Geraldton, Ontario
P0T 1M0
SUJET: Demande de permis d'exploitation d'une usine laitière pour fabriquer du fromage selon une recette libanaise.

AVIS D'AUDIENCE

Veillez prendre note que la Régie tiendra une audience publique le 1er novembre 1978 à 10 heures au 201 est, boulevard Crémazie à Montréal sur les requêtes ci-haut mentionnées.

Nous prions les personnes intéressées à s'y faire entendre d'en aviser la Régie quelques jours à l'avance.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

Me CLAUDE REGNIER, secrétaire adjoint

3975A

Le maïs le plus populaire au Canada. Idéal pour les régions à 2700 unités thermiques.

Le 3975A donne facilement un meilleur rendement que ses concurrents. Le 3975A est un hybride à tiges robustes qui peut s'accommoder d'une grande variété de sols et de climats.

Le rendement de la semence ou de la récolte qu'elle donne peut être défavorablement influencé par des facteurs qui échappent à notre maîtrise y compris les facteurs de milieu, les insectes et les maladies. La limite de garantie et de compensation que porte tout sac de semence de marque Pioneer fait partie des conditions qui en régissent la vente.

les champions des récoltes

SEMENCE DE MAÏS
DE MARQUE

PIONEER®



Pioneer Hi-Bred Limited,
Chatham, Ontario
PIONEER HI-BRED LIMITED,
rang 13, St-David, Comté d'Yamaska,
Québec J0G 1L0

© Marque déposée de Pioneer Hi-Bred Limited, de Chatham, Ont. Pioneer est une marque; les numéros identifient les variétés.



Suppression des allocations de formation

Le gouvernement fédéral annonçait récemment certaines coupures budgétaires, lesquelles touchent à divers degrés les agriculteurs canadiens et québécois. L'une de ces coupures concerne les allocations de formation aux agriculteurs autonomes.

Ces allocations de formation aux producteurs agricoles autonomes qui s'inscrivent à des cours de formation professionnelle dans le cadre du

programme de formation de la main-d'œuvre du Canada (PFMC) seront tout simplement supprimées et ce, depuis le 2 octobre.

Dans une lettre qu'elle faisait parvenir la semaine dernière au ministre de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, Bud Cullen, ainsi qu'à MM Pierre-Marc Johnson et Jacques-Yvan Morin, respectivement ministre du Travail et de la Main-d'Œuvre et ministre de l'Éducation du Québec, l'UPA s'inscrit en faux devant une telle mesure et demande au ministre responsable, Cullen, de bien vouloir revenir sur sa décision.

Il ne faut pas oublier en effet qu'environ 7.000 producteurs agricoles du Québec bénéficient chaque année de ce programme de formation, lesquels représentent un budget total d'environ, \$1,8 à \$2 millions de dollars d'allocation.

L'Union n'est évidemment pas d'accord avec suppression et dans sa demande de révision, elle invoque, entre autres, les raisons suivantes:

- les producteurs agricoles autonomes constituent près de 90% des travailleurs agricoles du Québec et ils ont droit, comme la plupart des travailleurs de toutes catégories à ces allocations.
- de nombreux producteurs agricoles ne pourront s'inscrire à des programmes de formation à cause du manque à gagner qu'ils devront subir si l'allocation d'étude ne leur est pas versée. Ils seront ainsi privés d'une formation qui leur assure une compétence technique nécessaire à leur fonction d'exploitant et de gestionnaire d'une exploitation agricole efficace.
- l'ensemble des producteurs agricoles se trouvent dans une situation de revenus comparables aux travailleurs de d'autres secteurs de production.
- contrairement à d'autres travailleurs, les producteurs agricoles n'ont pas effectivement accès à d'autres programmes de formation dont peuvent bénéficier les travailleurs des autres industries.
- les investissements des gouvernements dans la formation professionnelle agricole seront ainsi effectivement réduits et cela apparaît inacceptable.

On saura bientôt si le ministre Cullen répondra à la demande de l'UPA. D'ici là, l'Union demande de rencontrer le Ministre afin de discuter avec lui de toute la question.

Source: "Lettre hebdomadaire" UPA

Appui des provinces et des universités à CANFARM

Les sous-ministres provinciaux et les doyens des facultés d'agriculture du pays ont réitéré leur appui au système canadien de gestion agricole CANFARM lors d'une rencontre récente, à Ottawa, en vue d'analyser les possibilités et les modalités du transfert éventuel de cet organisme.

Au cours de leur réunion, le 2 courant, les porte-parole des gouvernements provinciaux et des universités ont exhorté le gouvernement fédéral à rechercher une agence ou un organisme pour maintenir ce service, tout en reconnaissant par ailleurs qu'une telle solution implique une hausse des frais d'utilisation pour les agriculteurs.

On sait qu'en raison des coupures budgétaires annoncées en août dernier par Ottawa, Agriculture Canada devra retirer sa participation financière annuelle de \$6 millions qu'il octroyait au système Canfarm. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont administré jusqu'à maintenant, en collaboration avec les universités, le système CANFARM dont les quartiers généraux sont établis à Guelf, Ontario.

Rappelons que CANFARM offre trois services principaux: le programme de comptabilité agricole qui regroupe 14.000 agriculteurs; celui de la banque des données où l'on compile les statistiques sur les recettes et les coûts de production des exploitations à des fins éducatives, pour la recherche et l'élaboration de politiques; et celui de la planification agricole, dans le cadre duquel sont étudiées la formulation des rations, la planification des liquidités et l'utilisation de la machinerie.

Les démarches se poursuivent pour obtenir l'indexation du prix du lait industriel

Les démarches entreprises en vue de faire appliquer la formule d'indexation des prix du lait industriel se sont poursuivies jusqu'à la fin du mois de septembre, et doivent se continuer.

En effet, la Fédération canadienne des producteurs de lait a effectué des consultations auprès de ses membres, leur demandant à nouveau leur position relative à la formule d'indexation des prix du lait industriel.

La Fédération canadienne a également soumis au ministre de l'Agriculture, Monsieur Whelan, un projet d'application de cette indexation, vu que sa demande antérieure n'a pas été acceptée. On se souvient qu'au cours du mois de juillet, la Fédération canadienne des producteurs de lait avait demandé que la hausse de plus de 2%, indiquée par la formule à ce moment-là, soit accordée aux producteurs, tel que le préconise l'énoncé de sa dernière politique laitière.

Les représentants des deux fédérations de producteurs de lait ont fait connaître à nouveau leur position concernant l'indexation des prix du lait industriel, lors de la réunion du comité canadien de gestion des approvisionnements, de Québec, le 20 septembre dernier, à Québec, en vue d'obtenir que la hausse du prix du lait industriel s'applique au 1er octobre.

Par ailleurs, la Commission canadienne du lait est d'avis qu'une hausse immédiate du prix du beurre aurait des répercussions sur la consommation et que l'on devrait alors envisager une diminution des quotas de mise en marché et ce, au cours de la présente période. La Commission canadienne du lait estime également qu'une augmentation immédiate du prix de la poudre de lait écrémé entraînerait une hausse des frais d'exportation. La Commission pense qu'une augmentation des prix effective au 1er janvier 1979 aurait moins de répercussion sur les besoins canadiens.

Les administrateurs de la Fédération des producteurs de lait industriel ont recommandé que la formule d'indexation s'applique à compter du 1er octobre puisqu'on indique une hausse de 4,2% du coût de production depuis la dernière augmentation, le 1er avril 1978. Les ententes avec le gouvernement prévoient une indexation des prix du lait industriel dès que la formule d'indexation accuse une hausse d'au moins 4%.

De plus, les membres du conseil d'administration de la Fédération des producteurs de lait industriel proposaient que l'indexation s'applique de la façon suivante, soit 0,03c sur le beurre et 0,05c sur la poudre de lait écrémé. Les administrateurs croient qu'il faut

absolument appliquer la formule d'indexation de façon intégrale, mais il faut également éviter de créer une réaction trop violente des consommateurs face à une augmentation des prix du beurre. Dans un télégramme adressé à la Fédération canadienne des producteurs de lait le 28 septembre dernier, la Fédération des producteurs de lait industriel réaffirmait sa position et ce, de façon non équivoque.

Toutes ces démarches ont finalement débouché sur une lettre envoyée au ministre Whelan où la Fédération canadienne des producteurs de lait expose la position de ses membres relativement à une indexation des prix du lait industriel, effective à compter du 1er octobre et s'appliquant selon les modalités recommandées par la Fédération des producteurs de lait industriel soit, 0,03c sur le beurre et 0,05c sur la poudre de lait écrémé. Cette indexation représenterait une augmentation globale de 0,52c par 100 livres de lait et porterait ainsi à \$12,94 le prix visé dans le cadre de la politique laitière.

Nos fromages fins l'emportent

Pour apprécier l'accueil que le consommateur fait à nos fromages fins par rapport aux produits importés, un test mené par Agriculture Canada auprès de 100 amateurs a permis d'établir que six variétés canadiennes sur dix des 50 variétés de fromages fins produits au pays ont eu la préférence des dégustateurs. Dans chaque cas, le fromage de fabrication canadienne était comparé à son homologue importé. Les variétés domestiques préférées sont l'Emmenthal, le Camembert, l'Edam, le Gruyère, le Brie et le Feta. Seuls le Havarti et le Gouda importés ont été le premier choix des amateurs. Pour le Muenster et le Provolone, les dégustateurs n'ont pu déceler aucune différence entre les deux provenances. Aussi, le ministre de l'Agriculture Eugene Whelan conclut dans un communiqué que "le consommateur canadien aime le goût et la texture des fromages de spécialité produits chez nous et que les supermarchés peuvent en garnir leurs étales sans risque".

N.D.L.R.: Le cinquième et dernier article de la série "L'aide alimentaire et l'avenir agricole du Québec" paraîtra dans la prochaine édition de la TCN. On y traitera alors spécifiquement de la position du Québec par rapport aux politiques canadiennes d'aide alimentaire, puis des moyens à envisager dans l'optique d'élaborer une éventuelle politique québécoise de l'aide.



SONGEZ À VOTRE RÉCOLTE DE MAÏS '79

Procurez-vous maintenant vos maïs hybrides CO-OP.

HATIFS ET A FORTS RENDEMENTS, ces variétés ont donné des champions au Québec!

120

2500 U.T.
Très hâtif
Tige forte et rigide
Excellent rendement
Ensilage

S-259

2600 U.T.
Croissance hâtive
Épis séchant rapidement
Rendement très élevé
Grain et ensilage

262

2600 U.T.
Très vigoureux
Épis dressés à maturité
Rendement supérieur
Grain et ensilage

Les hybrides de maïs CO-OP sont disponibles à votre COOP locale.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

DIVISION DES MOULÉES ET FERTILISANTS

1055 ouest, rue du Marché Central, Montréal, P.Q.

L'UPA soumet toute une série d'amendements majeurs à la Commission parlementaire de l'Environnement

NDLR — La commission parlementaire chargée d'examiner et d'amender, s'il y a lieu, le projet de règlement relatif aux exploitations de production animale entend cette semaine les divers organismes et personnes préoccupés par les problèmes d'environnement en milieu agricole.

À l'occasion de ces audiences publiques, les 17, 18 et 19 octobre, l'Union des producteurs agricoles présente un mémoire élaboré d'une trentaine de pages qui propose des alternatives plus réalistes au projet du ministre Marcel Léger, tel que publié dans la Gazette Officielle et La Terre de Chez Nous, les 30 et 31 août dernier.

Ce nouveau mémoire préparé par le Comité de l'Environnement et les principaux dirigeants de l'UPA est reproduit en pages 6, 7 et 8 de la présente édition. L'introduction et les principes du document ayant déjà servi de base à l'éditorial paru dans notre journal du 12 octobre, nous vous présentons intégralement la balance du texte et partant, l'essentiel de la politique défendue par les agriculteurs québécois.

LES POINTS MAJEURS

1) La notion de droit de premier occupant

Les versions successives du projet de règlement n'ont jamais incorporé un droit de premier occupant tel que nous l'entendons, absence qu'on pourrait illustrer par l'exemple suivant:

- Une ferme est en place et se développe normalement.
- Quelqu'un achète un emplacement sur un lot voisin et se construit une maison, heureux d'habiter la campagne et de payer peu de taxes.
- L'agriculteur doit continuer de s'agrandir pour demeurer concurrentiel et réaliser un revenu adéquat. Il demande un permis aux S.P.E.
- Le permis lui est refusé. Motif: la ferme est trop rapprochée de l'habitation voisine (ou de l'agglomération voisine s'il y a assez de maisons pour en constituer une) (ou de l'immeuble protégé qui s'est implanté, si tel est le cas).

On répondra que la loi de zonage, en empêchant de telles situations de se produire dans l'avenir, corrigerait le problème.

Elle le corrigerait pour l'avenir, mais qu'en est-il du passé?

Tous ceux qui se sont installés en campagne au cours des dernières années auront-ils la possibilité d'empêcher l'agrandissement des exploitations qui y étaient avant eux? C'est cela la question du droit du premier occupant et rien d'autre.

Pour nous la solution devrait être la suivante: les habitations construites en zone agricole, les développements domiciliaires non planifiés, c'est-à-dire, non situés dans un territoire zoné résidentiel par l'autorité compétente, ne doivent en aucun cas pouvoir limiter l'agrandissement des fermes qui étaient en place avant leur arrivée.

Nous reconnaissons qu'avec le temps les nouveaux arrivants peuvent acquérir certains droits, comme c'est le cas pour certaines servitudes dans le droit civil.

Nous proposons que l'article suivant soit ajouté au règlement:

DROIT DE PREMIER OCCUPANT:

"Au moment de la demande d'un permis d'agrandissement, les habitations qui se sont construites dans les 30 années précédant la demande de permis et dont la construction est postérieure à celle des bâtiments de la ferme ne seront pas considérées au chapitre des distances à respecter par rapport aux habitations voisines ou par rapport aux agglomérations."

En d'autres mots, les agriculteurs auront un droit de premier occupant.

Et si ce droit gêne les nouveaux arrivés, ils auront toujours la possibilité de négocier prudemment avec les agriculteurs voisins pour limiter l'agrandissement des fermes.

2) Les agglomérations (art. 1a), le zonage et les distances des zones résidentielles (art. 11, 12, 13).

Ces trois articles ainsi que la définition d'agglomération forment un tout assez compliqué qui a des conséquences pratiques importantes.

dit, de sorte que la notion de distance par rapport à la "limite du village" pouvait entraîner des contraintes inutiles à certains endroits.

C'est pour répondre à ce problème que la notion d'agglomération a été pensée. Mais les S.P.E. n'ont pas pour autant fait disparaître le concept de "limite du village" et ont introduit par surcroît le concept d'agglomération de campagne, c'est-à-dire un regroupement de cinq maisons etc., situées en

est à l'intérieur de l'aire purement agricole.

- 3) Non seulement les constructions sont-elles interdites, mais l'article 13 stipule que la distance à respecter par rapport à l'agglomération de maisons s'applique à la limite du village ce qui enlève par le fait même tout son sens à l'agglomération du village qui pourtant, à l'origine, avait été pensée comme un substitut à la notion de limite de village.

Nous proposons de modifier les définitions d'agglomération et les articles 11 à 13 de la façon suivante:

- Maintenir la notion d'agglomération du village, c'est-à-dire la définition (1,a,ii.) mais limitée au village seulement.
- Éliminer complètement la notion d'agglomération de campagne (1,a,i).
- Éliminer les articles 11 à 13.
- Les remplacer par l'article suivant: "Les distances prévues par rapport aux agglomérations de village s'appliquent mutatis mutandis par rapport aux limites de territoires zonés résidentiels de développement."
- Introduire la définition suivante: — zone résidentielle de développement: territoire zoné résidentiel et qui inclut un espace réservé au développement résidentiel futur.

Par ces modifications, nous visons à obtenir les résultats pratiques suivants:

- 1) Nous maintenons notre point de vue que la notion de limite territoriale de village pose des problèmes pratiques. Le périmètre de protection que constitue la "distance par rapport à la limite d'agglomération et immeuble protégé" doit être appliqué par rapport à ce qui constitue le village proprement dit.
- 2) Nous acceptons que la municipalité de village ou de ville désigne, par un plan de zonage, le territoire sur lequel on veut situer le développement résidentiel futur, c'est-à-dire une zone résidentielle de développement, et que l'on puisse limiter la croissance de certaines productions à proximité de ces zones.
- 3) Nous n'acceptons pas cependant que soit accordée une protection semblable aux développements anarchiques situés partout sur le territoire des municipalités rurales et des villes.

Nous ferons évidemment des pressions pour que le zonage agricole englobe ces développements dans la zone agricole proprement dite.

Cependant, il se peut que la loi de zonage, pour des raisons techniques, doive reconnaître comme "zones résidentielles" ce qui est effectivement bâti tout en enlevant, par d'autres moyens, toute possibilité de croissance à certaines zones. Dans une telle éventualité, nous demanderons à l'autorité responsable de zonage que soient distingués 2 types de zones résidentielles, c'est-à-dire des zones résidentielles de développement et des zones résidentielles à croissance limitée.

Et il faut introduire dès maintenant cette distinction dans le règlement de l'environnement pour éviter que le règlement de l'Environnement n'accorde, même en présence d'une loi de zonage, une protection que nous jugeons inacceptable aux développements anarchiques.

La portée des modifications que nous proposons n'est pas illimitée. Car les habitations faisant partie d'un développement anarchique recevront quand même la protection accordée à toutes les habitations (sujet évidemment au droit de premier occupant). Et deuxièmement, les habitants d'un développement anarchique auront la possibilité de négocier et d'en venir à une

LES ANIMAUX MALADES DE LA PESTE

La Peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom), Capable d'enrichir en un jour l'Achéron, Faisait aux Animaux la guerre. Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés:

On n'en voyait point d'occupés À chercher le soutien d'une mourante vie;

Nul mets n'excitait leur envie; Ni loups ni renards n'épiaient La douce et l'innocente proie; Les tourterelles se fuyaient: Plus d'amour, partant "plus de joie.

Le Lion tint conseil, et dit: "Mes chers amis,

Je crois que le Ciel a permis Pour nous péchés cette infortune. Que le plus coupable de nous

Se sacrifie aux traits du céleste courroux; Peut-être il obtiendra la guérison commune.

L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents, On fait de pareils dévouements. Ne nous flattons donc point; voyons sans indulgence

L'état de notre conscience. Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons,

J'ai dévoré force moutons. Que m'avaient-ils fait? Nulle offense;

Même il m'est arrivé quelquefois de manger

Le berger. Je me dévouerai donc, s'il le faut: mais je pense

Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi:

Car on doit souhaiter, selon toute justice,

Que le plus coupable périsse.

— Sire, dit le Renard, vous êtes trop bon roi; Vos scrupules font voir trop de délicatesse.

Eh bien! manger moutons, canaille, sottise espèce,

Est-ce un péché? Non, non. Vous leur fîtes, Seigneur,

En les croquant, beaucoup d'honneur; Et quant au berger, l'on peut dire

Qu'il était digne de tous maux, Étant de ces gens-là qui sur les animaux.

Se font un chimérique empire."

Ainsi dit le Renard; et flatteurs d'applaudir.

On n'osa trop approfondir Du Tigre, ni de l'Ours, ni des autres puissances,

Les moins pardonnables offenses. Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples matins,

Au dire de chacun, étaient de petits saints.

L'Âne vint à son tour, et dit: "J'ai souvenir

Qu'en un pré de moines passant, La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et, je pense,

Quelque diable aussi me poussant, Je tondis de ce pré la largeur de ma langue,

Je n'en avais nul droit puisqu'il faut parler net.

À ces mots, on cria haro!! sur le Baudet.

Un Loup, quelque peu cleric, prouva par sa harangue

Qu'il fallait dévouer ce maudit animal, Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal.

Sa peccadille fut jugée un cas pensable.

Manger l'herbe d'autrui! quel crime abominable!

Rien que la mort n'était capable D'expié son forfait: on le lui fit bien voir.

Selon que vous serez puissant ou misérable, Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

LA FONTAINE

Pour en saisir l'importance, il faut savoir que la norme "Distance par rapport à une agglomération et un immeuble protégé" est de loin la plus contraignante quand il s'agit de construire ou d'agrandir une exploitation.

Exemples tirés au hasard des annexes

Agrandissement à	Distance requise à l'agglomération et immeuble protégés
Plus de 120 truies	300 mètres minimum
Plus de 1000 porcs	750 mètres minimum
Plus de 100 bovins en parquet	200 mètres minimum

Il faut aussi savoir que l'idée d'agglomération est apparue dans le règlement à la demande de l'UPA pour régler le problème suivant: les premières versions du projet exigeaient des distances par rapport aux limites du village. Or dans bien des cas, la limite juridique du village se situe bien au-delà du regroupement de maisons qui constitue le village proprement

plaine campagne qui acquièrent subitement la même importance que le village proprement dit.

Tels que rédigés, les définitions d'agglomérations de même que les articles 11 à 13 ont les conséquences pratiques suivantes:

- 1) À moins qu'ils soient zonés agricoles, les développements domiciliaires ou de chalet situés n'importe où reçoivent la même protection que le village proprement dit: Cela revient à dire que les S.P.E. accordent en l'absence d'une loi de zonage dans leurs règlements des droits considérables aux développements anarchiques.
- 2) Il devient impossible de construire ou d'agrandir une exploitation autre que de bovins laitiers ou de chevaux dans toute ville, cité ou village, sauf si le règlement municipal le permet expressément.

Or, il y a un très grand nombre de villes (Bécancour, Montmagny, Verchères, Mirabel, etc.) qui sont en tout ou en grande partie agricoles. De la même façon, la limite d'un très grand nombre de villages

entente de gré à gré avec les agriculteurs dont ils voudraient limiter l'expansion.

3) La définition d'immeuble protégé:

Cet article, comme les précédents, a des conséquences pratiques très importantes et qui sont inacceptables.

Il faut d'abord se rappeler que le règlement parle de distance par rapport à "l'agglomération et immeuble protégé", donc que les deux sont traités sur le même pied, et que c'est cette norme de distance qui est la plus contraignante.

Or, la définition "d'immeuble protégé" inclut, entre autres: terrains de camping, restaurants de plus de 20 sièges, hôtels, colonies de plein air, plages. Toutes ces installations se voient chacune accordée la même protection qu'on accorde aux villages et aux zones résidentielles, ce que nous ne pouvons accepter.

Nous proposons que l'on distingue deux sortes d'immeubles protégés.

- **Immeubles protégés:** hôpitaux de plus de 50 lits, institutions d'enseignement de plus de 50 élèves.

- **Immeuble spécial:** plage publique, colonie de vacances, restaurant d'au moins 20 sièges, hôtel, camping, temple religieux.

- Nous proposons que la protection accordée aux immeubles spéciaux soit la même que celle accordée aux habitations et que les annexes stipulent des distances par rapport aux "habitations voisines et aux immeubles spéciaux".

Nous proposons qu'on envisage, dans le contexte du zonage agricole, la possibilité de désigner des "zones créatives", c'est-à-dire des zones que la Régie Provinciale responsable du zonage agricole reconnaît comme présentant un intérêt particulier pour la récréation. De telles zones pourraient alors être considérées comme des immeubles protégés.

Nous n'acceptons pas cependant qu'un terrain de camping situé n'importe où se voit décerner par les S.P.E. la même protection que le village.

4) Les exclusions (art. 10)

Cet article permet un accroissement sans permis de 20% (max. 20 u.a.: 20 vaches, 200 porcs, 80 truies, etc.) par rapport à la capacité en place au 31 décembre 1972.

Ceci revient à dire que tous ceux qui se seront agrandis sans permis de plus de l'exemption depuis 1972 sont illégaux, et doivent demander un permis. Le permis leur sera refusé s'il s'avérait que leur construction ou leur agrandissement n'était pas conforme aux règlements. L'exploitation devra être fermée.

Tout cela paraît simple, logique et normal tant qu'on n'est pas confronté avec des cas d'agriculteurs qui se sont agrandis en toute bonne foi depuis 1972 et qui reçoivent tout à coup l'ordre de fermer leur exploitation.

De tels ordres de fermeture se multiplient actuellement. En pratique, quels agriculteurs savaient que les permis d'agrandissement étaient subitement devenus obligatoires à partir de décembre 1972? Quels efforts ont fait les S.P.E. pour faire connaître cette exigence?

Le Gouvernement a un choix à faire: il peut se servir de l'argument simpliste du "nul n'est sensé ignorer la loi" et en venir progressivement à fermer toutes les exploitations qui se sont construites sans permis entre 72 et 78 et qui ne peuvent obtenir de tels permis aujourd'hui. Il a aussi le choix d'adopter une attitude souple et conciliante.

Dans l'évaluation de ce choix, il y a certains faits dont il faut tenir compte:

- le fait comme nous l'avons souligné, qu'aucune information systématique n'ait été fournie aux agriculteurs dans ce sens;
- les S.P.E. ont eux-mêmes affirmé à des producteurs de lait qui en faisaient la demande, qu'ils pouvaient procéder à des agrandissements sans permis. Cela n'était pas de nature à convaincre les autres producteurs que les permis étaient obligatoires;
- les lenteurs administratives des S.P.E., qui à certains moments, rendaient leurs décisions avec quatre

à cinq mois de délai, en ont découragé plus d'un, qui n'ont pas attendu la réponse parce qu'il devenait urgent d'entreprendre les travaux.

- Nous demandons aux S.P.E. de n'exiger aucune fermeture d'exploitation agrandie ou construite entre 1972 et 1978, et d'accorder des permis à ceux qui se sont construits ou agrandis sans permis au cours de cette période.

- Nous reconnaissons que les S.P.E., après avoir obtenu l'accord de la Commission d'Appel dont nous parlerons plus loin, puissent refuser de tels permis et tenter (ou continuer) des procédures contre des agriculteurs qui auraient outrepassé la loi en connaissance de cause et passé outre les avertissements qui leur avaient été signifiés par les S.P.E. Dans un tel cas, nous demandons que l'agriculteur impliqué soit entendu par la Commission d'Appel avant que celle-ci se prononce. Et nous demandons aussi que le cas de ce agriculteur soit examiné à la lumière de la politique suivie par les S.P.E. au moment où la construction s'est faite.

- Nous demandons aux S.P.E. de prendre les moyens pour faire connaître l'obligation des permis (et les sanctions qui en découlent) aux agriculteurs, comme l'ont fait la Régie d'Assurance-Automobile ou le Ministère du Tourisme, Chasse et Pêche pour les réformes importantes qu'ils ont introduites dernièrement.

5) La notion de vents dominants: (articles 1ab, 1j, et les notes au bas des annexes B, C et H).

Cette notion est appliquée aux élevages de porcs, truies, volailles en cage et dindes sur parquet.

Ces trois articles créent un vaste corridor (ou plutôt un vaste entonnoir, parce qu'il peut exister trois vents dominants avec la définition qu'on en donne) à l'intérieur duquel les habitations voisines et les agglomérations sont "exposées".

La distance exigée par rapport à l'habitation voisine exposée est la distance normalement exigée de l'agglomération, et la distance exigée de l'agglomération exposée est la distance normale + 50%.

Cette façon d'introduire le facteur "direction des vents" a des conséquences surprenantes qu'on peut illustrer par les exemples suivants:

SITUATION	MAISON EXPOSÉE	AGGLOMÉRATION OU IMMEUBLE PROTÉGÉ EXPOSÉ
● 10 truies dans une étable existante	200 mètres	300 mètres
● agrandissement à 150 truies	300 mètres	450 mètres
● nouvelle maternité de 150 truies	300 mètres	450 mètres
● nouvelle porcherie de 2,500 porcs	900 mètres	1,350 mètres
● agrandissement à 1,000 porcs	450 mètres	675 mètres

Donné la taille que peut atteindre la zone exposée, donné les définitions actuelles d'agglomérations et immeubles protégés, donné toutes les autres contraintes de distance, l'application qui est faite du concept de vent dominant va freiner presque complètement le développement de ces productions.

De plus, nous ne sommes pas convaincus que les S.P.E. aient en main les données techniques nécessaires pour déterminer exactement le sens des vents à un endroit donné.

Par ailleurs, l'idée de vents dominants n'existait pas quand les premières versions du règlement ont été rédigées. Et les distances de base qui avaient été introduites et qui sont demeurées les mêmes à peu de chose près devaient pouvoir s'appliquer dans toutes les situations, y compris les moins bonnes en rapport avec la direction du vent.

L'utilisation du concept de vents dominants est donc un resserrement extrêmement important par rapport aux premières versions du règlement.

En conséquence, nous demandons que le concept de vents dominants tel qu'il est appliqué soit enlevé du règlement, pour les raisons suivantes:

- la preuve n'est pas faite que les S.P.E. disposent de l'information technique pour déterminer à un endroit précis le sens des vents;
- les exigences demandées dans le sens des vents sont de toute façon trop considérables;
- on a utilisé le concept à sens unique: on renforce les exigences dans le sens des vents, mais on ne les assouplit pas dans les situations favorables;
- on ne tient pas compte du fait que les rideaux d'arbres ont pour effet de diminuer considérablement les odeurs;
- la définition de vents dominants (25% ou plus) laisse entrevoir qu'il peut y avoir trois vents dominants.

6) Épandage à proximité des agglomérations: (article 51)

Cette interdiction à l'épandage du fumier liquide de porc et de poule en cage entre le 15 juin et le 15 septembre à moins de 300 mètres de toute habitation pose des problèmes pratiques dans les zones où il y a des habitations un peu partout, ce qui est assez fréquent.

Si on ne peut aller épandre sur de vastes superficies après le 15 juin, on ne peut donc épandre après la première coupe de foin. Par ailleurs, si on ne peut épandre avant le 15 septembre, on risque, au cours d'un automne pluvieux comme l'an dernier, de ne pouvoir épandre au cours de l'automne.

Dans l'esprit des principes que nous avons énoncés en introduction, nous demandons que cette restriction soit tout simplement éliminée.

7) Les délais d'application: (art. 45)

Cet article stipule que les agriculteurs auraient quatre ans de délai (1982) pour construire les plates-formes à fumier solide, et deux ans (1980) pour rendre étanches les fosses existantes qui ne le seraient pas.

C'est donc dire que l'action des S.P.E. aurait enrayé à 100% la pollution d'origine agricole d'ici 1982.

Alors, on se pose la question suivante: où en seront rendus les autres secteurs de la société québécoise à ce moment: combien de municipalités du Québec disposeront d'unités de traite-

8) La réciprocité des contraintes

Quoi qu'on peut en minimiser les conséquences par le droit de premier occupant, il demeure difficilement acceptable que les agriculteurs doivent respecter des contraintes de distance par rapport aux habitations voisines, alors que les habitations peuvent être construites n'importe où à proximité des exploitations. Jusqu'ici, l'action gouvernementale a été à sens unique.

En l'absence d'une loi de zonage, les S.P.E. devraient préparer un projet de règlement que les municipalités pourraient facilement incorporer dans leurs règlements municipaux: le règlement prévoirait des distances à respecter pour les habitations qui se construisent par rapport aux exploitations de production animale. Cette approche fut suivie avec succès en Ontario.

En présence du zonage, il faudra que ce principe de la réciprocité des contraintes soit également appliquée à l'intérieur de la loi de zonage. L'UPA a demandé que soit interdites en zone agricole toutes constructions autres que celles servant directement ou indirectement à l'agriculture.

9) La diversification des fermes et les élevages mixtes (art. 16).

Étant donné que la majorité des fermes du Québec sont spécialisées dans la production laitière, étant donné que la production laitière semble plafonnée, il se dessine une tendance à la diversification des fermes de production laitière.

L'article 16, qui traite des élevages mixtes, s'appliquera donc assez souvent.

- Nous voudrions que dans l'article 16 soit précisé et qu'on y ajoute la phrase suivante: "Dans tous les cas on utilise la norme de distance qui s'applique aux agrandissements."

Par cet amendement nous voudrions éviter, par exemple, qu'un producteur qui possède 30 vaches laitières et qui décide d'entreprendre un élevage de 10 ou 20 truies ne soit considéré, aux chapitres des distances, comme quelqu'un qui lance une exploitation complètement nouvelle. Il devrait plutôt être considéré sur le même pied que quelqu'un qui agrandit à 10 ou 20 truies une maternité porcine existante.

10) L'action des municipalités et le zonage agricole

Dans le contexte actuel les municipalités peuvent adopter des règlements de construction plus exigeants que ceux des S.P.E., de sorte qu'un producteur qui respecte toutes les exigences des S.P.E. et détient un permis peut se voir interdire la possibilité de construire par un règlement municipal.

Les règlements municipaux imposant des contraintes énormes aux exploitations animales se multiplient actuellement.

Cela illustre davantage la nécessité du zonage agricole. Cela illustre aussi la nécessité que la loi provinciale de zonage prévoie, dans ses dispositions, que les normes des S.P.E. soient les seules normes qui régissent la construction ou l'agrandissement des exploitations animales en territoire zoné agricole.

LES POINTS MINEURS

1) Les cas particuliers (art. 28)

Cet article tend à régler en partie le problème des amas de fumier qui n'étaient pas situés conformément aux dispositions du ch. XV de 1944, (lequel exigeait 250 pieds de toute habitation voisine etc.).

Cependant il a comme résultat secondaire l'effet probablement imprévu par ses auteurs de forcer le déplacement d'amas de fumier et de fosses qui étaient conformes aux lois de l'époque où ils ont été établis, ce qui en fait un article à portée rétroactive. L'article 28, pour atteindre le but qu'il vise, devrait être modifié de la façon suivante:

"Tout lieu... la section III, ou aux distances exigées par les lois au moment de leur établissement (le plus petit des deux), sauf..."

2) Reconstruction après accident (art. 19)

Ajouter, pour précision, après le mot Loi, "en vigueur au moment de la construction de cette exploitation".

3) Transport de fumier solide (art. 44)

Ajouter, pour précision:
"Pour fins de transport de fumier solide, les épandeurs à fumier conventionnels sont considérés comme étanches".

4) L'octroi des permis

Nous demandons que les certificats d'autorisation ou les refus de permis stipulent les distances qui étaient requises de l'agriculteur de même que les distances qui ont été mesurées par l'inspecteur, de sorte que l'agriculteur puisse pouvoir déceler, s'il y a lieu, une erreur dans les mesures, ce qui se produit parfois, et que l'agriculteur puisse savoir exactement quelle est sa situation et quelles sont les exigences en ce qui le concerne.

5) L'annexe E

Le titre de cette annexe n'est pas clair. Si nous en comprenons bien le sens, il nous paraîtrait utile de définir cette annexe de la façon suivante:

"Élevage de bovins (laitiers), chevaux, bovins de boucherie et ovins en parquet plus de 9 mois par année".

6) La définition "d'augmentation du nombre d'unités animales"

Tout comme on a prévu qu'un bâtiment inoccupé pendant moins de quatre ans et remis en production ne sera pas considéré comme une nouvelle exploitation, il faudra prévoir que dans le cas d'un bâtiment où la quantité d'animaux a diminué et a par la suite augmenté, on ne considérera pas qu'il s'agit d'une "augmentation du nombre d'unités animales" pour laquelle il faut obtenir un permis.

7) Les distances pour les agrandissements d'élevage de truies: (annexe C)

Il nous paraîtrait utile de prévoir une catégorie 0-15 unités animales pour les agrandissements et les remplacements de type d'élevage de très petites maternités porcines, pour lesquelles les distances requises par rapport aux agglomérations et aux habitations voisines seraient la moitié de celles requises actuellement pour les agrandissements jusqu'à 30 unités animales.

Le but de cette demande est de faciliter la diversification des fermes laitières vers la maternité porcine.

CRÉATION D'UN MÉCANISME D'APPEL

À ce point de la discussion, les membres de la Commission Parlementaire auront été à même de mesurer la complexité du règlement et de ses implications.

Et même s'il est amendé dans le sens que nous souhaitons, le règlement demeurera extrêmement complexe.

Depuis quatre ou cinq ans, quant à nous, nous avons appris que de tels textes de règlement pouvaient donner lieu à des interprétations imprévues et surprenantes dans des situations données.

Nous avons appris également que chaque cas était un cas particulier en termes de topographie, de disposition des lieux, et qu'il y a une multitude

de situations qui se présentent auxquelles personne n'avait pensé.

Cela est facile à comprendre quand on sait qu'il y a au-delà de 35,000 unités de production différentes. On ne peut penser que le texte du règlement puisse en arriver à trancher équitablement dans autant de réalités différentes.

C'est pourquoi il nous apparaît **absolument essentiel** qu'un mécanisme d'appel soit créé pour éliminer l'élément d'automatisme insensé qui peut résulter de l'application à la lettre d'un règlement aussi complexe.

Nous demandons qu'un mécanisme d'appel des décisions des S.P.E. soit créé, sous la forme d'une **Commission d'Appel de l'Environnement en Agriculture**.

Composition et mandat de la Commission

La Commission serait composée de cinq personnes, dont trois agriculteurs nommés sur recommandation de l'UPA, un représentant du M.A.Q. (de préférence un ingénieur en génie rural) et un des S.P.E.

Le mandat de la Commission serait:

a) Dans les cas où un agriculteur se trouve dans l'impossibilité de répondre aux normes de construction et de distance et donc d'obtenir son permis de construction ou d'agrandissement, (exemple: on demande 150 mètres et il en a 143), qu'il puisse demander au comité d'examiner son dossier. La Commission pourra proposer une solution particulière et recommander au Ministre d'accorder un permis sur la base de cette solution particulière.

b) Si après examen de la situation, il apparaît que dans certaines régions et dans certaines situations le milieu naturel peut amplement suffire à absorber les quantités de fumier impliquées (exemple: trois producteurs de lait dans un rang de cinq milles de long en Abitibi), la Commission pourra recommander au Ministre d'y appliquer une solu-

tion particulière pour l'entreposage des fumiers.

c) Si un agriculteur fait l'objet d'une plainte en vertu des articles concernant la disposition des fumiers, il pourra demander que la plainte soit examinée à la Commission, laquelle pourra recommander au Ministre de ne pas entreprendre de poursuites.

d) S'il y a désaccord entre les fonctionnaires et les agriculteurs quant à l'interprétation du règlement, la Commission sera appelée à trancher, et créera ainsi une sorte de jurisprudence qui servira ailleurs.

e) La Commission pourra, si elle juge à propos, faire des recommandations concernant des modifications à apporter au règlement.

Cette Commission aurait une multitude d'avantages. Il en existe une en Ontario (composée uniquement d'agriculteurs), et selon ce qu'on nous a dit, on peut compter sur les doigts de la main le nombre de situations qui n'ont pu être réglées en Ontario, avant que les dossiers ne se rendent en Cour.

Cette Commission jouera un rôle essentiel, et il faut lui donner les moyens matériels et une organisation qui lui permettront de fonctionner intensément au cours des prochaines années.

ASPECT FINANCIER

L'application des règlements des S.P.E. à l'agriculture va impliquer des investissements énormes de la part des agriculteurs.

On peut estimer à environ 169,000 le nombre de truies et à 1,227,000 le nombre de porcs en engraissement au Québec. Sachant que chaque porc exige une capacité de 50p.³ d'entreposage et chaque truie 120p.³, sachant qu'il en coûte en moyenne environ .45p.³ pour construire les fosses, on peut estimer très sommairement l'investissement requis des producteurs de porcs à 37 millions de dollars.

B) Le coût des plates-formes

Les 26,000 producteurs laitiers devront, quant à eux, construire des "plates-formes étanches conçues de façon à retenir les liquides". (art. 31)

Étant donné la définition extrêmement stricte donnée par le règlement à la notion d'étanchéité, une plate-forme étanche est, en fait, une plate-forme en béton armé entourée d'un muret de béton armé.

De telles plates-formes n'existent pour ainsi dire pas au Québec actuellement.

Si les producteurs utilisent les plans qui viennent d'être confectionnés par le M.A.Q. et si les estimés de coût faits par les ingénieurs du M.A.Q. sont exacts, alors il en coûtera aux environs de 130 millions de dollars (aux prix de 1978) aux producteurs de lait pour se soumettre aux exigences, dont environ 84 millions pour l'achat des matériaux et 56 millions pour la main-d'oeuvre (voir annexe pour détail de calcul).

C) Autres coûts impliqués par le règlement

Les parcs d'engraissement de boeufs devront rendre leurs parquets étanches.

Les planchers de tous les bâtiments d'exploitation animale devront être rendus étanches.

CONSEQUENCES

On peut se demander aujourd'hui combien parmi les 11,225 producteurs de lait qui produisent moins de 200,000 lb de lait par année choisiront le quel que \$4,000.00 exigés d'eux par le règlement et combien décideront d'abandonner la production.

Nous demandons au Gouvernement de mettre sur pied un programme d'aide financière pour absorber une partie des coûts engendrés par le règlement.

Nous demandons que ce programme couvre 75% du coût de construction des installations requises par l'application du règlement des S.P.E.

ANNEXE

ESTIMÉ DU COÛT DE CONSTRUCTION DES PLATES-FORMES DANS LA PRODUCTION LAITIÈRE

Catégorie	Nombre d'exploitations	Plate-forme pour piston			Plate-forme pour montées conventionnelles		
		Dimension	Coût au M ²	Coût total	Dimension	Coût au M ²	Coût total
1-12 vaches	3,201	93M ²	\$23.01	\$ 2,139	141M ²	\$18.23	\$ 2,570
13-32 vaches	13,506	171M ²	\$21.69	\$ 3,709	257M ²	\$17.61	\$ 4,526
33-47 vaches	6,371	289M ²	\$19.73	\$ 5,702	423M ²	\$16.63	\$ 7,040
48-77 vaches	2,665	429M ²	\$18.50	\$ 7,927	545M ²	\$16.18	\$ 8,816
78 + vaches	402	614M ²	\$17.74	\$10,892	769M ²	\$15.64	\$12,031
TOTAUX:	26,148			\$119,872,300			\$142,541,131

SOURCES ET MÉTHODOLOGIE:

- Le nombre de producteurs par catégorie: les 26,148 producteurs rapportés par les statistiques des fédérations pour 1977 sont répartis en catégories comme l'étaient les 27,693 producteurs dénombrés par le recensement de 1976.
- Dimensions et coûts des plates-formes: estimés fournis par le Service de construction et Machinisme M.A.Q., et basés sur leurs plans.
- Coût: le coût des matériaux (60%) + le coût de la main-d'oeuvre (40%).

Du nouveau!

Inspection et classement des produits laitiers

La Division du Lait d'Agriculture Canada est en train de redéfinir complètement les objectifs et l'orientation de son programme d'enregistrement et d'inspection des usines afin d'y intégrer

les programmes d'inspection et de classement des produits laitiers.

La Division veut ainsi centraliser les données informatiques de ces différents programmes en vue de produire des rapports de gestion plus complets, non

seulement sur l'état sanitaire du matériel des usines, mais sur l'aspect mécanique, l'état bactériologique des produits, et d'autres renseignements relatifs à la catégorie, la qualité, le poids, la composition, etc.



RAPPEL AUX PRODUCTEURS AGRICOLES PRÉVOYANTS

Dans les programmes de cultures que vous mettrez en marche ces jours-ci, l'épandage d'automne des fertilisants recommandés par vos analyses de sol et les cultures de l'année prochaine doit être respecté. Le sol est l'entrepôt idéal pour les fertilisants phosphatés et potassiques. Ne gardez, pour application au printemps, que les fertilisants nécessaires au semis.

Votre fournisseur habituel a présentement tout ce que vos programmes de fertilisation d'automne peuvent recommander.

REJOIGNEZ-LE IMMÉDIATEMENT.

LES ENGRAIS CHIMIQUES DU QUÉBEC, INC.



Amélioration des inoculants des légumineuses

Le règlement d'application de la Loi sur les engrais chimiques définit des normes précises relatives aux concentrations minimales de cellules viables dans les inoculants. La mise en oeuvre d'un programme permanent d'inspection par la Sous-section d'engrais chimiques d'Agriculture Canada a entraîné une nette amélioration de la qualité et de l'efficacité des inoculants de légumineuses mis en marché au Canada.

Les agriculteurs et les consommateurs peuvent maintenant se procurer des inoculants de légumineuses plus efficaces.

Les inoculants sont des produits à forte concentration de bactéries de l'espèce *Rhizobium*, qui favorisent la production par les racines des légumineuses, de nodules fixateurs d'azote. Ces nodules transforment l'azote atmosphérique en composés as-

similaires par les plantes, et les cultures qui succèdent aux légumineuses profitent de cette accumulation d'azote dans le sol.

En 1974, première année d'application du programme, seulement 40% des inoculants échantillonnés contenaient un nombre suffisant de bactéries actives pour favoriser la formation de minuscules "fabriques" d'engrais azotés sur les racines de jeunes légumineuses. En 1976-1977, la proportion était passée à 69%.

Selon M. C.D. Crober, chef de la Sous-section, une quantité d'inoculant valant moins d'un dollar peut fixer 200 livres d'azote dans une acre de luzerne, alors qu'il en coûte 40 dollars pour acheter l'équivalent d'engrais azoté.

Les bactéries contribuent à conserver l'énergie en remplaçant le gaz naturel utilisé dans la production des engrais azotés. Mais on accorde peu

d'importance aux inoculants parce qu'ils sont bon marché.

Une enquête effectuée en 1974 sur les inoculants de trèfle et de luzerne utilisés au Québec a révélé que les produits en vente dans les magasins de détail se détérioraient en raison de mauvaises conditions d'entreposage. Les inoculants entreposés à des températures supérieures à 4°C avaient perdu leur efficacité. De tous les échantillons prélevés dans 70 magasins disséminés à travers le Québec, quelques-uns seulement avaient été gardés au frais, tel que recommandé sur l'emballage.

Par conséquent, les produits sortant des fabriques risquent d'être peu efficaces si les détaillants et les agriculteurs ne les gardent pas dans un endroit frais jusqu'au moment de les utiliser. Néanmoins, les inspections effectuées en 1977 ont montré que les conditions d'entreposage dans les

magasins s'étaient beaucoup améliorées ces dernières années.

Comme tous les inoculants de légumineuses actuellement en vente au Canada sont importés, surtout des États-Unis, ils renferment des souches bactériennes qui ne se prêtent pas toujours aux conditions canadiennes.

Lors des nombreuses épreuves auxquelles elle a été soumise, Balsac, une souche de l'espèce *Rhizobium* isolée dans les luzernières de l'est du Canada par M. Lucien Bordeleau, chercheur à la Station fédérale de Sainte-Foy (Qué.), a surclassé les souches importées. Elle est maintenant vendue au Canada par un certain nombre de fabricants d'inoculants, dont un fabricant canadien de semences enrobées préalablement inoculées.

Malgré d'importants progrès, la qualité des inoculants peut encore être améliorée. Les dispositions de la Loi sur les engrais chimiques sont renforcées, afin d'assurer la mise en marché de produits de la meilleure qualité.



CRÉÉ POUR TOUS LES TRAVAUX

... C'EST

WHITE®

Le cheval a toujours fait l'orgueil des producteurs agricoles progressifs, à un point tel qu'autrefois, on associait la prospérité d'un fermier à la valeur de son attelage.

Aujourd'hui, la prospérité du producteur moderne se mesure davantage à la qualité du choix qu'il fait lorsqu'il mécanise sa ferme.

Plus on y regarde de près, plus on s'aperçoit que la majorité des producteurs agricoles québécois fait confiance à WHITE. Cela signifie que chaque tracteur est construit pour satisfaire entièrement les exigences les plus sévères des usagers.

Souvenez-vous que plus on est à l'avant-garde, plus on apprécie le symbole d'excellence WHITE.

WHITE fabrique les 2-50, 2-60 et 700 à deux et quatre roues motrices pour les exploitations agricoles moyennes. WHITE construit aussi une gamme complète de tracteurs à deux et quatre roues motrices, de 70 c.v. à 210 c.v. pour les plus grandes entreprises agricoles.

Pour plus d'informations sur nos programmes spéciaux de ventes d'automne avec financement facile et pour vous assurer d'un service après-vente des plus compétents et empressés, voyez votre concessionnaire WHITE dès maintenant.



Pierre Bouchard
Pierre Bouchard



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

SERVICE DES MACHINES AGRICOLES / 1055 OUEST, RUE DU MARCHÉ CENTRAL, MTL, QUÉ.



Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

“Si j'avais un salaire, je serais plus aimable quand je vois arriver le vendeur de machines aratoires...”

Q/ Je suis une épouse de cultivateur. J'écris cette lettre en pensant à beaucoup d'épouses de cultivateurs qui sont dans mon cas. On dit que nous, nous nous plaignons de notre situation... Ce n'est pas pour rien.

Comme moi, beaucoup d'autres trouvent que cette profession très dure nous prive de liberté. Mais n'y aurait-il pas moins de mécontentement de la part de l'épouse si elle était rémunérée pour l'aide qu'elle apporte aux travaux de la ferme. Souvent ces travaux sont trop durs pour elle. J'en sais quelque chose, j'ai laissé ma santé en exécutant des travaux trop lourds. Aujourd'hui c'est moi qui en souffre.

Pourquoi l'épouse de cultivateur ne serait-elle pas rémunérée au même titre que les épouses de professionnels qui aident leurs maris dans leur profession. Le cultivateur se plaint continuellement qu'on ne lui donne pas assez cher pour son lait, que la moulée qu'il achète pour soigner ses vaches coûte trop cher, ainsi de suite... Mais lorsque c'est pour acheter un tracteur pour faire comme son voisin ou le gars du deuxième rang, il ne ménage rien, il en trouve de l'argent. Qu'il en trouve aussi pour payer son épouse qui remplace un employé à l'étable et aux champs. Je vous dis pour ma part que je serais beaucoup plus aimable lorsque je vois arriver un vendeur de machines aratoires.

J'entends déjà des protestations de la part de ces messieurs qui ne sont pas d'accord avec moi, mais je dis que c'est la Logique.

R/ C'est logique en effet. Vous exprimez bien la frustration de trop d'épouses qui donnent toujours, sans jamais recevoir. Bien sûr qu'elles sont logées, nourries, habillées, enfin... plus ou moins. Mais ce qui compte c'est de pouvoir dépenser 25 sous de temps en temps, sans avoir à rendre des comptes.

C'est une mentalité à changer. Les lois pourraient aussi permettre que l'épouse de cultivateur reçoive un salaire qui soit déductible de l'impôt. Beaucoup d'associations féminines, dont l'AFEAS travaillent en ce sens.

Je ne sais pas ce que nos cultivateurs en pensent. À première vue, l'idée peut faire peur. Mais je sais beaucoup de cas où ça se fait, où l'homme alloue à sa femme un montant régulier dont elle peut disposer à sa guise.

Nous aimerions recevoir vos commentaires sur la question.
Marie-Josée

LA PAIX, REMÈDE À TOUS LES MAUX: Un conseil de 20 ans envoi ces conseils à celui qui dans la TCN du 14 septembre se plaignait de sa faiblesse devant les femmes, l'alcool: "Marie-Josée a conseillé les A.A., j'en suis, mais si tu me permets j'aimerais lui parler de ce que j'ai trouvé." "La paix" seul remède à tous les tracas d'ici bas, la jouissance d'avoir rencontré Dieu. Parce qu'avant, il m'était voilé et que maintenant, je le connais comme mon Sauveur personnel. Si cet homme veut communiquer avec moi, qu'il écrive au Courrier et on lui enverra mon nom et mon adresse.

TOURTE AUX POMMES, S.V.P.: Une amie de Montmagny aimerait avoir une recette de tourte aux pommes. Si une lectrice voulait bien la dépanner, merci.

IL FAUT QUE JE TROMPE MON MARI SOUVENT

Q/ Je suis une lectrice proche de la quarantaine. C'est la première fois que j'écris à un courrier, n'ayant pas senti le besoin de le faire avant. J'ai lu dans le courrier du 14 septembre la lettre de celui qui signait: "Un malade". Pauvre monsieur, comme je vous comprends, quand vous dites que vous flirtez même à l'église. Moi aussi, je suis prise du même mal que vous, mais voilà moi, je suis une femme, une mère de famille. Moi aussi je bois trop et surtout je flirte trop. C'est une maladie dont je voudrais bien pouvoir guérir, mais c'est très dur de s'en défaire. Et bien sûr que cela cause bien des chicanes dans mon ménage.

Pourtant, j'ai un bon mari, de bons enfants, mais ça ne me suffit pas. Il faut que je trompe

mon mari souvent. J'ai pourtant prié souvent pour que cela change. Peut-être que lorsqu'on est dans la trentaine avancée, ce sont des choses qui arrivent. Car, avant, je n'étais pas comme cela.

Marie-Josée, je sais que vous ne pouvez pas grand-chose à mon problème. Mais cela m'a fait du bien de me confier. Et vous, cher monsieur, j'espère que vous trouverez une solution à votre problème, de même que moi, j'espère en trouver une.

Une autre malade.

R/ On admet généralement aujourd'hui que l'alcoolisme est une maladie, mais je ne sais pas que le goût de flirter et de tromper son mari en soit une. Il ne faut quand même pas reléguer tous nos penchants sur la tablette des maladies à guérir. Vous dites avec à propos qu'avant, vous n'étiez pas comme ça. Avant, il y a encore quinze ans, une femme qui prenait un verre en public et qui faisait les yeux doux à un homme était immédiatement cataloguée parmi les "brebis galeuses", "les intouchables"! Cela rendait la vertu plus facile.

Aujourd'hui, les interdits sociaux sont moins forts et les occasions plus nombreuses. À l'approche de la quarantaine, les femmes vivent souvent mieux leur sexualité et sont moins craintives. Cela explique en partie votre comportement.

Il ne sert à rien de vous culpabiliser à outrance. Continuez de prier pour changer. Mais essayez aussi de changer pour vrai, pour une journée seulement. Ce qui écrase souvent c'est la perspective "de ne plus jamais boire, de ne plus jamais sortir avec d'autres..." Mais pour une journée, ça se supporte. Une journée, l'une après l'autre ça finit par faire des semaines et des mois. L'habitude vient de la répétition des actes. On change ses habitudes, insensiblement, comme on change de couleur de cheveux.

Surtout que vous avez un bon mari et des enfants. C'est un bien que beaucoup vous en-



Doigts agiles, coeur léger

7253 — Les jours frais demandent une veste chaude. Tailles 10-16 incl. Prix: \$1.50

7255 — Couvre-lit à motif de papillons, l'ancien apprêté à la moderne. Prix: \$1.50

7055 — Afghan aux divers motifs floraux. Prix: \$1.50

Adressez vos commandes à la Terre de Chez Nous, Service des Patrons, 109 Crockford Blvd., Scarborough, Ont. M1R 5B4. Ecrire en LETTRES MOULEES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

vieraient. Ne prenez pas le risque de le perdre. Le jeu n'en vaut pas la chandelle. Merci d'avoir écrit. Excusez-moi des considérations que je vous ai faites, même si vous ne les demandiez pas... déformation professionnelle.

UNE QUESTION DE "GUILLEMETS"

Q/ Je suis une lectrice du courrier. Vous avez publié en vedette dans la TCN du 21 septembre sous le titre "Où est l'hérédité, où est l'évolution?" une lettre où je commentais les propos de l'Abbé J. Rosaire Paquin qui affirmait "Tels parents, tels enfants..."

La sagesse et l'expérience d'un bon vieux curé de paroisse de 80 ans n'ont certes rien à voir avec le bout de

mes 32 ans, je ne le prétends pas non plus. Je suis bien loin d'avoir fait le tour de son jardin et ne suis pas plus près d'avoir fait le tour du vôtre.

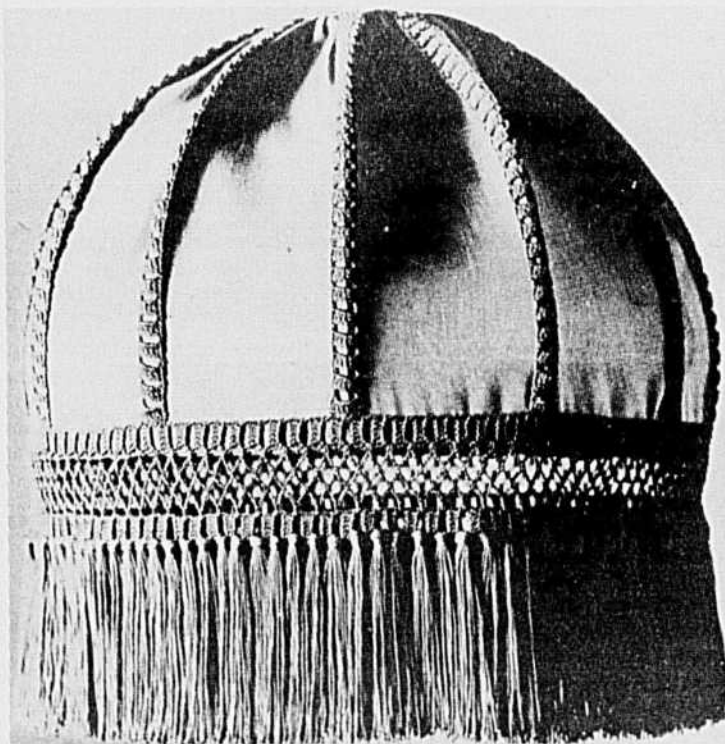
Quand vous dites "je n'entrerais pour ma part pas tellement la question des vices..." revérifiez la lettre de l'Abbé Paquin, et vous remarquerez que l'expression "parents vicieux" n'est pas de moi, mais de lui. J'avais oublié les guillemets.

L'approche que M. Paquin fait sur la question de l'hérédité est très intéressante et elle aurait pu l'être davantage si vous lui aviez tenu les mêmes propos que vous me teniez. Propos qui sont d'ailleurs en accord avec ma première lettre, si je prends la peine de la détailler.

Et dire que tout ça, à cause d'une paire de guillemets. À ma première intervention, je n'avais nulle intention de vous choquer. On est parfois surpris de l'effet que nos écrits provoquent. J'aurais peut-être dû dès le début m'abstenir de vous écrire.

Monique Aubin

Patron à 50 sous



GARNITURE POUR ABAT-JOUR TIFFANY — Ajoutez votre personnalité à vos lampes Tiffany qui créent tant d'intimité à une table de salle à manger ou à un coin de lecture. Modèle no CN 1872-F.

Adressez vos commandes à Patron à cinquante sous. La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.v.p. écrire en LETTRES MOULEES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas les cinquante sous pour frais de poste et le numéro de patron. Nos patrons sont en français.

Q/ Vous avez bien fait d'écrire la première fois, cela nous a permis de commenter un sujet intéressant et qui pour une fois sortait des sentiers battus, et vous avez surtout bien fait d'écrire la deuxième fois. Cela me permet de préciser qu'en parlant des "vices" je pensais moi aussi beaucoup plus à notre ami l'abbé Paquin et à ses positions sur la question qu'à vous-même.

Ceux qui connaissent les idées de ce vénérable curé savent qu'il tient la plupart du temps des propos très conservateurs. Dans ces pages, je m'abstiens volontairement de culpabiliser les gens et de leur faire la remontrance. Je ne crois pas que cela fasse partie de mes prérogatives. De plus en plus, ces pages deviennent un échange et je voudrais qu'elles soient une source de réconfort pour tous ceux qui se donnent la peine d'écrire. Merci.

Les hommes et la politique au Québec

Une chronique de Marc LESTAGE

Les tractations qui n'ont pas cessé entre les ministères de l'Agriculture et de l'Industrie Commerce depuis 1975, sur le partage de la juridiction de ces ministères en matière de transformation des produits agricoles, n'ont pas été vraiment atténuées par la décision du gouvernement actuel de mettre au rancart le projet de création d'un super-ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dont parlait à l'époque le ministre Normand Toupin.

Il suffit pour s'en convaincre de demander successivement aux directeurs des services de transformation des aliments et boissons (on dit développement au MIC), de quelle façon ce partage s'effectue aujourd'hui, pour mesurer l'ampleur de l'ampiètement des juridictions en ce domaine.

Pour certains, cette situation ne crée aucune difficulté dans la mesure où deux groupes de fonctionnaires appartenant à deux ministères s'efforcent au mieux de conseiller et d'orienter les entreprises de transformation des aliments.

Il existe pourtant une distinction fondamentale dans la philosophie qui anime ces deux groupes de fonctionnaires. Au ministère de l'Agriculture, la

Du nouveau pour les usines de produits laitiers

La Division du lait d'Agriculture Canada est en train de redéfinir complètement les objectifs et l'orientation de son programme d'enregistrement et d'inspection des usines afin d'y intégrer les programmes d'inspection et de classement des produits laitiers.

La Division veut ainsi centraliser les données informatiques de ces différents programmes en vue de produire des rapports de gestion plus complets, non seulement sur l'état sanitaire du matériel des usines, mais sur l'aspect mécanique, l'état bactériologique des produits, et d'autres renseignements relatifs à la catégorie, la qualité, le poids, la composition, etc.

**AMÉLIORER
SANTÉ — VIGUEUR
ÉTAT GÉNÉRAL
de votre troupeau**

CONSULTER:

le

Concentrés Scientifiques Bélisle inc.

196 boul. Richelieu, St-Mathias, Qué.
Tél.: Montréal (514) 658-8733
Québec (418) 475-6285

- service de nutrition
- service d'analyse
- service de formulation

Les MAQ et le MIC n'ont pas encore trouvé de compromis

préoccupation première est de donner une plus-value au produit agricole du Québec en assurant sa transformation sur place dans des formes aussi variées que possible afin d'élargir le potentiel de pénétration du produit local auprès des consommateurs.

Mais le secteur des aliments et boissons du Québec ne comprend pas que les produits locaux et le ministre Jean Garon aime bien à se rappeler. C'est à partir de cette constatation évidente que les fonctionnaires du MIC abordent les problèmes de développement de notre industrie agro-alimentaire dans un optique beaucoup plus large dont l'efficacité se mesure en terme de création d'emploi, d'investissement, d'innovation et de marché.

Mais où s'établit la limite lorsque vient le moment de développer le secteur des boissons? Les choix sont difficiles à faire et les entreprises ont parfois un peu de peine à s'y retrouver quand vient le moment de chercher un peu d'aide.

De façon globale, on semble aujourd'hui s'entendre pour effectuer un partage des dossiers entre le MIC et le MAQ, au domaine de la transformation, en établissant s'il s'agit d'une première ou seconde transformation...

Un exemple concret: La production de boeuf est amenée à un abattoir et apprêtée. Jusque là, c'est le ministère de l'Agriculture qui intervient.

Si cet abattoir décide de transformer cette viande en charcuterie ou en mets congelés, elle devra compter sur les conseils du ministère de l'Industrie et Commerce dont les services de mise en marché sont orientés exactement dans la même veine que ceux du ministère de l'Agriculture...

Un nouveau fractionnement de l'autorité survient à ce chapitre. De façon générale, on affirme que les services de mise en marché des produits agricoles du Québec à l'état nature relèvent du MAQ. Il y a pourtant des zones grises à ce chapitre.

Les conseillers en développement industriels du ministère de l'Industrie et Commerce font la promotion de tous les vins fabriqués dans la province sans distinction tandis que la promotion des fromages est l'affaire du ministère de l'Agriculture.

Cela explique sans doute que tout récemment encore on organisait chacun de son côté des dégustations avec des fromages et des vins importés comme accompagnement de peur que des vins et les fromages locaux fassent un mauvais ménage. Cette situation est beaucoup moins fréquente maintenant

parce que l'on a pris conscience de l'illogisme de la situation.

Tous les ministres et députés du gouvernement actuel ont toutefois été reçus avec des vins du Québec et des fromages importés il y a environ un an dans le Salon rouge du Parlement par la Société de promotion des vins du Québec. Quelques mois plus tôt, les fromages fins du Québec étaient lancés avec fracas et... beaucoup de vin importés à l'Institut d'hôtellerie du ministère du Tourisme du Québec, à Montréal, sans que personne ne s'offusque.

Sans relancer le dangereux débat inter-ministères qui a suscité des tiraillements il y a quelques années, il serait sans doute opportun de préciser la limite des interventions de chacun de ces ministères pour éviter les incohérences de cette nature.

Et même si l'on parvient au prix de nombreuses directives à réduire le nombre des accrochages, ce sera sans doute en établissant des définitions de tâches tellement larges qu'il y aura continuellement de la duplication de services.

Pareille situation ne manquera pas de coûter aux contribuables qui assurent tous les frais découlant de ces services.

.... et au Crédit agricole

À ce chapitre, il est peut être bon de rappeler que les gouvernements des provinces, au moins au Québec, et au pays entretiennent depuis près de 50

ans des programmes de financement agricoles qui proposent en fait les mêmes services aux agriculteurs.

De fait, le service canadien (Société du crédit agricole) existe depuis 1929 et l'office provincial a été créé dans sa forme originale en 1937, principalement dans le but de subventionner une partie de l'intérêt sur les prêts fédéraux.

Depuis lors, et jusqu'à la fin de 1969, l'organisme provincial a pris le leadership au Québec en prêtant 70.1 p.c. des montants déboursés par les deux organismes à 82.6 p.c. des cultivateurs intéressés.

Depuis le début des années 1970, l'organisme fédéral prêtait davantage au Québec que l'Office mais cette situation s'est rétablie en 1977-78 et il semble bien que les prêts du Québec seront supérieurs à ceux de l'organisme fédéral cette année, surtout à l'annonce des coupures budgétaires.

Ces rivalités paraissent dans une certaine mesure bien inutiles et il aurait sans doute été préférable que les provinces et Ottawa s'entendent dès le début pour répartir les rôles.

À l'époque, il semble que la position du Québec allait dans le sens qu'il fallait confier aux provinces la gestion de ces programmes alors que le fédéral agirait comme bailleur de fonds. Cette idée n'a pas été retenue et les deux organismes ont continué de se concurrencer jusqu'à aujourd'hui.

Il semble pourtant que la proposition du Québec vient de se confirmer partiellement par les modifications à la loi qui font de l'OCA un organisme d'évaluation des prêts tandis que les banques seront les principaux bailleurs de fonds.

Il ne faut toutefois pas penser qu'il en résultera un partage de responsabilités nouveau pour l'Office et la Société qui entendent bien demeurer des compétiteurs au Québec.



Winco

**notre assurance
fiabilité**

Le jour viendra où il vous faudra acheter un alternateur, parce que vous n'avez pas les moyens de manquer d'électricité. Winco vous offre des alternateurs fiables et durables.

"J'ai choisi le modèle Winco qui convient à mon exploitation. Quand je suis au loin, j'ai l'esprit tranquille grâce à la double assurance de technique et de fiabilité: Winco et la COOP! C'est champion!"

Pierre Bouchard
Pierre Bouchard Modèle: 30PTOC3

Voyez les modèles Winco chez votre dépositaire COOP ou écrivez à:

Coopérative Fédérée de Québec
4225 rue St-Joseph
Trois-Rivières, P.Q. G9A 5L9
Tél. (819) 379-8551

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE

3978

Meilleur que tous ses concurrents dans les régions à 2650 unités thermiques.

Le 3978 reste bien debout et produit un grain jaune à poids d'essai élevé. Pour profiter pleinement du maïs 3978, on vous conseille de le semer à raison de 24,000 graines à l'acre.

Le rendement de la semence ou de la récolte qu'elle donne peut être défavorablement influencé par des facteurs qui échappent à notre maîtrise, y compris les facteurs de milieu, les insectes et les maladies. La limite de garantie et de compensation que porte tout sac de semence de marque Pioneer fait partie des conditions qui en régissent la vente.

les champions des récoltes

SEMENCE DE MAÏS
DE MARQUE

PIONEER®

Pioneer Hi-Bred Limited,
Chatham, Ontario
PIONEER HI-BRED LIMITED,
rang 13, St-David, Comté d'Yamaska,
Québec J0G 1L0

© Marque déposée de Pioneer Hi-Bred Limited,
de Chatham, Ont. Pioneer est une marque,
les numéros identifient les variétés.



Cinq millions de miroirs du succès de leurs maris

par Rosaline LEDOUX

La société dans laquelle nous vivons a tendance à valoriser les personnes non pas sur la base de leurs qualités personnelles, mais bien plutôt par la fonction qu'elles occupent dans le monde du travail et par l'importance de la rémunération que cette fonction commande. Il n'est pas étonnant que dans une telle société les femmes au foyer se sentent dévalorisées.

Cette affirmation on la retrouve au début d'une étude que Monique Proulx, du conseil consultatif de la situation de la femme a mené sur la situation de la femme canadienne au foyer. Ces cinq millions de femmes se trouvent intimidées et mal à l'aise quand on leur demande "Que faites-vous dans la vie?" Les réponses reçues en disent long sur "l'indéfinissable malaise" dont parlait la sociologue américaine Betty Friedan. Oh! moi, je ne travaille pas, je ne suis qu'une ménagère", ou cette autre réponse: "Je suis reine du foyer", ou encore "Je suis un ingénieur domestique". Elles illustrent le sentiment de beaucoup de femmes au foyer qui éprouvent le besoin de s'excuser de "n'être que" ou celui de renchérir sur leur situation, comme pour redorer leur blason. C'est le symptôme d'un malaise.

La femme invisible

La femme au travail et la femme en tant qu'épouse et mère ont fait l'objet de nombreuses études sociologiques. Mais la femme au foyer reste l'invisible, la grande absente. Monique Proulx relève les rares études qui ont été faites la concernant. Dans une de ces études poursuivie en Angleterre sur les ménagères londonniennes, Ann Ozkley dénonce la discrimination faite à la femme, tant dans la sociologie de la famille que dans celle du travail. Elle fustige particulièrement la négligence à reconnaître le travail au foyer comme étant du travail et de limiter l'étude aux rôles classiques d'épouse et mère.

Dans un ouvrage intitulé "La femme captive" par Hannah Cavron, on offre un exemple de l'absence du travail au foyer dans ces études. Cette tendance viendrait de l'approche fonctionnaliste envisagée: on relègue l'homme au rôle instrumental, pendant que la femme exerce un rôle affectif. En d'autres termes, l'homme s'adonne à des activités externes et pourvoit au support financier de la famille, tandis que la femme donne support affectif aux membres de la famille et voit aux relations internes. La sociologie de la famille a fait un rôle important à la femme épouse et mère, mais non à celui de travailleuse à l'intérieur du foyer.

D'après Monique Proulx, un autre aspect méconnu du rôle de la femme au foyer est celui qu'elle joue par rapport à l'économie. Les femmes au foyer ne sont pas considérées comme faisant partie de la force de production. Le fait que la valeur de leur travail ne soit pas incluse dans la comptabilité nationale en est une démonstration évidente. Pourtant, leur travail invisible et non rémunéré assure le maintien et le renouvellement de la main-d'oeuvre présente en même temps qu'elle produit la génération future des travailleurs. Le célèbre économiste J.K. Galbraith affirme que si les femmes au foyer étaient rémunérées pour leur travail, elles constitueraient la catégorie la plus nombreuse de la main-d'oeuvre.

L'entretien et la réparation de la maison, de l'équipement, de l'automobile; l'achat et la préparation des aliments, la supervision de la consommation des enfants et l'organisation des divertissements sociaux, de même que pour la femme rurale, les multiples tâches accomplies pour secourir le mari sur la ferme, autant de travaux qui ne figurent pas dans le produit national brut et que les femmes ne peuvent monnayer.

La publicité entre en jeu, aussi d'après Galbraith et nous en sommes

aussi conscientes que lui pour admettre qu'elle exerce son conditionnement sur nous pour nous amener à croire que le bonheur est proportionnel à la quantité de biens et de services consommés. La conclusion vient naturellement: ce sont les femmes qui, dans ce rôle caché de servantes de la consommation, rendent possible la croissance infinie de la consommation.

Fabricante d'image à succès

La participation des femmes à la consommation n'est pas tant une réponse à un besoin personnel et psychologique qu'une composante de son rôle de plus en plus exigeant de ménagère. Par exemple, le succès de l'industrie des cosmétiques et celui de la décoration d'intérieur reposent non pas sur les besoins personnels des femmes au foyer, mais bien sur le fait que ces femmes ne font que répondre aux exigences de leur

rôle: maintenir leur bonne apparence et rendre leur foyer attrayant sont des contraintes du rôle d'épouse dans notre société. La femme au foyer, du moins celle de la classe moyenne, a la charge de fabriquer l'image du succès de son mari.

Ici encore, les femmes au foyer sont victimes des attitudes ambivalentes de la société à leur égard; tantôt blâmées pour leur propension à la consommation, tantôt encouragées à créer l'image du succès autour de leur mari, elles ont en définitive bien peu de liberté à l'intérieur de leur prétendu royaume.

Dans une étude sur les effets de la participation du mouvement de libération de la femme sur un groupe de maîtresses de maison d'une communauté universitaire de l'Ouest, Marylee Stephenson examine la définition du rôle de maîtresse de maison selon le stéréotype bien connu, celui d'un rôle de

service. Elle ne nie pas les satisfactions que l'on peut en retirer, mais souligne que ces attitudes tournent autour de la formation et du support des membres de la famille, à l'exception de la maîtresse de maison elle-même. Si l'on n'entreprend pas des efforts sérieux pour modifier les attitudes et les activités de toutes les personnes concernées, mari, enfants, la maîtresse de maison continuera d'être "une ménagère seulement", non pas parce que cette occupation ingrate et non rémunérée semble exiger peu de compétence, mais bien parce que la maîtresse de maison n'a pas le temps ni l'énergie pour faire autre chose.

Ces études marquent de l'avis de Monique Proulx du conseil du statut de la femme un point de départ remarquable pour la recherche sur la condition de la femme au foyer. Elles ont rompu le silence et l'isolement autour de la femme au foyer. Ce n'était pas trop tôt. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Le boeuf, votre régime et vous

À l'exception des pommes de terre, on peut dire généralement que les aliments blancs ne peuvent aider à se faire du sang rouge, nous dit Huguette Lanthier, du Centre d'Information sur le boeuf de Montréal.

Une enquête menée par Nutrition Canada a révélé qu'un grand nombre de Canadiens souffrait d'une déficience en fer. Les régimes mal équilibrés et l'abus des aliments pauvres en fer pourraient aggraver cette situation et faire ainsi de l'anémie un problème encore bien plus grave.

Viandes (3.5 oz unités) Fer (mg)

Boeuf	3.5 mg
Porc	3.5 mg
Poulet	1.6 mg
Poisson	1.1 mg
Foie de boeuf	9.0 mg

La ration quotidienne nécessaire aux hommes (de 19 à 50 ans) est de 10 mg, tandis qu'elle est de 14 mg pour les femmes (de 13 à 50 ans). Les bonnes sources de fer sont rares en dehors des viandes rouges, aussi le fer est-il un des éléments nutritifs les plus difficiles à se procurer. De plus le fer contenu dans la viande se trouve sous forme de hème et est plus assimilable que le fer qui n'est pas sous cette forme.

La viande est également notre principale source de zinc diététique et une excellente source de vitamines B.

Le boeuf et les calories

Le boeuf ne contient pas d'hydrates de carbone et si l'on mangeait seulement le maigre, le nombre de calories s'en trouverait sensiblement réduit. En effet, un morceau soigneusement paré peut perdre jusqu'à 80% de sa teneur en gras, ce qui équivaut à environ 150 calories.

Dans le tableau ci-dessous, on voit la teneur en gras et le nombre total de calories d'une portion de boeuf comparée à d'autres viandes ou substituts de viandes.

	Gras	Calories
3 1/2 oz de boeuf cuit - bien paré	4.4	144
3 1/2 oz de boeuf cuit - moyennement dégraissé	11.0	209
3 1/2 oz de boeuf cuit - non paré	22.0	300
3 1/2 oz de côtelette ou de longe de porc cuite	21.0	260
3 1/2 oz de dinde (ou de poulet) cuite	6.0	160
3 1/2 oz d'aiglefin cuit	5.5	158
4 c. à table de beurre d'arachides	32.09	380
1 tasse (environ) de haricots	7.0	310
2 oz de fromage	16.0	232
2 oeufs	12.0	160
1/2 de tasse de thon en conserve	6.2	150

Le boeuf bien paré contient moins de calories que toutes les autres viandes ou substituts de viandes.

Ces chiffres sont basés sur le Tableau des Valeurs Alimentaires de la Santé et du Bien-être qui n'a pas été révisé depuis que le nouveau système de classement du boeuf est entré en vigueur. Ce nouveau classement fut mis au point en 1972 pour permettre au consommateur d'avoir du boeuf plus maigre encore d'excellentes propriétés alimentaires. Par conséquent, la teneur en gras de la carcasse de boeuf a été considérablement réduite.

Champignons et fermentations

Vous partez joyeusement à la recherche des champignons et poussez un cri de victoire lorsque vous découvrez un beau spécimen. Mais, le saviez-vous?, ainsi que le précise Claude Moreau dans le Larousse des champignons, "comme les autres êtres vivants, les champignons respirent. La respiration peut se résumer en une absorption d'oxygène et un rejet de gaz carbonique. Mais en l'absence d'air, beaucoup de champignons, les levures en particulier, réalisent ce qu'on appelle une fermentation. "La fermentation est la vie sans air", affirmait Pasteur en 1861. La fermentation alcoolique consiste essentiellement en la transformation d'un sucre en alcool avec dégagement de gaz carbonique. De l'orge germée broyée donne un malt qui, traité par l'eau, fournit le moût. Additionné de houblon et ensemencé par le Saccharomyces cerevisiae, ce moût fermente et donne de la bière. De même une fermentation des jus de raisin par le S. cerevisiae var. ellipsoideus donne le vin. Le cidre résulte de la fermentation du jus de pomme. De très nombreuses boissons alcoolisées sont ainsi préparées par fermentation à l'aide de levures.

Les levures interviennent aussi dans la préparation du pain. Le gaz carbonique dégagé pendant la fermentation allège la pâte en la faisant "lever" et réalisant un alvéolage interne.

Des fermentations sont également provoquées pour la préparation de nombreux produits: l'industrie du cacao utilise les levures comme le S. theobromae, la préparation du thé nécessite une fermentation des feuilles du théier et la dépulpe des "cerises" du caféier exige l'intervention de champignons. Les fumeurs de scaferlati songent-ils que les feuilles de tabac subissent une fermentation provoquée par les champignons?

Outre les levures, certaines moisissures, comme des Mucor ou des Aspergillus, sont utilisées dans des fermentations."

La teneur en gras varie selon les différentes coupes de boeuf. Les coupes les plus maigres proviennent principalement de la cuisse c'est-à-dire: la ronde, la croupe, la pointe de surlonge et la noix de ronde. Dans les autres morceaux maigres on compte: le foie, les rognons et le coeur, ainsi que le boeuf maigre haché, le bifteck de flanc et le rôti d'épaule.

Si vous suivez un régime de 1000 calories et que votre consommation de calories provenant du gras n'est pas supérieure à 35% (350 calories), deux portions de boeuf bien paré par jour ne vous appartiennent que 80 calories; il vous reste alors 270 calories que vous pourrez tirer d'autres sources.

Centre d'Information sur le boeuf

Modification des taux d'intérêt S.C.A.

Le Ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé aujourd'hui une modification des taux d'intérêt exigés par la Société du crédit agricole. Le taux d'intérêt sera maintenant de 10 pour cent sur les prêts consentis en vertu de la Loi sur le crédit agricole, et de 9 1/4 pour cent sur les prêts consentis en vertu de la Loi sur le crédit aux syndicats agricoles.

"Ces taux d'intérêt sont révisés semestriellement, soit le 1er avril et le 1er octobre," nous dit M. Whelan, "et ils sont basés sur le rendement des obligations du Gouvernement."

Au cours du semestre qui s'est terminé le 30 septembre 1978, le taux d'intérêt était de 9 1/2 pour cent sur les prêts en vertu de la Loi sur le crédit agricole, et de 9 pour cent sur les prêts en vertu de la Loi sur le crédit aux syndicats agricoles. Le taux d'intérêt sur les prêts de la Loi sur le crédit agricole avait atteint 10 pour cent il y a deux ans.

M. Whelan fait remarquer que l'augmentation est attribuable à une pression constante à la hausse que les taux d'intérêt ont subi dans l'ensemble de l'économie canadienne. Le changement annoncé est décrété automatiquement en vertu du règlement concernant la Loi sur le crédit agricole.

N.D.L.R. — À cause de l'imminence de la grève des Postes, nous faisons imprimer ce numéro à l'avance, en espérant qu'il rejoindra la très grande majorité de nos lecteurs. Nous avons dû pour ce faire bouleverser quelques chroniques et supprimer le Dossier sur la chaux annoncé la semaine dernière. Nous le publierons dès que ce sera possible.

FILMS À LA TV — SEMAINE DU 21 AU 27 OCTOBRE 1978

Explication: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. — L'appréciation du film commence après le tiret placé à peu près au centre du texte. — À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (a) enfants; (b) adolescents.

MONTREAL Canal 2 — CBFT

MARDI, 24 OCTOBRE
14h.31 — **HONORE DE MARSEILLE** (5) — Fr. 1956. Comédie de M. Regamey avec Fernandel, Rellys et Andrex. — Un Marseillais raconte à un journaliste l'histoire de sa ville.

MARDI, 24 OCTOBRE
19h.00 — **NAPOLEON ET SAMANTHA** (5) — E.U. 1972. Comédie dramatique de B. McEveety avec Johnny Whitaker, Jodie Foster et Michael Douglas. — Après la mort de son grand-père, un orphelin part avec un bon inoffensif et une compagne de jeu à travers les montagnes.

JEUDI, 26 OCTOBRE
14h.31 — **LES JEUNES MARIÉS** (4) — It. 1958. Comédie de meurtres de M. Bolognini avec Franco Interlenghi, Antonella Lualdi et Gérard Blain. — Les amours de cinq jeunes gens, copains depuis longtemps.
20h.30 — **LA COURSE A L'ÉCHALOTE** (4) — Fr. 1975. Comédie de C. Zidi avec Pierre Richard, Jane Birkin et Michel Aumont. — Un jeune homme connaît diverses mésaventures à la suite d'un vol commis à la banque où il travaille.

MONTREAL Canal 10 — CFTM

SAMEDI, 21 OCTOBRE
20h.00 — **UN NUMERO DU TONNERRE** (Bells Are Ringing) (3) — E.U. 1960. Comédie musicale de V. Minnelli avec Judy Holliday, Dean Martin et Fred Clark. — Une téléphoniste s'occupe de la vie personnelle de ses clients, ce qui lui vaut diverses aventures.

DIMANCHE, 22 OCTOBRE
20h.00 — **LA BELLE ET L'EMPEREUR** (5) — All. 1959. Comédie musicale d'A. von Ambesser avec Romy Schneider, Jean-Claude Pascal et Helmut Lohner. — À Vienne en 1815, une jeune corsetière s'éprend d'un comte qui se dit valet de chambre.

LUNDI, 23 OCTOBRE
13h.30 — **LES PLAISIRS DE PENELOPE** (Penelope) (4) — E.U. 1966. Comédie de A. Hiller avec Natalie Wood, Ian Bannen et Peter Falk. — Une jeune femme

commet un hold-up à la banque dirigée par son mari.
21h.00 — **VENDETTA (Blood Feud)** (5) — E.U. 1973. Drame policier de P. Wendkos avec James Stewart, Lew Ayres et Strother Martin. — Un avocat réputé est mêlé à une affaire de meurtre dans sa propre famille.

MARDI, 24 OCTOBRE
13h.30 — **FIÈVRE BLONDE (Value for Money)** (5) — G.B. 1955. Comédie de K. Annakin avec Diana Dors, John Gregson et Susan Stephen. — Un provincial devient amoureux d'une danseuse blonde et en oublie sa fiancée.

MERCREDI, 25 OCTOBRE
13h.30 — **LA PORTE DU DIABLE (Devil's Doorway)** (3) — E.U. 1950. Western de A. Mann avec Robert Taylor, Louis Calhern et Paula Raymond. — Héros de la guerre de Sécession, un Indien demeure quand même victime de discrimination raciale.

20h.30 — **LE GARÇON DU MISSISSIPPI (Huckleberry Finn)** (5) — E.U. 1975. Comédie dramatique de R. Totten avec Ron Howard, Antonio Fargas et Jack Elam. — Un adolescent descend le Mississippi sur un radeau en compagnie d'un esclave fugitif.

JEUDI, 26 OCTOBRE
13h.30 — **LA ROULOTTE DU PLAISIR (The Long Long Trailer)** (4) — E.U. 1954. Comédie de V. Minnelli avec Lucille Ball et Desi Arnaz. — Un couple fait son voyage de noces dans une roulotte géante.
20h.00 — **REFROIDI À 99% (99 and 44/100% dead)** (5) — E.U. 1974. Comédie policière de J. Frankenheimer avec Richard Harris, Edmond O'Brien et Ann Turkel. — Un tueur à gages des plus habiles est engagé par un chef de bande en lutte contre un rival.

VENREDI, 27 OCTOBRE
13h.30 — **ILLEGITIME DÉFENSE** (5) — It. 1965. Drame de G. Montaldo avec Renato Salvatori, Norma Bengell et Antonio Segurini. — Un industriel peu scrupuleux tue l'amant de sa femme.

TROIS-RIVIÈRES Canal 13 — CKTM

LUNDI, 23 OCTOBRE
17h.00 — **LA BAGARRE DE SANTA FE (Santa Fe)** (5) — E.U. 1951. Western de I. Pichel avec Randolph Scott, Janis Carter et Jerome Courtland. — Après la guerre de Sécession, trois frères sudistes luttent contre les Yankees.

MARDI, 24 OCTOBRE
17h.00 — **L'AGLE DU DÉSERT (The Desert Hawk)** (5) — E.U. 1950. Film d'aventure de F. de Cordova avec Yvonne de Carlo, Richard Greene et Jackie Gleason. — Dans une région d'Orient, un jeune homme s'érige en protecteur des opprimés.

MERCREDI, 25 OCTOBRE
17h.00 — **À L'ABORDAGE (Against All Flags)** (5) — E.U. 1952. Film d'aventures de G. Sherman avec Errol Flynn, Maureen O'Hara et Anthony Quinn. — Un officier anglais est chargé d'une mission d'espionnage à Madagascar.

JEUDI, 26 OCTOBRE
17h.00 — **LE MÉTÉORE DE LA NUIT (It Came from Outer Space)** (5) — E.U. 1953. Drame de science-fiction de J. Arnold avec Richard Carlson, Barbara Rush et Charles Drake. — D'étranges personnages, libérés d'une fusée, envahissent une région.

VENREDI, 27 OCTOBRE
17h.00 — **À L'EST DE SUMATRA (East of Sumatra)** (6) — E.U. 1952. Drame d'aventures de B. Boetticher avec Jeff Chandler, Marilyn Maxwell et Anthony Quinn. — Pour se procurer de la main-d'oeuvre, un ingénieur promet des vivres à un chef indigène.

CHICOUTIMI Canal 6 — CJPM

SAMEDI, 21 OCTOBRE
20h.00 — **LES REVÊTES ÉROTIQUES DE PAULA SCHULTZ (The Wicked Dreams of Paula Schultz)** (6) — E.U. 1967. Comédie de G. Marshall avec Elke Sommer, Bob Crane et Werner Klemperer. — Une championne d'athlétisme saute le mur de Berlin à la perche pour se réfugier en zone occidentale.

DIMANCHE, 22 OCTOBRE
20h.00 — **TONY ROME EST DANGEREUX (Tony Rome)** (4) — E.U. 1967. Drame policier de G. Douglas avec Frank Sinatra, Jill St. John et Simon Oakland. — Les mésaventures d'un détective privé aux prises avec les exigences de plusieurs membres de la même famille.

LUNDI, 23 OCTOBRE
13h.30 — **LES HEURES NUES** (4) — It. 1965. Drame psychologique de M. Vicario avec Rossana Podesta, Keir Du Lea et Philippe Leroy. — Une femme mariée a une aventure sentimentale avec un étudiant.
21h.00 — **LE VISAGE DE LA PEUR (The Face of Fear)** (5) — E.U. 1971. Drame policier de G. McCowan avec Elizabeth Ashley, Ricardo Montalban et Jack Warden. — Une jeune femme fait appel à la police pour échapper à un tueur à gages.

MARDI, 24 OCTOBRE
13h.30 — **LUMIÈRE SUR LA PIAZZA (Light in the Piazza)** (4) — E.U. 1962. Drame psychologique de G. Green avec Yvette Mimieux, Olivia de Havilland et George Hamilton. — Une touriste américaine s'inquiète d'une idylle entre sa fille, retardée mentalement, et un jeune Italien.

MERCREDI, 25 OCTOBRE
13h.30 — **SEPT DU TEXAS** (5) — Esp. 1964. Western de J. L. Romero avec Paul

Piaget, Robert Hundar et Gloria Miland. — Pour sauver sa femme atteinte d'une maladie grave, un fermier de l'ouest entreprend un voyage dangereux.
20h.00 — **BALLADE POUR DES DIAMANTS (The Great Ice Rip-Off)** (5) — E.U. 1974. Drame policier de D. Curtis avec Gig Young, Lee J. Cobb et Matt Clark. — Un criminel organise quatre vols de bijoux sur la côte du Pacifique.

JEUDI, 26 OCTOBRE
13h.30 — **SURSIS POUR UN VIVANT** (5) — Fr. 1959. Drame de V. Merenda avec Henri Vidal, Lino Ventura et Dawn Addams. — Une organisation criminelle offre à des désespérés un suicide agréable et garanti.

20h.00 — **LA MAIN À COUPER** (5) — Fr. 1973. Drame policier de E. Périer avec Lea Massari, Michel Bouquet et Bernard Blier. — Après avoir trouvé son amant assassiné, la femme d'un chirurgien est victime d'un chantage.

VENREDI, 27 OCTOBRE
13h.30 — **UN AMOUR BREF** (5) — It. 1969. Drame psychologique de R. Scavoletti avec Joan Collins, Mathieu Carrière et Massimo Serato. — À Trieste, un étudiant tourmenté a une aventure sentimentale avec une veuve dans la quarantaine.

QUÉBEC Canal 4 - CFCM

SAMEDI, 21 OCTOBRE
20h.00 — **BUONA SERA, MADAME CAMPBELL (Buona sera, Mrs Campbell)** (5) — E.U. 1963. Comédie de M. Frank avec Gina Lollobrigida, Phil Silvers et Peter Lawford. — Une Italienne se fait payer une pension alimentaire par trois Américains en faisant croire à chacun qu'il est le père de sa fille.

DIMANCHE, 22 OCTOBRE
20h.00 — **GARE À LA PEINTURE (The Art of Love)** (5) — E.U. 1965. Comédie de N. Jewison avec James Garner, Dick Van Dyke et Elke Sommer. — Un écrivain suggère à son ami, peintre, de simuler un suicide pour devenir célèbre.

LUNDI, 23 OCTOBRE
13h.30 — **IMMORTEL AMOUR (Miracle in the Rain)** (5) — E.U. 1955. Drame sentimental de R. Mate avec Jane Wyman, Van Johnson et Peggy Castle. — À la mort de son fiancé, tué à la guerre, une jeune fille sombre dans le désespoir.
21h.00 — **LA JUSTICE DU PENDU (The Hanged Man)** (5) — E.U. 1974. Western de M. Caffey avec Steve Forrest, Dean Jagger et Will Geer. — Après avoir survécu à la pendaison, un criminel décide de servir la justice.

MARDI, 24 OCTOBRE
13h.30 — **LES INSEPARABLES (Marriage on the Rocks)** (5) — E.U. 1965. Comédie de J. Donohue avec Frank Sinatra, Deborah Kerr et Dean Martin. — Un cou-

ple divorcé se remarie après toutes sortes d'aventures cocasses.

MERCREDI, 25 OCTOBRE
13h.30 — **BOMBARDIER B-52 (Bombers B-52)** (5) — E.U. 1957. Drame de G. Douglas avec Karl Malden, Natalie Wood et Eileen Zimbalist. — Un sergent-mécanicien de l'aviation s'entend mal avec un officier supérieur.

13h.30 — **MURIETA** (5) — Esp. 1965. Western de G. Sherman avec Jeffrey Hunter, Arthur Kennedy et Diana Lorys. — Un jeune Mexicain maltraité par des aventuriers devient le chef d'une bande de pillards.

20h.00 — **VIVE LA QUILLE** (6) — It. 1974. Comédie de M. Guerrini avec Jacques Dufilho, Aldo Maecione et Franco Diogene. — Un régiment d'incapables sous les ordres d'un colonel fantoche participe à des grandes manoeuvres internationales.

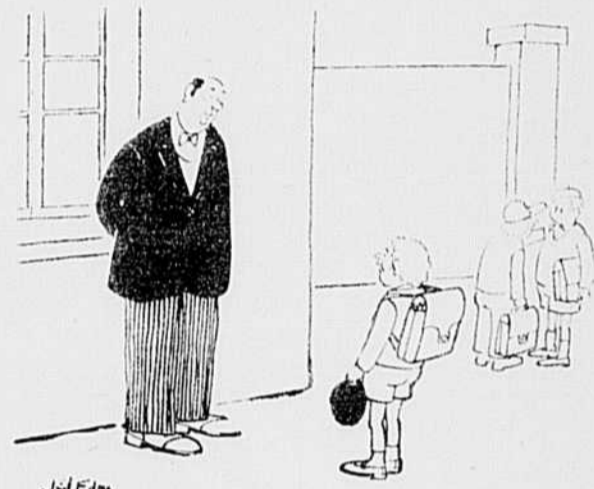
VENREDI, 27 OCTOBRE
13h.30 — **HANNIBAL** (6) — It. 1959. Drame historique de C.L. Bragaglia avec Victor Mature, Rita Gam et Gabriele Ferzetti. — Pendant sa marche sur Rome, Hannibal s'éprend d'une prisonnière romaine.

JONQUIÈRE Canal 12 — CKRS

LUNDI, 23 OCTOBRE
17h.00 — **UN HOLD-UP EXTRAORDINAIRE (Gambit)** (5) — G.B. 1966. Comédie policière de R. Neame avec Michael Caine, Shirley MacLaine et Herbert Lom. — Avec l'aide d'une danseuse curasienne, un aventurier veut voler une statue précieuse à un millionnaire arabe.

MARDI, 24 OCTOBRE
17h.00 — **LES RÉVOLTÉS DU BOUNTY (Mutiny on the Bounty)** (4) — E.U. 1962. Drame de L. Milestone avec Marlon Brando, Trevor Howard et Richard Harris. — En 1788, au cours d'un voyage, la tyrannie du capitaine du Bounty suscite la révolte de l'équipage.

JEUDI, 26 OCTOBRE
17h.00 — **LA MONTAGNE DES NEUF SPENCER (Spencer's Mountain)** (5) — E.U. 1963. Drame psychologique de D. Daves avec Henry Fonda, Maureen O'Hara et James MacArthur. — Un homme consent à sacrifier un terrain légué par ses ancêtres pour que son aîné puisse étudier.



— *Moi, pourvu que je sache compter jusqu'à dix, ça ira, je veux être arbitre de boxe quand je serai grand.*

Dominion salue les producteurs du Québec!

Le kiosque Dominion au Salon international de l'agriculture et de l'alimentation qui a lieu du dimanche 22 octobre au dimanche 29 octobre inclusivement, au Stade olympique est en hommage aux producteurs québécois.

Les Supermarchés Dominion Ltée sont heureux de vous inviter à cette exposition où vous pourrez admirer un jardin naturel où poussent les bons produits de la terre du Québec.

Nous sommes fiers de participer à cet événement qui nous permet de souligner l'excellent travail des producteurs de chez nous et surtout d'en discuter avec eux.

Venez nombreux!

Ça c'est du supermarché
Dominion



Mme Plumptre est passée chez Steinberg mais ses idées demeurent à Ottawa

par Marc LESTAGE

Les études continuent de s'empiler dans les officines du gouvernement fédéral depuis que l'on tente à tous les niveaux de trouver une solution "rationnelle" aux problèmes de l'inflation engendré, semble-t-il, par la hausse fulgurante des prix des aliments.

La dernière trouvaille dans ce sens a été diffusée par M. Robert C. Douglas, le directeur exécutif du Centre d'étude sur l'inflation et la productivité, l'organisme qui a pris la relève de la Commission de lutte à l'inflation, elle-même issue de la Commission de contrôle des prix des aliments.

Les conclusions de ce spécialiste sont très éloquentes: Il semble certain, selon M. Douglas que les producteurs de lait du pays trouveraient d'avantage à réduire leur production et à laisser la Commission canadienne du lait acheter sur le marché mondial le beurre dont la population canadienne a besoin...

Le travail fait une évaluation globale de la politique à long terme de la Commission canadienne du lait. "Après trois ans, lit-on, un seul des cinq objectifs a été atteint".

Selon M. Douglas le manque d'efficacité de ce secteur découle directement du fait que la politique laitière est basée sur l'objectif que: "la production canadienne de beurre doit provenir du pays".

Or, pour atteindre cet objectif, les producteurs de lait mettent également en marché un surplus de 260 millions de livres de poudre de lait écrémé que le gouvernement doit subventionner avant de le vendre à rabais sur le marché mondial.

Selon l'analyse de M. Douglas, il semble acquis que l'économie canadienne bénéficierait d'une réduction de la production de lait. À titre d'exemple, le travail constate que un milliard de livres de lait produits à la limite du contingentement global rapporte \$2,35 millions aux producteurs alors que ceux-ci doivent investir \$5,12 millions en matière première et jusqu'à \$8,31 millions si on inclut la main d'oeuvre et l'investissement de capital pour le produire.

Or, selon les économistes, la quantité de beurre produite avec cette matière première coûterait beaucoup moins si on décidait de l'acheter sur le marché mondial. De fait, selon M. Douglas la Commission canadienne du lait enregistrera sur ce milliard de livre, une économie d'environ \$2,85 millions.

Pour les producteurs, cette hypothèse implique évidemment une baisse de leur revenus mais également une baisse de coûts qui pourraient de toute façon être compensés par la remise aux producteurs de l'économie de \$2,85 réalisée par la CCL à l'achat de lait sur le marché d'importation plutôt qu'en subventionnant la production locale.

En ce qui concerne l'économie agricole du pays, ce réajustement serait aussi bénéfique en ce sens qu'il permettrait de réaligner une partie importante de l'appareil de production et des effectifs dans d'autres types de production, de conclure le travail.

Le Québec au bout du fil...

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche informe les Québécois que dorénavant toute personne peut appeler sans frais, de partout au Québec, au numéro de téléphone suivant: 1-800-462-5353 pour obtenir des renseignements ou des publications sur le tourisme chez nous. Toutefois, depuis la région avoisinant la ville de Québec, les usagers désirant le même service devront utiliser le numéro 643-2280.

À propos du boeuf

Vous vous posez beaucoup de questions ces temps-ci au sujet du boeuf? Le Centre d'Information sur le Boeuf sera au 25e Salon International de l'Agriculture et de l'Alimentation pour y répondre. En effet, le 22 octobre le fourgon (chuckwagon) fera son entrée au grnd stade pour s'y installer jusqu'au 29.

Ce kiosque indiquera les changements qui ont été apportés dans l'industrie du boeuf depuis les 50 dernières années. Ces changements se sont effectués surtout aux niveaux de la production, de la transformation et des méthodes de cuisson.

Intitulé "À Propos du Boeuf", le kiosque démontrera à ses visiteurs comment apprêter le boeuf à l'ancienne comme à la moderne. Ne manquez donc pas la chance de déguster et de collectionner nos recettes.

Le Centre d'Information sur le Boeuf mettra aussi à votre disposition plusieurs dépliants informatifs en plus de leur tableau de la *Découpe du Boeuf*. Ce tableau vous permet de reconnaître à l'étalage les diverses coupes de boeuf et la méthode de cuisson appropriée au degré de tendreté de chaque coupe.

Avis aux producteurs de fruits et légumes qui désirent voter pour le plan conjoint

De nombreux producteurs de fruits et légumes se sont déjà prévalus de leur droit de voter en faveur du plan conjoint des fruits et légumes. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait et qui désirent que leur vote soit enregistré, ils doivent aller le porter directement aux bureaux de la Régie des marchés agricoles au 201 Crémazie est, au 5e étage, à Montréal. Et ce, avant le 16 octobre.

La grève éventuelle dans les Postes empêchant la procédure normale de continuer de se dérouler.

Chaque jour, aura lieu le tirage d'un bon d'achat d'une valeur de \$10., grâce à la générosité des magasins Dominion.

Avant que le fourgon se remette en route, samedi le 28 octobre à 13:00 heures.

Les consommateurs auront l'occasion de profiter des bons conseils de Monique Chevrier en assistant à une démonstration sur la coupe du boeuf.

Soyez des nôtres du 22 au 29 octobre.

LE NOUVEL ÉVACUATEUR INCLINÉ DE

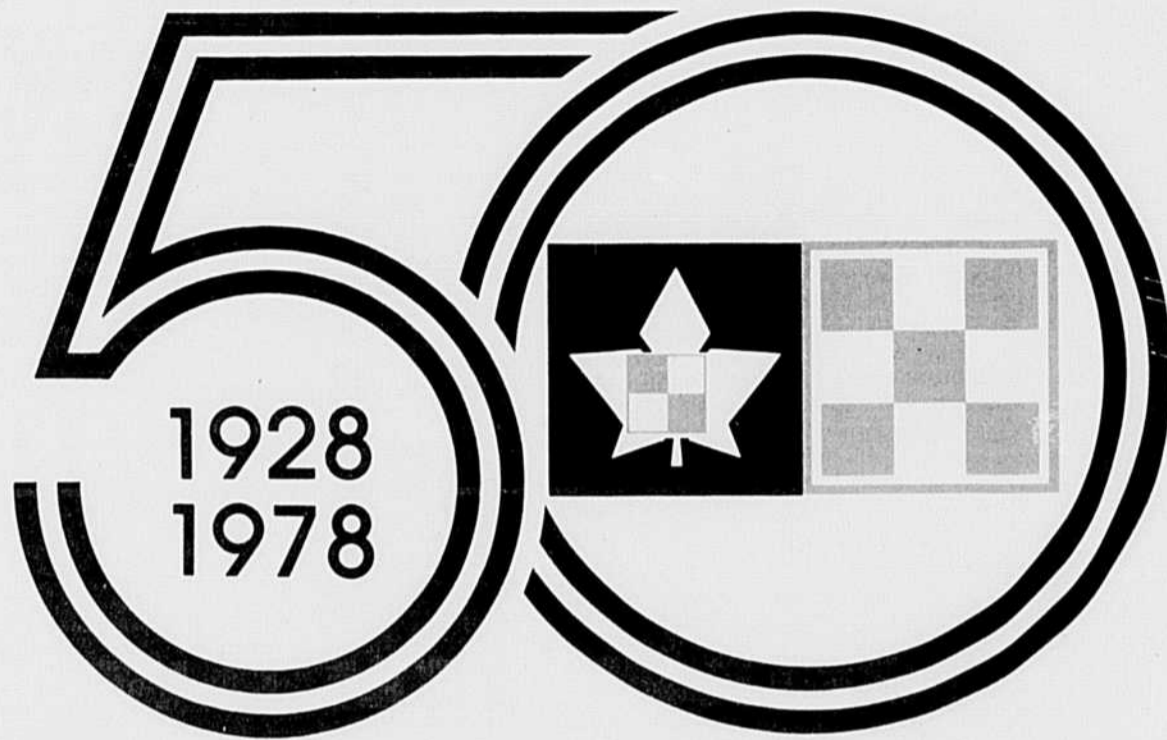
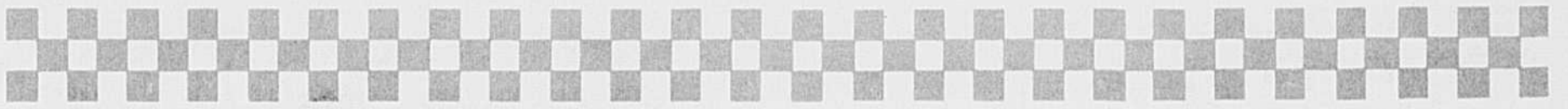
JUTRAS

un prix qui vous surprendra!

Le nouvel évacuateur incliné de JUTRAS est économique et nécessite un minimum d'entretien. Son fonctionnement hydraulique lui assure une grande puissance d'évacuation et élimine les nombreux problèmes causés par la transmission et la chaîne d'un évacuateur aérien conventionnel.

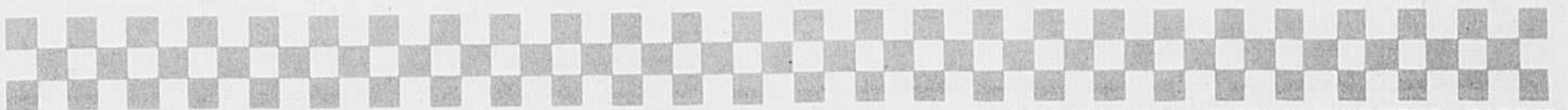
Cet évacuateur sera en montre à notre kiosque au 25e Salon international de l'agriculture et de l'alimentation, Parc Olympique, Montréal, 22 au 29 octobre, 1978

La Cie J.E. Jutras Inc.,
100 rue Monfette,
Victoriaville, Qué.
(819) 752-9748 G6P 6T2



Ralston Purina Canada inc.

**50 ANS
Au service des
éleveurs
du Québec**



Les producteurs bénéficient de la loi sur le paiement anticipé des récoltes

Les groupes de producteurs du Canada bénéficient de la Loi fédérale sur le paiement anticipé des récoltes.

Aux termes de cette loi appliquée par Agriculture Canada, les groupes de producteurs admissibles peuvent obtenir des prêts sans intérêt qui leur permettent de verser à leurs membres des paiements anticipés. L'agriculteur peut alors entreposer ses produits au lieu de les vendre au moment de la récolte, période durant laquelle les prix peuvent être inférieurs à ceux qu'il pourrait obtenir plus tard durant la campagne.

Toute organisation de producteurs possédant les aptitudes financières et administratives exigées par la Loi est admissible à ce programme qui s'applique à toutes les cultures entreposables produites au Canada, à l'exception du blé, de l'avoine et de l'orge cultivés dans les régions relevant de la Commission canadienne du blé.

Selon M. Murray Pearson de la Division des céréales et des cultures spéciales, 15 groupes de producteurs ont déjà obtenu des prêts garantis pour la campagne 1978-1979 dont le montant total s'élève à environ \$57 millions.

Cette année, trois groupes de la Colombie-Britannique participent au programme: *Interior Vegetable Marketing Agency Ltd* (Vernon), \$150 000; *B.C. Tree Fruits Ltd* (Kelowna) \$11 millions et *B.C. Coast Vegetable Cooperative Association* (Richmond), \$2,8 millions.

En vertu de ce programme, l'Alberta

Potato Commission de Lethbridge peut emprunter jusqu'à \$3 millions.

En Ontario et au Québec, les organisations suivantes ont obtenu des prêts garantis aux termes de la Loi: *Ontario Soya-Bean Growers' Marketing Board* (Chatham), \$30 millions; *Ontario Burley Tobacco Growers* (Chatham), \$500 000; *Norfolk Fruit Growers' Association* (Simcoe), \$880 000; *Quinte Fruit Growers' Ltd* (Trenton), \$240 000; *Blue Water Storage Ltd* (Thornbury), \$340 000; la Fédération des producteurs de pommes du Québec, \$3,5 millions; la Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec, \$2,6 millions; la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec, \$2,25 millions.

Trois groupes des Maritimes ont adhéré au programme: *P.E.I. Vegetable Growers' Co-operative Association Ltd* (Sherwood) \$60 000; *Nova Scotia Wheat Marketing Board* (Canning) \$160 000; et *Grain Corn Producers' Association of Nova Scotia* (Canning), \$30 000.

"Il y a d'autres groupes de producteurs désireux de s'inscrire au programme introduit l'année dernière et dont l'application a été couronnée de succès, de préciser M. Pearson. Par ailleurs, la plupart des participants ont redemandé des prêts."

Pour de plus amples renseignements sur la Loi sur le paiement anticipé des récoltes, communiquer avec la Division des céréales et des cultures spéciales, Agriculture Canada, édifice Sir John Carling, Ottawa (Ont.), K1A 0C5.

L'organisation provinciale des jeunes ruraux se met en branle

Un comité provisoire vient d'être formé afin de concevoir et mettre sur pied une organisation provinciale autonome des jeunes ruraux du Québec.

Rappelons qu'en 1976, les autorités du ministère de l'Agriculture du Québec décidaient de ne prendre en charge, au niveau de la jeunesse rurale, que la clientèle-relève agricole. À la même époque, on signait une entente avec le bureau de l'extension de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval dans laquelle ce dernier se voyait confier la tâche de travailler à réorganiser le mouvement des jeunes ruraux du Québec.

En 1978, l'équipe de travail de l'Université Laval présentait aux représentants du milieu agricole concernés un document dans lequel on recommandait entre autres la création d'une organisation provinciale autonome pour ce mouvement. Le document en

question propose également des objectifs au mouvement, des principes directeurs ainsi qu'une structure.

Ce n'est qu'en août dernier que les représentants du milieu agricole ont été en mesure de donner leur appui au principe d'une organisation de la jeunesse rurale. Pour qu'une telle organisation prenne forme, ils ont décidé de former un groupe de travail (comité provisoire). Le comité est composé de huit personnes dont six représentent les différents organismes qui ont donné leur appui à une telle organisation provinciale: l'UPA, la Coopérative Fédérée, la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, les Cercles de fermières, la Québec Young Farmers Association, le Conseil provincial des jeunes éleveurs du Québec, deux représentants d'organisations de jeunes ruraux en région et un représentant du MAQ.

H.-Louis Arsenault
Comité provisoire J. Ruraux.

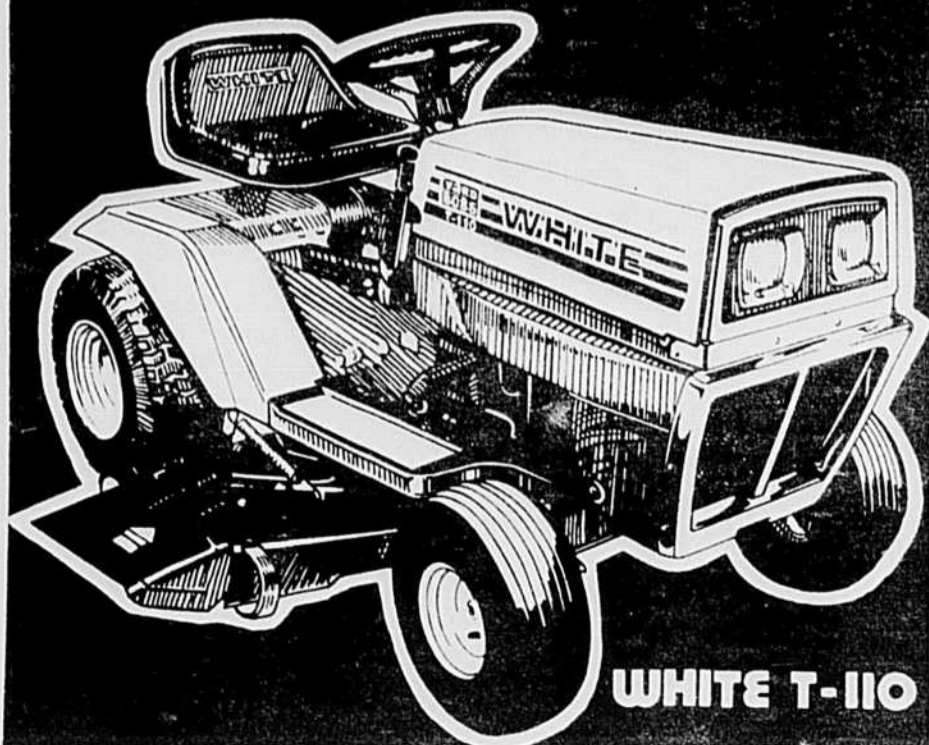
BIENVENUE AU STAND FÉDÉRÉE-WHITE

À l'occasion du Salon International de l'Agriculture et de l'Alimentation
PARC OLYMPIQUE 22 au 29 octobre 1978

La gamme complète des outillages WHITE pour pelouse et jardin sera en montre: tracteurs de jardin, de pelouse, tondeuses à siège, tondeuses poussées, motobêches etc.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
SERVICE DES MACHINES AGRICOLES
611 rue du Marché Central, Montréal, P.Q.



WHITE T-110

TRAITEMENT DE LA MAMMITE EN 3 ÉTAPES

1ère étape

BAIN DE TRAYONS avec HIBITANE

Réduisez les pertes de lait en diminuant jusqu'à 50 p. 100 la fréquence des nouvelles infections. HIBITANE est la solution bleue qui possède l'action antibactérienne soutenue de la chlorhexidine.



ÉPARGNEZ DE L'ARGENT

2ème étape

TRAITEMENT DE LA VACHE TARIE

En vente chez le vétérinaire. Il a été prouvé que l'infection peut être éliminée plus facilement par le traitement de la vache tarie que de la vache en lactation.



ÉPARGNEZ ENCORE DAVANTAGE

3ème étape

CONSULTEZ LE VÉTÉRINAIRE

Il doit être la pierre angulaire d'un bon traitement anti-mammite. La santé et la productivité du troupeau sont ses préoccupations principales.



ASSUREZ-VOUS DU SUCCÈS

HIBITANE* bain de trayons

(acétate de chlorhexidine)

LABORATOIRES AYERST
Division de Ayerst, McKenna & Harrison,
Limitée, Montréal, Canada

Ayerst

*déposé

Fabrication canadienne selon accord avec IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES LIMITED

Révision des règlements sur la volaille transformée

La Division de l'aviculture d'Agriculture Canada a révisé les règlements concernant l'emballage et le classement de la viande de volaille.

Les changements, entrés en vigueur plus tôt cette année, prévoient de nouvelles exigences sur l'étiquetage, concernant le bilinguisme et la conversion au système métrique, une nouvelle catégorie de volaille transformée et des signes distinctifs de classement.

M. J.A. Morrison, chef de la section de l'inspection et du classement de la Division de l'aviculture, souligne que les changements tiennent compte des méthodes de transformation de l'industrie et des exigences des marchés étrangers.

Sur l'emballage ou l'enveloppe de chaque carcasse de volaille, on peut maintenant lire:

- le nom commun du produit, par exemple "jeune dindon";
- la catégorie désignée par une lettre inscrite sur une feuille d'érable dont la couleur représente un code (le rouge désigne la catégorie A; le bleu, les catégories Canada B et Canada utilité; le brun, Canada C; la catégorie "Canada Conserve" n'est pas désignée par une feuille d'érable);
- un sceau de salubrité (après l'inspection de la carcasse par un vétérinaire d'Agriculture Canada);
- la quantité ou le poids net;
- la marque (au choix);
- le nom et l'adresse de l'emballer.

La viande constitue un élément important dans un régime équilibré. Bien que la viande se digère très bien (même mieux que les légumes) elle traverse plus lentement le tube digestif, donnant ainsi à celui qui en mange une impression de satiété. Aussi pour une personne astreinte à suivre un régime le sentiment de satisfaction durera plus longtemps.

Les protéines, bien sûr, sont l'élément nutritif essentiel contenu dans la viande, et un des éléments nécessaires à tout régime. Le fer, également, est un élément essentiel, cependant on ne le retrouve pas en quantité égale dans toutes les viandes. Le poisson et la volaille contiennent moins de fer que les viandes "rouges", comme le boeuf par exemple. Les aliments pauvres en fer sont visiblement moins pigmentés; ce qui est très significatif étant donné que les sels de fer sont tous colorés et généralement ils donnent de la couleur à l'aliment riche en fer.

Les inscriptions sont bilingues et le poids net est indiqué en unités impériales et métriques.

Au sujet de l'emballage, le règlement stipule que les contenants (contenants pour l'expédition et enveloppes) doivent être durables et protéger le produit, de l'abattoir au consommateur.

Le nouveau règlement prévoit un changement de nom pour les pondueuses communément appelées "poules". Elle seront désormais désignées sous l'appellation "poule à bouillir" et l'expression "à bouillir" figurera ailleurs sur l'étiquette. Les transformateurs, les producteurs et les consommateurs ont cru qu'une modification du nom permettrait de mieux identifier cette espèce de volaille.

"On a ajouté une nouvelle catégorie pour les sujets destinés à la transformation. Il s'agit de "Canada Conserve" dont la vente au détail est interdite. Les transformateurs utilisent cette catégorie de volaille pour la mise en conserve, pour incorporer en morceaux dans les pâtés congelés et préparer d'autres produits semblables."

M. Morrison ajoute que l'abaissement de la teneur en gras de certaines catégories de dindon constitue une autre modification importante du règlement. Les producteurs et les consommateurs ont exigé des dindes moins grasses non seulement à cause du prix, mais aussi de la perte à la cuisson.

La Division de l'aviculture a entrepris certaines recherches afin de déterminer la teneur en gras maximale des dindons à griller, du point de vue de la tendreté, de la jutosité, du goût et de l'apparence générale du produit. À la suite de ces études, la Division a redéfini les critères de finition pour la dinde et le dindon à griller.

Ces modifications ont été adoptées après consultation avec les transformateurs de volaille, les producteurs (par l'entremise de l'Office canadien de commercialisation du dindon et du Conseil canadien du poulet à griller) et les consommateurs par le biais de l'Association canadienne des consommateurs.

Le règlement révisé est régi en vertu des dispositions de la Loi sur les normes des produits agricoles au Canada et complète les règlements et les lois appliqués par les autres ministères. La dernière révision importante des règlements concernant la volaille remonte à 1959 et la présente est la dernière d'une série effectuée par la Division de l'aviculture au chapitre des oeufs en coquilles et des produits d'oeufs.

M. Morrison conclut en soulignant que l'industrie a généralement bien accueilli les modifications apportées.

L'AFEAS et les mesures fédérales

Un pas en avant, un pas en arrière

Le Gouvernement fédéral annonçait, récemment une série de mesures visant à diminuer les dépenses gouvernementales et améliorer l'économie canadienne. De toutes ces mesures, deux ont particulièrement retenu l'attention de l'AFEAS (Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale): le crédit d'impôt remboursable pour les parents ayant charge d'enfants et les changements préconisés aux règlements de l'assurance-chômage.

Débutons positivement avec la mesure qui, à notre avis, constitue un véritable pas en avant, soit celle du crédit d'impôt remboursable pour chaque enfant (\$200). L'AFEAS adoptait, lors de son récent congrès, une résolution demandant pareil crédit d'impôt. Évidemment, le montant de \$200 n'est pas suffisamment élevé, mais nous osons croire qu'on le révisera sous peu et qu'on l'indexera. Pareil crédit d'impôt nous apparaît comme la seule façon juste de permettre, surtout aux familles moins bien nanties, de bénéficier de ces sommes remboursables. Alors que les exemptions sur le revenu favorisent davantage les tranches de revenus supérieures, le crédit d'impôt s'avère plus équitable. Il s'agit d'un véritable pas en avant... souhaitons que le Gouvernement accélère la marche...

Là où ça se gâte, c'est quand on parle de l'assurance-chômage. Le Gouvernement fait état d'une série de mesures qu'on peut qualifier d'inacceptables dans une période où il est si

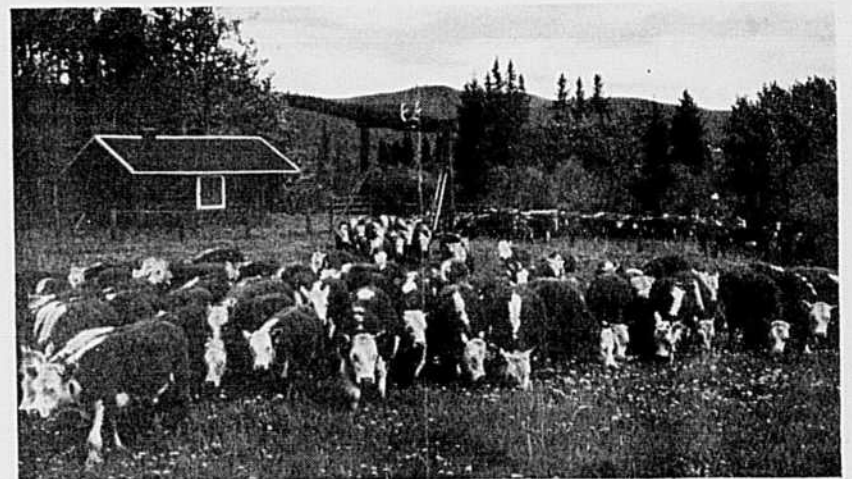
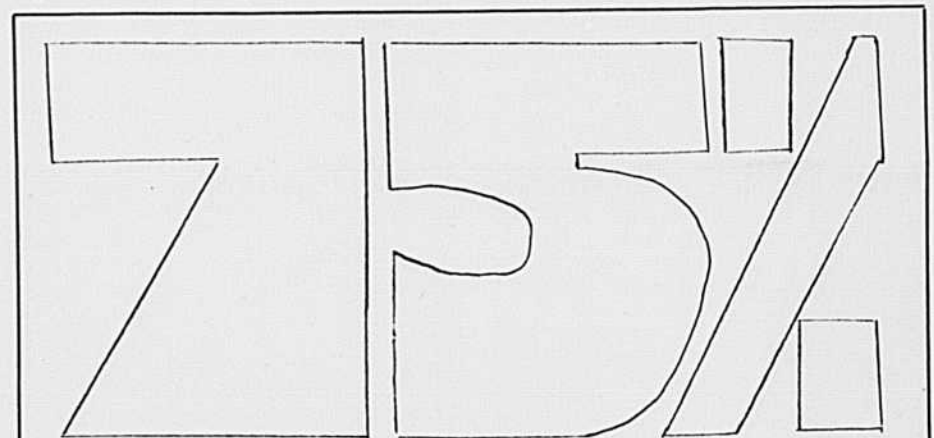
difficile de trouver un emploi stable. L'AFEAS avait déjà demandé qu'on réduise le nombre de semaines de travail nécessaires pour retirer des prestations. On a fait fi de cette demande en réagissant exactement de façon contraire et en allongeant de façon démesurée jusqu'à 40 semaines cette période de travail. De plus, quand on sait que 70% des femmes travaillent au salaire minimum, qui croyez-vous qui sera le plus durement touché par la baisse des prestations?... Personne n'ignore non plus que ce sont surtout les femmes qui acceptent des emplois saisonniers (projets à court terme) ou à temps partiel. Ces dernières ne pourront pas bénéficier de l'assurance-chômage si on considère que de tels emplois durent rarement 40 semaines. Ces mesures sont des plus injustes et constituent un net pas en arrière...

À ce rythme là, on peut se demander si le Gouvernement réussira à avancer... Quand on fait un pas en avant et un pas en arrière, on se retrouve vite stagnant. La population accepte difficilement la stagnation en 1978!

Communiqué AFEAS

— Chez vous, le coin télévision devra comporter un éclairage d'appoint pour éviter la fatigue oculaire. Ne placez pas votre téléviseur à contre-jour. Il existe des appareils spéciaux que l'on fixe derrière le poste et qui diffusent une lumière douce rendant la vision plus agréable et évitant la fatigue.

— Dans les temps anciens, le mot **carie** était synonyme d'altération, de pourriture. On parle encore de "carie dentaire" ou de "carie du bois". Le nom de "carie" a été donné à une maladie du blé il y a fort longtemps: on pensait, alors que le blé carié, qui entraînait une perte totale de la récolte, était le résultat d'une malédiction.



D'après une étude conduite auprès de dix établissements canadiens, spécialisés dans la vente d'animaux aux enchères, il a été établi que 75% de la demande totale des acheteurs de bovins de boucherie consistait en de jeunes veaux et bouvillons de race Hereford.

et

que les producteurs ont été avantagés du fait d'avoir présenté en 1977 leurs plus beaux veaux et bouvillons Hereford.

CE QUI PRIME...
LORS D'UNE ENCHÈRE

Pour l'obtention d'une liste des éleveurs Hereford pur-sang, veuillez nous écrire à:

ASSOCIATION
HEREFORD DU QUÉBEC
C.P. 7041
Québec, Qué.
G1G 5E1
Tél.: 1 (418) 628-5559

Brevets d'invention
Marques de Commerce
ROBIC, ROBIC
ET ASSOCIÉS
1514 MC GREGOR
MONTRÉAL, H3G 1X5 TÉL.: 934-0272

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF
PRODUIT DE HAUTE QUALITÉ
BEHLEN-WICKES

ÉQUIT DE CONSTRUCTION RECHUIT
 ROBUSTE ET ÉTANCHE
 CARACTÉRISTIQUES UNIQUES DE CONSTRUCTION

SILO À GRAIN ENTREPOT
 GRANGE GARAGE

Pre Fa Bec INC.
1475, boul. de l'Industrie, Beauceville,
Qué. J3G 4S5 (Route 20 - Sortie 68)
Tél. Beauceville: (514) 467-3348
Ligne directe: 1-800-361-7063

NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____
CITÉ: _____ TEL: _____



La cuisine grecque

La cuisine grecque aiguise l'appétit des Canadiens depuis bien longtemps. Contrairement à l'opinion largement répandue, elle est ni huileuse, ni trop assaisonnée. Bien sûr, des saveurs et des assaisonnements particuliers prédominent dans les mets grecs. On y fait un usage considérable d'huile d'olive et la menthe et l'origan parfument les plats de viandes et de légumes.

Puisque les collines rocheuses de la Grèce abondent en mouton, l'agneau est la base de multiples recettes grecques. C'est un fait, les poules vivent dans les arrière-cours des maisons rurales. Les oeufs et la volaille sont alors des ingrédients principaux dans les préparations culinaires.

Méli-mélo métrique

"La cuisine métrique c'est si simple". C'est le titre d'une brochure publiée par la Commission du système métrique Canada, C.P. 4000, Ottawa, Ontario K1S 5G8, qui permet de se familiariser avec la cuisine métrique. Plusieurs des recettes incluses ont été élaborées à la Division de la consultation alimentaire d'Agriculture Canada. Un exemplaire en noir et blanc est disponible gratuitement en écrivant à l'adresse ci-dessus.

Les ingrédients qu'on mesure actuellement en volume seront encore mesurés de cette façon, mais en litres (l) et en millilitres (ml) plutôt qu'en tasses et en cuillères à table.

Les ingrédients exprimés en masse seront encore exprimés en masse. Les kilogrammes (kg) et les grammes (g) seront utilisés à la place des livres et des onces.

Le centimètre (cm) remplace le pouce en tant qu'unité de longueur courante. La pression sera mesurée en kilopascals (kPa) au lieu de livres par pouce carré (lb/po). La température sera exprimée en degrés Celsius (°C) au lieu de degrés Fahrenheit (°F).

Les mesures pour ingrédients liquides sont de 250, 500 et 1000 ml. La série de mesures pour ingrédients secs comprend trois mesures: 50, 125 et 250 ml. La série de petites mesures pour ingrédients secs et liquides comprend: 1, 2, 15 et 25 ml.

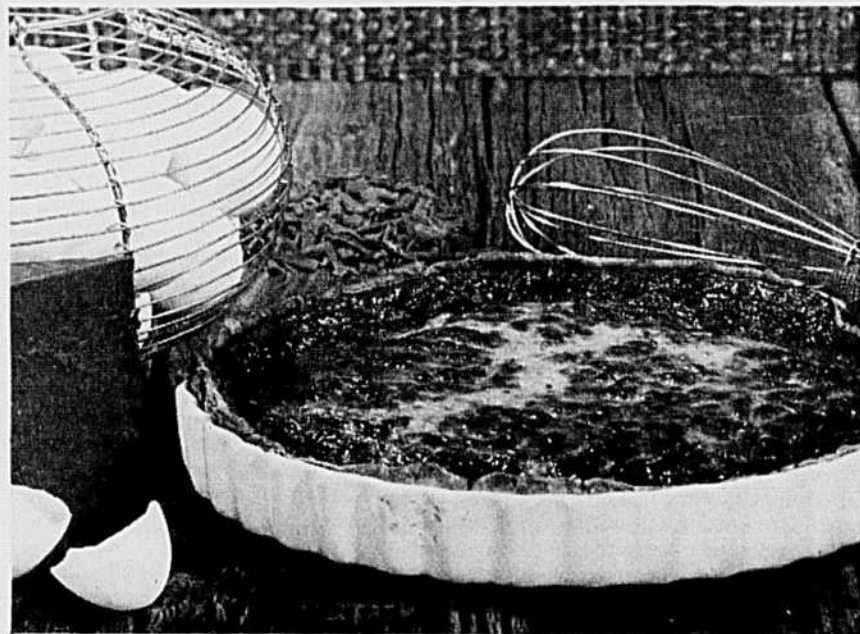
Les Grecs n'aiment pas les sauces. Leurs soupes épaisses et consistantes sont un repas en elles-mêmes.

L'aubergine règne comme légume par excellence. Elle est apprêtée de maintes façons: farcie, cuite au four, dans des salades, et en combinaison avec d'autres légumes, viandes ou oeufs. Nous avons marié les saveurs d'aubergine et d'agneau dans cette version canadienne de la fameuse Moussaka grecque. C'est un p'tit goût d'Europe à ne pas manquer!

MOUSSAKA À LA CANADIENNE

- 1/2 tasse d'oignon haché
- 1 gousse d'ail, écrasée
- 1 c. à table d'huile
- 1 lb d'agneau ou de boeuf haché
- 1/2 c. à thé de basilique
- 1/2 c. à thé d'origan
- 1/4 c. à thé de cannelle
- 1/2 c. à thé de sel
- Pincée de poivre
- 1 boîte (7 onces) de sauces aux tomates
- 1 aubergine (environ 1 1/2 livre)
- 4 1/2 c. à table de beurre
- 6 c. à table de farine
- 1/2 c. à thé de sel
- Pincée de poivre
- 1/2 tasse de lait écrémé en poudre
- 1 1/2 tasse d'eau
- 1 oeuf battu
- 1/2 tasse de fromage Parmesan râpé

Faire sauter l'oignon et l'ail dans l'huile jusqu'à ce que l'oignon soit transparent. Ajouter la viande et brunir. Égoutter l'excès d'huile. Ajouter les assaisonnements et la sauce aux tomates. Amener à ébullition. Réduire la chaleur et laisser mijoter pendant 30 minutes en remuant occasionnellement. Peler l'aubergine et couper en tranches de 1/4 de pouce. Déposer les tranches d'aubergine dans un plat peu profond et saupoudrer de sel. Couvrir l'aubergine d'eau bouillante et laisser reposer pendant 5 minutes. Bien égoutter. Faire fondre le beurre. Incorporer la farine, les assaisonnements et le lait écrémé en poudre. Ajouter l'eau graduellement. Remuer et cuire jusqu'à ce que lisse et épais. Retirer de la source de chaleur. Incorporer une petite quantité de sauce chaude aux oeufs, puis ajouter les oeufs au reste de sauce. Placer la moitié de l'aubergine (superposer légèrement) dans le fond d'un plat à four carré de 9 pouces, graissé. Verser la sauce à la viande sur l'aubergine et couvrir du reste du légume. Napper de sauce blanche et parsemer de fromage. Cuire à 350°F jusqu'à ce que doré et pris (35 à 40 minutes). Refroidir légèrement et couper en carrés. Quantité: 6 portions.



Plat économique du mois Quiche à l'oignon

Comparez les prix du fromage en vrac et du fromage pré-emballé ou tranché (surtout les tranches pré-emballées individuellement); comparez également les fromages canadiens de spécialité aux fromages importés du même genre. Dans la plupart des recettes, utilisez le fromage doux ou mi-fort, plutôt que le fromage vieilli. Aromatisez vous-même les fromages à pâte molle en ajoutant des épices, des fines herbes, de la ciboulette hachée, du piment doux ou du bacon émietté. Râpez le fromage qui a durci et utilisez dans la cuisson.

Cette "Quiche à l'oignon" est un repas à bon prix; une portion ne coûte que 19 sous. De plus, le fromage et les oeufs sont une excellente source de protéines.

- 175 ml de fromage cheddar moyen, râpé
 - 15 ml de farine
 - 1 abaisse de 23 cm, cuite
 - 300 ml d'oignon tranché
 - 25 ml de gras
 - 3 oeufs battus
 - 175 ml d'eau
 - 50 ml de lait écrémé en poudre
 - 2 ml de sel
 - 0.5 ml de poivre
 - 25 ml de fromage cheddar moyen, râpé
- Mélanger 175 ml de fromage avec la farine et saupoudrer le fond de l'abaisse cuite. Faire sauter l'oignon dans le gras jusqu'à transparence de l'oignon. Verser l'oignon sur le mélange de fromage. Mélanger les oeufs, l'eau, le lait écrémé en poudre et les assaisonnements. Verser dans l'abaisse. Parsemer de 25 ml de fromage. Cuire à 180°C jusqu'à ce que pris (environ 30 minutes).
- Quantité: 6 portions.

La congélation des aliments — nouvelle publication

La Division de la consultation alimentaire d'Agriculture Canada vient de publier une nouvelle publication entièrement métrique intitulée "La congélation des aliments".

Elle contient l'information la plus récente sur la préparation, la congélation et la décongélation des fruits et des légumes. On retrouve également d'utiles directions dans la congélation, l'emballage et la décongélation des viandes, de la volaille, des produits laitiers et des oeufs. Des instructions sur la congélation, l'emballage et la durée de conservation des aliments préparés figurent dans un tableau sommaire de sept pages. La publication

renferme une section sur l'utilisation du congélateur domestique, suivie d'une série de questions et de réponses courantes.

Afin d'obtenir un exemplaire gratuit de la publication "La congélation des aliments" (publication #892), veuillez vous adresser aux Services de l'Information, Agriculture Canada, Ottawa K1A 0C7.

— Un gros oeuf contient 80 calories. Comme les oeufs sont une source de protéines de haute qualité et renferment toutes les vitamines et tous les minéraux nécessaires sauf la vitamine C, ils constituent un élément essentiel d'un régime amaigrissant.

3994

Plus productif que tous ses concurrents dans les régions à 2400 unités thermiques.

Le 3994 est un maïs à tiges robustes qui donne un excellent rendement quand on le sème à raison de 20,000 - 24,000 graines à l'acre.

Le rendement de la semence ou de la récolte qu'elle donne peut être défavorablement influencé par des facteurs qui échappent à notre maîtrise, y compris les facteurs de milieu, les insectes et les maladies. La limite de garantie et de compensation que porte tout sac de semence de marque Pioneer fait partie des conditions qui en régissent la vente.

les champions des récoltes



SEMENCE DE MAÏS
DE MARQUE

PIONEER

Pioneer Hi-Bred Limited,
Chatham, Ontario
PIONEER HI-BRED LIMITED,
rang 13, St-David, Comté d'Yamaska,
Québec J0G 1L0

© Marque déposée de Pioneer Hi-Bred Limited, de Chatham, Ont. Pioneer est une marque; les numéros identifient les variétés.



Le MAQ à Manicouagan

Un centre de production de plants Élite de pommes de terre



Jeune et dynamique, le directeur du Centre de Manicouagan, l'agronome Michel Tennier prévoit réaliser l'auto-suffisance du Québec en semence Fondation au début des années '80.

QUÉBEC — Avant d'arriver en robe des champs, en purée ou en frites dans notre assiette, la pomme de terre québécoise a déjà subi six années de multiplication. Surprenant, mais vrai. Au Centre de production de plants de pommes de terre de Manicouagan se déroulent trois années de cette multiplication. Résultat: des plants Élite.

Sa situation

Rattaché au Service des productions végétales, le Centre de Manicouagan se situe à quelque 400 km au nord-est de Québec et à 20 km au sud-ouest de Baie Comeau. Sa superficie est de 3,000 acres dont 250 sont en culture. "Cet emplacement a été choisi, explique Michel Tennier, agronome et régisseur du centre, parce que c'est un des endroits du Québec où la dissémination par les insectes est la plus réduite". Parce que les insectes et les maladies, au Centre de Manicouagan, on les craint comme la peste. Principaux porteurs de maladies, les insectes demandent aux responsables du centre de mettre en oeuvre des moyens de prévention efficaces. Les forêts et les tourbières qui entourent le centre aident cependant à maintenir des conditions sanitaires exceptionnelles. La désinfection des jouys et des véhicules deux fois par jour constitue également une mesure qui empêche l'entrée sur les lieux des ennemis tant redoutés.

Hier et aujourd'hui

Le Centre de Manicouagan existe depuis 1960, date où l'agronome Bernard Baribeau décidait de s'y installer. En 1961, il exécutait ses premières plantations sur les 5 acres de terre qu'il avait défrichées et préparées pour la culture. Ce que visait alors et ce que poursuit encore aujourd'hui le régisseur du centre, c'est de multiplier les variétés de pommes de terre les mieux adaptées au Québec.

Les étapes de multiplication

Si l'on veut expliquer le processus de terre, il faut mentionner les différentes étapes de production des plants. D'abord, des plants-souches sont fournis en éprouvettes par le bureau fédéral de La Pocatière. Ces plants arrivent à Manicouagan où ils demeurent en laboratoire puis dans des enceintes climatisées. Les plants sont ensuite mis en terre où l'on obtient après la première année de multiplication des plants pré-Élite, après

la deuxième année des plants Élite I et après la troisième année, des plants Élite II. Ces pommes de terre de semence sont multiplées aux producteurs multiplicateurs, qui se situent dans la région du Bas-du-fleuve. Ceux-ci, après deux autres années de multiplication, obtiennent des plants de classe Fondation qu'ils vendent aux producteurs de pommes de terre de table.

Aucun risque à prendre

À cause de l'importance de la pomme de terre Élite II multipliée uniquement à cet endroit, on déploie différentes mesures sanitaires au Centre de Manicouagan. Ainsi, la disposition des plants par quatre rangs empêche la machinerie de toucher au feuillage. On ne plante seulement que les tubercules entiers, ce qui constitue une façon de travailler unique en Amérique du Nord. Avec ces précautions, on obtient des pommes de terre exemptes de maladies de dégénérescence et de flétrissure bactérienne. Le producteur de pommes de terre de table de même que le consommateur québécois, lui qui engouffre une moyenne de 200 livres de pommes de terre annuellement, se voit également protégés.

L'auto-suffisance en 1981

À Manicouagan, on est fier de la production obtenue jusqu'à maintenant. Une augmentation importante a eu lieu de 1972 à 1978. En 1972, on répondait à

5% des besoins en plants de pommes de terre de classe Fondation. En 1978, le pourcentage d'auto-suffisance en cette matière atteint 20%. Les responsables du Centre de Manicouagan prévoient réaliser l'auto-suffisance du Québec en semence Fondation au début des années '80".

Cet objectif sera facile à réaliser d'autant plus que de nombreux spécialistes dans le domaine affirment que la pomme de terre de semence produite au Québec possède une qualité supérieure à celle des Maritimes.

Du travail d'équipe

Pour le seconder dans son travail, le régisseur du centre compte sur la collaboration d'une équipe très intéressée. Des installations physiques et de l'équipement technique appropriés permettent à tous ces employés de travailler efficacement et de constater des résultats fort encourageants.

Les personnes intéressées à visiter le Centre de production de plants Élite de pommes de terre de Manicouagan sont les bienvenues. Elles peuvent la faire en prenant rendez-vous à l'avance avec le responsable.

Également, les agriculteurs intéressés à se procurer des pommes de terre de semence pour l'année prochaine peuvent communiquer avec la Centrale de vente de la Société coopérative de Rivière-du-Loup à Saint-Arsène.



Une des premières étapes de production des plants Élite de pommes de terre se déroule dans des enceintes climatisées.



La disposition des plants par quatre rangs empêche la machinerie de toucher au feuillage, ce qui constitue une mesure sanitaire importante déployée au Centre de Manicouagan.

La famille Maurice Boulet:

Famille terrienne 1978

La famille d'Anne-Marie Couture et de Maurice Boulet, de Saint-François de Montmagny, vient d'être proclamée "Famille terrienne de l'année." Depuis 22 ans déjà, la Fondation de la famille terrienne organise une enquête-concours dans le but d'honorer une famille québécoise dont le rayonnement dans son milieu témoigne de la réussite économique et sociale de chacun de ses membres.

Huit générations de Boulet se sont succédés sur le bien ancestral. M. et Mme Boulet et leurs dix enfants continuent la relève de leurs ancêtres; quatre des fils Boulet demeurent dans le même rang à Saint-François de Montmagny et exploitent les plus fermes de la paroisse.

M. Boulet est un agriculteur professionnel qui a fait des études classiques au collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière et qui a consacré sa culture et sa science à exploiter et à faire évoluer la ferme de ses parents en y appliquant les techniques agricoles les plus modernes. Toute sa vie, il fut secondé par son épouse Anne-Marie, une éducatrice à l'hospitalité chaleureuse qui fait partie des Cercles de fermières depuis 25 ans.

La Fondation de la famille terrienne rendra hommage à cette remarquable famille, dimanche le 5 novembre, lors d'une cérémonie à l'église de Saint-François de Montmagny. Cette cérémonie sera présidée par Mgr. Charles-Henri Lévesque, évêque du diocèse de La Pocatière. Suivra ensuite une réception offerte par les autorités municipales dont l'invité d'honneur sera M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture du Québec.

Les animaux présents au Salon de l'Agriculture

Une importante exposition agricole se déroulera, du 22 au 29 octobre prochain, au Stade olympique de Montréal, dans le cadre du Salon de l'agriculture 1978. Il s'agit de la plus grosse exposition d'animaux vivants jamais présentée au Québec.

Il importe de souligner le nombre important d'éleveurs qui seront présents dans les différents kiosques pendant toute la durée du Salon.

En effet, pas moins de 1082 éleveurs présenteront au public visiteur quelque 2484 animaux répartis comme suit:

bovins laitiers: 666 animaux
bovins de boucherie: 192 animaux
porcs 184 animaux
moutons 265 animaux

chèvres 93 animaux
vovins 102 animaux
lapins 132 animaux
chevaux 850 animaux

En ce qui concerne les chevaux, il faut mentionner que deux sortes de concours hippique et un concours d'éleveurs réunissant plus de onze races de chevaux reconnues par la fédération chevaline du Québec.

Le grand public est donc cordialement invité à venir visiter cette exposition de grande envergure, qui ouvrira officiellement ses portes le 22 octobre prochain. Les cédules de présentation animale seront publiées dans le programme général de l'exposition.

Résultats des encans d'Amos, La Sarre, Lorrainville et Masson

Le ministère de l'Agriculture du Québec (MAQ), en collaboration avec les associations de producteurs, l'Union des producteurs agricoles (UPA), certaines coopératives et maisons d'encans, a mis sur pied un circuit provincial de vente aux enchères. Les quatre premiers encans, tenus à Amos le 2 octobre, à La Sarre le 3, à Lorrainville le 4 et à Masson le 5, ont permis la vente de 3,933 animaux. Voici le rapport de vente de chacun de ces encans:

À Amos

Ce premier encan s'est avéré un succès tant au niveau de la qualité que des prix. La vente de 866 animaux, la majorité de 600 livres et moins, a rapporté un montant de \$289,720. Les acheteurs, en très grand nombre, ont misé rapidement, soutenant les prix jusqu'à la fin de la vente. La demande a surtout été bonne pour les sujets de 350 à 450 livres. Cette année, beaucoup plus de femelles furent mises en vente.

	Prix du 100 livres	Quantité vendue
Bouvillons de 600 livres et moins	bons: de \$90 à \$95 (un lot à \$97.75) moyens: de \$79 à \$89	261
Mâles de 600 livres et moins	bons: de \$80 à \$91 moyens: de \$76 à \$85	190
Femelles de 600 livres et moins	bonnes: de \$72 à \$78 moyennes: de \$65 à \$71	346
Bouvillons de 600 à 700 livres	bons: de \$70 à \$76	
Bouvillons de 700 livres et plus	bons: de \$62 à \$67	
Femelles de 600 livres et plus	bonnes: de \$60 à \$63	18

À La Sarre

Cet encan fut très profitable aux éleveurs participants. Les prix de vente ont été encore plus élevés que ceux de l'encan précédent. En tout, 1,859 veaux de moins de 600 livres furent vendus pour un total de \$687,993. Les mises furent rapides et la vente ne dura que 4¼ heures. La qualité et la présentation des veaux ont été excellentes, ce qui a permis de garder l'intérêt des acheteurs jusqu'à la fin des enchères. Ces derniers venaient majoritairement de l'extérieur de la province.

	Prix du 100 livres	Quantité vendue
Bouvillons de 600 livres et moins	bons: de \$92 à \$97 moyens: de \$81 à \$91	469
Mâles de 600 livres et moins	bons: de \$86 à \$93 moyens: de \$79 à \$85	678
Femelles de 600 livres et moins	bonnes: de \$76 à \$83 (un lot à \$85) moyennes: de \$67.25 à \$75.	712

À Lorrainville

Comme dans les deux encans précédents, la demande a été très forte et les acheteurs se sont montrés particulièrement déterminés. Les veaux étaient en moins bonne condition et de qualité inférieure à ceux présentés à Amos et à La Sarre, mais l'intérêt des acheteurs a contribué à maintenir les prix à un très haut niveau. En tout, 427 animaux furent vendus.

	Prix du 100 livres	Quantité vendue
Bouvillons de 600 livres et moins	bons: de \$85 à \$92 moyens: de \$75 à \$84.50	55
Mâles de 600 livres et moins	bons: de \$82 à \$89 moyens: de \$73 à \$81	143
Femelles de 600 livres et moins	bonnes: de \$75 à \$80.75 moyennes: de \$63 à \$74.50	163
Bouvillons de 600 livres et plus	bons: \$69 à \$74.50 moyens: \$66 à \$68	39
Femelles de 600 livres et plus	bonnes: de \$63.75 à \$66.25 moyennes: de \$55 à \$60	27

À Masson

La présence de nombreux acheteurs régionaux a contribué au succès de cet encan où 781 animaux ont été vendus. Les sujets présentés étaient de bonne qualité et en bonne condition. La demande a été particulièrement élevée pour les veaux de race Charolaise. Comme pour les trois encans précédents, l'intérêt des acheteurs s'est maintenu jusqu'à la fin de la vente.

	Prix du 100 livres	Quantité vendue
Bouvillons de 600 livres et moins	bons: de \$85 à \$92 moyens: de \$78 à \$84	76
Mâles de 600 livres et moins	bons: de \$83 à \$90 moyens: de \$72 à \$81	334
Femelles de 600 livres et moins	bonnes: de \$76.25 à \$83 moyennes: de \$65 à \$75	243
Bouvillons de 600 livres et plus	bons: de \$67 à \$74.50 (un lot à \$78.50) moyens: de \$59 à \$66	93
Femelles de 600 livres et plus	bonnes: de \$63.50 à \$65.50 moyennes: de \$55 à \$61	35

Ces quatre encans étaient les premiers d'une série de douze. Les huit autres auront lieu au cours des mois d'octobre et de novembre dans diverses régions du Québec. Rappelons que les résultats de tous les encans sont diffusés sur répondeur téléphonique, dès 14 heures le lendemain de leur tenue, ou le lundi suivant, lorsque l'encan a lieu les vendredis et samedis. Pour les connaître, il suffit de composer (514) 384-8250.

CONCOURS DU LYS D'OR 1978

Parmi les quatre groupes d'aliments essentiels à une bonne santé, on retrouve les produits laitiers, principales sources de vitamine D. Le ministère de l'Agriculture du Québec (MAQ) surveille d'ailleurs étroitement la qualité de ces produits qui sont nécessaires à une bonne alimentation quotidienne. Son action dans ce domaine se traduit annuellement par la remise du Lys d'Or aux industriels laitiers qui ont amélioré de façon exceptionnelle la qualité de leurs produits.

Qu'est-ce que le concours du Lys d'Or?

Concours d'amélioration des produits laitiers, le Lys d'Or consiste en des épreuves mensuelles auxquelles sont soumises dix catégories de produits: le lait, la crème glacée, le beurre, le fromage cheddar, le fromage cottage, la poudre de lait, le yogourt et, à l'intérieur des fromages fins: le fromage à pâte ferme, le mozzarella, les fromages à pâte semi-ferme et molle.

Soulignons que tous les industriels laitiers y participent automatiquement puisque, d'une part, ils sont assujettis à la Loi provinciale des produits laitiers et de leurs succédanés et que, d'autre part, le respect de ses normes réglementaires est la base du concours.

À tous les mois, les inspecteurs du Service des produits laitiers se présentent à l'improviste aux usines laitières et retiennent des échantillons de produits finis qu'ils soumettent à l'analyse. La compilation des résultats déterminent à la fin de l'année les gagnants de chacune des catégories.

Les épreuves mensuelles

Avant de vanter la saveur d'un yogourt ou de louer la couleur d'un beurre frais, on doit s'assurer que ces produits renferment les normes réglementaires d'hygiène et de composition.

Les produits laitiers subissent une première série de tests destinés à évaluer leurs qualités physique, chimique et bactériologique. Ces tests portent sur des critères très précis tels la numération bactérienne, la détection de certains micro-organismes comme les levures, les moisissures, les salmonelles ainsi que les substances inhibitrices comme les antibiotiques. Ils sont également soumis à des analyses destinées à déterminer notamment, le pourcentage de gras et d'humidité et l'efficacité de la pasteurisation par la phosphatase.

Une fois que la valeur sanitaire du produit est prouvée, le personnel spécialisé passe à la phase organoleptique de l'analyse. On juge de la saveur, de la texture, du corps, de la couleur, de l'incorporation de l'eau, etc.

À la fin de l'année on compile les résultats obtenus par chacun des produits lors des différentes analyses mensuelles. C'est ce qui permet de sélectionner les produits de qualité qui méritent la mention d'excellence du Lys d'Or dans chacune des catégories.

Buts et effets du concours.

Le Lys d'Or s'inscrit dans le programme d'amélioration des produits laitiers mis de l'avant par le ministère de l'Agriculture du Québec. Il a pour objectif d'intéresser le personnel technique des usines laitières du Québec à accorder une attention spéciale à la fabrication de produits laitiers de qualité. Ce programme vise également à inciter la direction des entreprises à implanter les systèmes de contrôle de qualité nécessaire au maintien d'une bonne performance des produits à cet égard. Il ambitionne de plus de faire connaître et apprécier la qualité et la variété de nos produits laitiers et, partant, d'en promouvoir la consommation.

Nouveau projet pour la relève agricole

Malheureusement, plusieurs futurs agriculteurs, 90% d'entre eux environ, n'acquiescent pas de formation complète d'exploitant agricole en institution spécialisée. Afin de pallier à cette lacune, le Service de la relève agricole au ministère de l'Agriculture du Québec (MAQ) organise dans le milieu diverses activités formatrices pour les futurs agriculteurs en situation de travail à la ferme de leur père. À la gamme d'activités déjà existantes, le Service de la relève agricole vient d'ajouter un nouveau programme "Le projet pratique d'acquisition d'expérience agricole".

Ces projets de groupe se veulent une école vivante. En effet, par les échanges et l'émulation entre les participants d'un groupe, le futur exploitant agricole pourra acquérir des connaissances et aussi le goût d'apprendre et de progresser. Il faut également noter que les jeunes de la relève ont souvent la possibilité d'assister à des conférences et de suivre des cours organisés dans le milieu; la réalisation d'un projet pourra compléter et concrétiser cet enseignement.

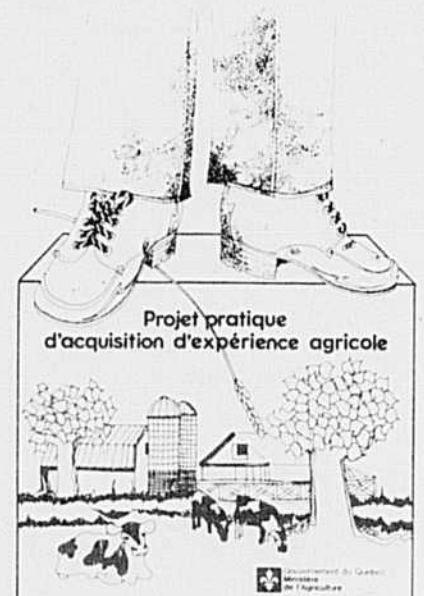
Le fait de mériter le Lys d'Or entraîne un accroissement du prestige des fabriques laitières dont les produits occupent ensuite une place d'honneur sur le marché. L'effigie du Lys d'Or qui apparaît sur les produits laitiers garantit au consommateur qu'il achète et consomme un produit de haute qualité, tout en encourageant la promotion des produits québécois.

Rappelons, en terminant, que cette année, la remise des Lys d'Or aura lieu au Château de Frontenac de Québec, le samedi 21 octobre, lors d'un banquet offert par le ministère de l'Agriculture du Québec.

En effet, il est souhaitable que les futurs agriculteurs préparent par étape, leur dossier d'établissement en allant chercher la formation indispensable à cet effet.

Le projet pratique d'acquisition d'expérience agricole, une initiative de groupe qui donne à des futurs agriculteurs l'occasion de développer des aptitudes de leadership nécessaires à la prise en charge des organismes agricoles de leur milieu, ne pourra que les aider.

Tous les jeunes de la relève intéressés à "apprendre en travaillant", peuvent se renseigner auprès du conseiller en relève de leur bureau régional. Celui-ci pourra vous fournir toute la documentation pertinente ainsi que les explications nécessaires à la réalisation d'un projet pratique d'acquisition d'expérience agricole.



Dans les régions rurales américaines, le taux de criminalité reste très élevé

Les régions rurales des États-Unis sont devenues vulnérables à la criminalité pour exactement les mêmes raisons qu'on les considérait sûres: le calme et l'isolement. Des centaines de petites localités et des milliers de fermes et de ranches à travers le pays deviennent des cibles faciles pour les voleurs.

Les malfaiteurs font main basse sur tout ce qu'ils trouvent: les céréales, les fruits, les légumes, le matériel aratoire, le bétail. Rien n'est épargné.

Le plus récent rapport du FBI sur l'étendue de la criminalité indiquait une baisse de quatre pour cent du niveau général de la criminalité grave, mais une baisse de un pour cent seulement dans les régions rurales, où elle s'était accrue dans des proportions considérables.

Selon Ken Cheatham, directeur de la sécurité pour la Fédération agricole américaine, la criminalité rurale progresse deux fois et demie plus rapidement que la criminalité en milieu urbain, et coûte plus d'un demi-milliard de dollars par an.

Le malfaiteur, dit Ken Cheatham, opère de plus en plus dans les régions rurales où il constate que la présence policière est plus réduite et que les agents de la force publique y sont moins expérimentés.

Il constate également qu'il y a dans ces régions des biens qui ont de la valeur. Il faut travailler dans des secteurs isolés qui sont plus facilement accessibles au brigandage sans être vu.

Une chose est certaine, les grandes villes n'ont plus le monopole de la criminalité.

En voici les raisons:

— Les maisons de ferme sont souvent situées à plusieurs milles du voisin le plus proche, rendant la tâche plus facile et moins risquée pour le malfaiteur. Leur isolement fait que l'intervention de la police est moins rapide.

— Les services du shériff, qui généralement font observer la loi dans les régions rurales, manquent d'hom-

mes et ceux-ci sont habituellement mal payés, débordés de travail et souvent manquent d'expérience. Dans les régions rurales, il n'y a qu'un agent pour 1.000 personnes, tandis qu'il y en a plus de deux dans les régions urbaines.

— Les malfaiteurs se rendent compte que les fermes possèdent non seulement des biens ménagers de valeur, mais du matériel et des machines de grand prix qu'il est presque impossible de retrouver.

— L'amélioration de la surveillance fait que le voleur opère avec plus de difficulté dans la ville. Par contre, il peut se rendre à la campagne durant la journée à un moment où tous les gens sont aux champs, piller les maisons et les cours de ferme et disparaître au milieu des centaines d'automobiles se rendant en ville.

\$20 millions en Floride

Dennis Emerson, adjoint du président de la Fédération agricole de

Floride, indique pour sa part que plus de vingt millions de dollars de biens de toutes sortes ont été volés dans les régions rurales de l'État en 1976 et que moins de cinq millions ont pu être recouverts.

Et le montant déclaré des vols représente probablement seulement une fraction de ce qui a été effectivement subtilisé.

Selon Emerson, un des principaux problèmes en Floride est le vol de pneus sur les remorques tractées garées la nuit dans les orangeries et les citronneries. Ces remorques ont dix-huit roues.

La proximité des ports de l'océan permet également aux bandits d'embarquer une machine volée sur un bateau faisant voile vers l'Amérique centrale ou du Sud avant que le vol ait été découvert.

La plupart des machines agricoles ne portent pas de numéro de série ce qui rend d'autant plus facile pour le voleur de repasser les biens volés et

plus difficile pour la police de retrouver les propriétaires de ces biens.

Dans l'Iowa: la prévention

Pour protéger les agriculteurs, les services de police de l'Iowa ont mis au point un système national. Un numéro de dix chiffres est gravé sur les machines et les numéros sont ensuite enregistrés par le fichier informatisé de la police.

D'autres cultivateurs mélangent des confettis à leurs céréales. Un voleur s'étant aperçu de cela a préféré abandonner les sacs qu'il venait de voler sur le bord de la route plutôt que de risquer de se faire prendre.

Toutefois, beaucoup d'agriculteurs, qui ne considèrent pas le problème de la criminalité comme alarmant, se montrent peu disposés à assurer la protection de leurs biens.

La plupart des cultivateurs continuent à vouloir croire, un peu candidement peut-être, que la région rurale est toujours un lieu sûr pour y vivre et pour y élever une famille.

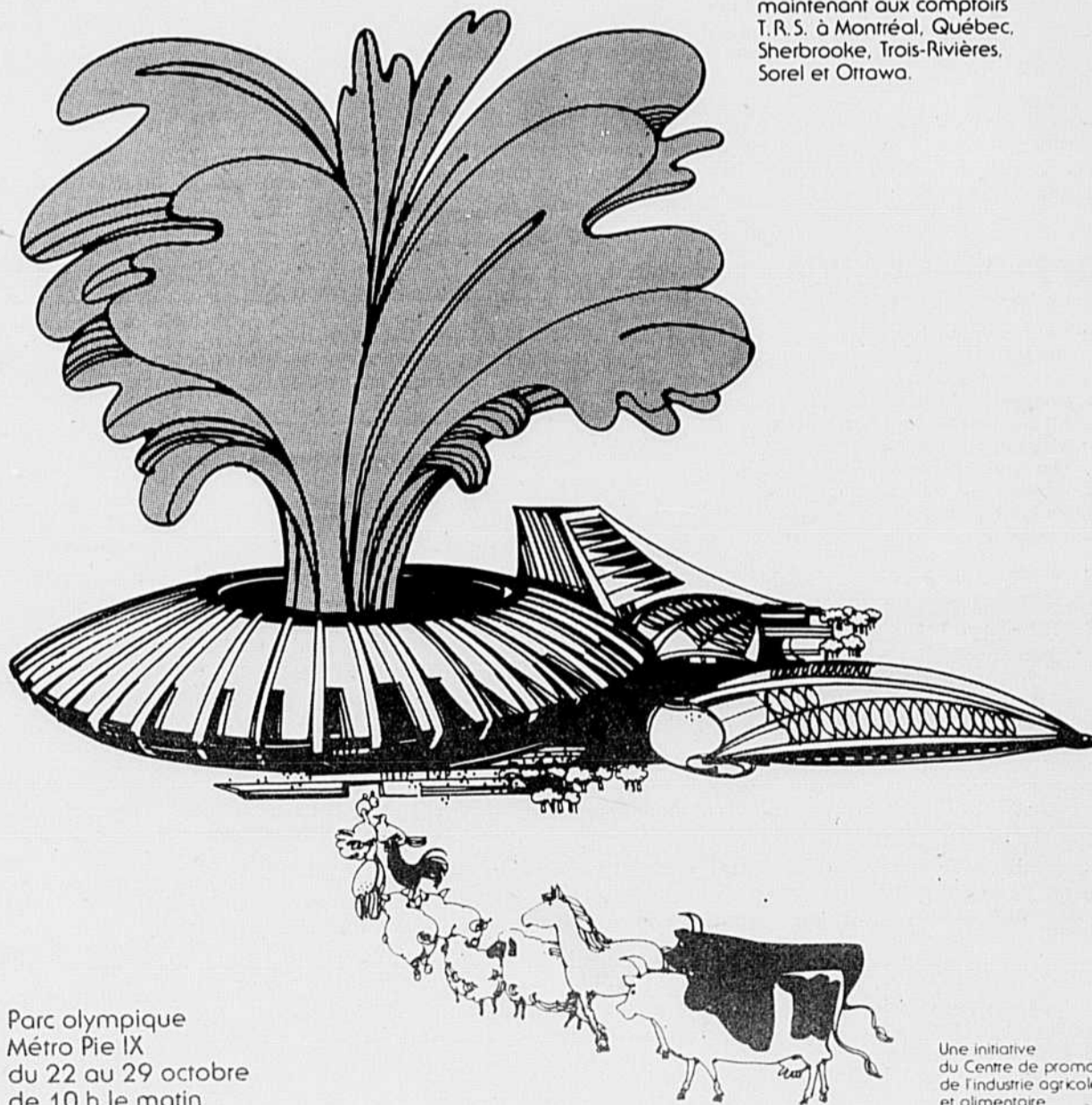
On note également que la population des régions rurales augmente autant que la criminalité.

— La Presse

25e SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

- Animaux de ferme
- Spectacles de chevaux lipizzans, présentations équestres, concours hippiques, tire de chevaux*
- Dégustations de produits du Québec et de l'étranger: vins, fromages, cidres, fruits et légumes et fruits de mer.
- Démonstrations culinaires et autres par des spécialistes de renommée internationale.

*Représentation tous les soirs au vélodrome, sièges réservés, billets en vente dès maintenant aux comptoirs T.R.S. à Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Sorel et Ottawa.



Parc olympique
Métro Pie IX
du 22 au 29 octobre
de 10 h le matin
à 11 h le soir

Une initiative
du Centre de promotion
de l'industrie agricole
et alimentaire
du Québec.

La cage traversière

La cage traversière ("reverse") donnerait de meilleurs résultats que les cages traditionnelles. D'après les résultats obtenus au cours de 24 expériences différentes, elle accroitrait les profits de 49 cents par pouce. Elle augmente les coûts d'immobilisation mais elle favorise l'accroissement de la production, améliore le taux de conversion alimentaire, cause moins de mortalité et réduit le pourcentage des oeufs féls. La cage traversière se caractérise par sa largeur plus grande que sa profondeur.

D'après le Bulletin au Producteur (FEDCO)

FINIE LA DOULEUR!

JUSTAGE
PARFAIT



DENTURITE vous permet de manger n'importe quoi avec un coussin de confort. Réajustez vos dentiers temporairement en quelques minutes. Riez, parlez, étenez même sans inquiétude.

DENTURITE tout plastique n'exige pas d'application quotidienne. Il suffit de préparer le mélange et d'en mettre sur le dentier selon les instructions. Il tient solidement et confortablement jusqu'à votre prochaine visite chez le dentiste. Il est facile à utiliser et à enlever. Garantie de remboursement. En vente dans toutes les pharmacies.

RÉPAREZ VOTRE DENTIER

A la maison,
en quelques minutes
Utilisation rapide et facile. Satisfaction garantie ou argent remis. A tous les comptoirs pharmaceutiques.



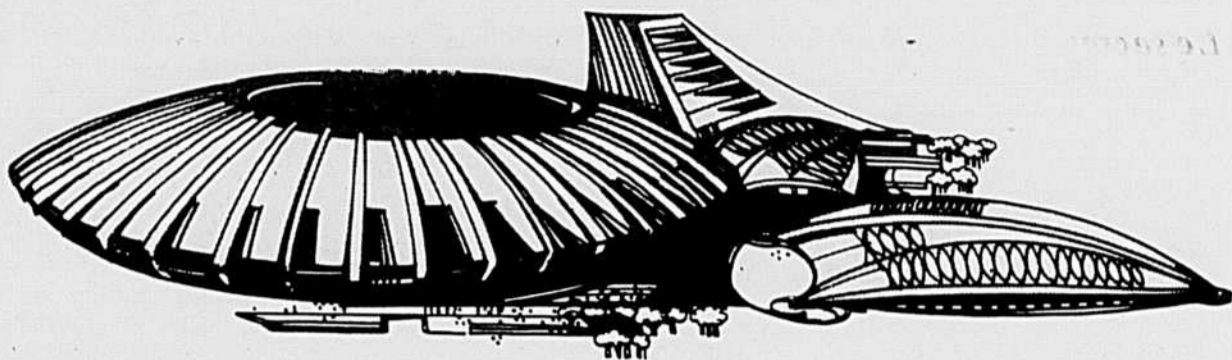
QUIK-FIX
Nécessaire
de Réparation
de Dentiers

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

PARC OLYMPIQUE
MONTREAL

22 — 29 OCTOBRE 1978

HORAIRE DES ACTIVITÉS



DIMANCHE, 22 OCTOBRE 1978

JOURNÉE DE LA FAMILLE

**SALLE DE DÉMONSTRATION
STADE-NIVEAU 200 NORD**

**PISTE DE JUGEMENT
NIVEAU 100 SUD**

PISTE VÉLODROME

11:00 — La Décoration Florale
12:00 — Le Pain.
13:00 — Yogourt domestique.
14:00 — Le panier à provisions.
15:00 — Du Bleu — Chefs J.P. Barrangan, J. Roiseux
16:00 — Pol Martin.
17:00 — Le Poisson.
18:00 — La Congélation.
19:00 — Les fromages.
20:00 — La Décoration Florale

9:00 à 17:00 — Jugement des Lapins.
16:00 — Concours de la Bergère.

9:00 à 18:00 — Fédération équestre.
19:30 — Cérémonie officielle d'ouverture: Président d'honneur: M. Jean Garon, Ministre de l'Agriculture Québec.
Invité d'honneur: M. René Lévesque, Premier Ministre de la Province de Québec.
Parade du Salon — Spectacle Lippizan.

LUNDI, 23 OCTOBRE 1978

JOURNÉE DU QUÉBEC ET DES PROVINCES

11:00 — La Viande.
12:00 — Le Poisson.
13:00 — La Congélation.
14:00 — Le panier à provisions.
15:00 — Le Lait — Chef Pierre Pédèches.
16:00 — Les oeufs — Fedco.
17:00 — Recettes à la bière, chef M.L. Beaulieu.
18:00 — Liqueurs fines.
19:00 — Les Vins de France.
20:00 — La Décoration Florale.

9:30 à 16:00 — Jugement des Porcs Landrace, Duroc, Hampshire et Lacombe.

3:30 — Hommage aux Provinces participantes.
Estrade d'honneur.

9:00 — Entrée du premier groupe d'écoliers.
12:30 — Classes 164 et 168 1ère ronde: Championnat de Tire, Lourds et Légers.
14:00 à 18:00 — Société des parcs d'engraissement.
19:00 — Classe 186 Saut d'obstacles ouvert, Épreuve de bienvenue.
20:15 — Classe 134 Performance sous la selle, race Morgan.
20:35 — Classe 172 Première ronde: Grand Prix de courses de barils.
21:00 — Présentations animales.
21:20 — Classe 131 Chevaux de plaisance attelés, race Arabe.
21:35 — Classe 175 1ère ronde: Grand Prix de slalom.
22:00 — Classe 142 Voiture fine, double, homme, race canadienne.
22:25 — Spectacle de chevaux Lippizan.

MARDI, 24 OCTOBRE 1978

JOURNÉE DE LA FRANCE ET DES FEMMES RURALES

11:00 — La Décoration Florale.
12:00 — Pol Martin.
13:00 — La Congélation.
14:00 — Le panier à provisions.
15:00 — Le cheddar — chef Peter Müller.
16:00 — Yogourt domestique.
17:00 — Recettes à la bière, chef M.L. Beaulieu.
18:00 — Le Pain.
19:00 — La Décoration Florale.
20:00 — Le poisson.

9:30 à 12:00 — Porcs Yorkshire.
13:00 à 16:00 — Moutons, Hampshire et Suffolk.
19:30 — Vente aux enchères de porcs de race.

3:30 — Hommage à la France et aux femmes rurales.
Estrade d'honneur.

9:00 — Entrée du premier groupe d'écoliers.
10:00 — Classe 109 Poulains Yearlings, race morgan.
Classe 110 Pouliches Yearlings, race morgan.
Classe 111 Poulains Yearlings, race arabe.
Classe 112 Pouliches Yearlings, race arabe.
Classe 113 Poulains Yearlings, race canadienne.
Classe 114 Pouliches Yearlings, race canadienne.
Classe 115 Poulains Yearlings, race Shetland (poneys).
Classe 115A Poulains Yearlings, poneys de course sous-harnais.
Classe 116 Pouliches Yearlings, race Shetland (poneys).
Classe 116A Pouliches Yearlings, poneys de course sous-harnais.
12:30 — Classes 165 et 169 2e ronde: Championnat de Tire, Lourds et Légers.
13:45 — Classe 133 Plaisance Anglaise, race morgan.
14:00 — Classe 129 Plaisance Western, race arabe.
14:15 — Classe 148 Voiture fine, 4 roues, en double, poneys Shetland.
14:30 — Classe 143 Classe combinée, race canadienne.
15:00 — Classe 135 Plaisance attelée, junior race morgan.
15:15 — Classe 130 Plaisance Anglaise, race arabe.
15:30 — Classe 149 Voiture de Plaisance, 2 roues. 14 ans et moins, poneys Shetland.

Un Salon pas comme les autres

Le 25e Salon international de l'agriculture et de l'alimentation se tiendra à Montréal, au Parc olympique, du 22 au 29 octobre 1978. De vastes espaces utilisables à divers niveaux, sous les gradins du stade et des salles d'exposition spécialement aménagées permettront au Salon '78 d'offrir des présentations aussi originales qu'attrayantes.

Poursuivant ses principaux objectifs, le Centre de promotion de l'industrie agricole et alimentaire du Québec Inc. aura l'occasion de présenter une activité unique en son genre.

**Le secteur d'accueil
et de prestige**

Dès l'entrée du Parc olympique, au niveau du métro Pie IX, le secteur d'accueil et de prestige sera réservé aux stands des gouvernements et aux organismes professionnels et éducatifs. Couvrant 52 000 pieds carrés (4 700 m²), ce secteur offrira au public des renseignements précis sur l'importance de l'agro-alimentaire dans l'économie du Canada.

Le secteur alimentation

Au niveau 200 du stade, côté nord et côté sud, l'alimentation occupera une superficie de 100 000 pieds carrés (9 000 m²). Un grand nombre d'exposants de tous les domaines de l'industrie alimentaire pourront présenter et faire déguster leurs produits, vendre des spécialités moins connues, offrir à un prix raisonnable, pour consommation sur place, une variété de cidres et de vins canadiens et importés.

Le public pourra ainsi se renseigner sur les produits exposés, auprès des manufacturiers, des distributeurs et des associations de producteurs.

- 15:45 — Classe 144 Voiture express, simple homme, race canadienne.
- 16:30 — Classe 187 Saut d'obstacles, préliminaire et intermédiaire.
- 19:30 — Classe 188 Saut d'obstacles ouvert.
- 21:00 — Classe 176 2e ronde: Grand Prix de Slalom.
- 21:30 — Présentations animales.
- 21:45 — Classe 173 2e ronde: Grand Prix de course de barils.
- 22:15 — Classe 151 Voiture Fine, 4 roues, simple poneys trotteurs ou ambleurs, adulte, Poulains de 2 ans.
- 22:30 — Classe 139 Performance, attelé, race morgan.
- 22:55 — Spectacle de chevaux Lippizan.

MERCREDI, 25 OCTOBRE 1978

JOURNÉE DE L'ITALIE ET U.S.A.

- 11:00 — La panier à provisions.
- 12:00 — La Congélation.
- 13:00 — Les fruits.
- 14:00 — Le Poisson.
- 15:00 — Yogourt commercial — chef Jean Saliou.
- 16:00 — Volaille Bec d'Or — chef Michel Deret.
- 17:00 — Yogourt domestique.
- 18:00 — La charcuterie.
- 19:00 — La Décoration Florale.
- 20:00 — Pol Martin.

- 9:30 à 16:00 — Moutons Leicester, North Country Cheviot, Oxford, Shropshire, Dorset, Corriedale.
- 18:30 — Concours de tonte de moutons.
- 19:30 — Vente aux enchères de moutons de race.

- 3:30 — Hommage à l'Italie et aux États-Unis. Estrade d'honneur.

- 9:00 — Entrée du premier groupe d'écoliers.
- 10:00 — Classe 136 Plaisance Western, race Morgan.
- 10:15 — Classe 140 Voiture Fine, simple, homme, race canadienne.
- 10:30 — Classe 150 Voiture de ferme, double, lourd, adulte, poneys Shetland.
- 10:45 — Classe 141 Voiture Fine, simple, femme, race canadienne.
- 11:00 — Classe 137 Classe combinée, race morgan.
- 12:30 — Classes 166 et 179 3e ronde: championnat de Tire, Lourds et Légers.
- 13:45 — Classe 146 Voiture antique, simple ou double, race canadienne.
- 14:15 — Classe 153 Ambleurs, 2 ans, sulkey, poneys sous-harnais.
- 14:30 — Classe 138 Plaisance, attelé, race Morgan.
- 16:30 — Classe 189 Saut d'obstacles, ouvert.
- 19:30 — Classe 190 Saut d'obstacles, préliminaire et intermédiaire.
- 21:00 — Classe 174 Finale: Grand Prix de course de barils.
- 21:20 — Classe 132 Classe de costume, race Arabe.
- 21:35 — Présentations animales.
- 21:50 — Classe 145 Voiture express, double, homme, race canadienne.
- 22:05 — Classe 152 Trotteurs, 2 ans, sulkey, poneys sous-harnais.
- 22:20 — Classe 147 Voiture Fine, 4 roues, simple, Poneys Shetland.
- 22:45 — Spectacle de chevaux Lippizan.

Le secteur de l'industrie animale

C'est dans un espace isolé des autres, d'une superficie de plus de 200 000 pieds carrés (18 000 m²), que sera présentée l'industrie animale. Ce secteur sera spécialement aménagé pour mieux faire apprécier la haute qualité des animaux de race admis à participer au concours: bovins laitiers et de boucherie, chevaux, moutons, porcs, chèvres et petits animaux... plus de 2 000 bêtes y seront exposées.

**Le secteur de l'artisanat
et des articles ménagers**

C'est au Vélo-drome que le public visiteur trouvera ce secteur offrant des renseignements précis sur les avantages des éléments de service ou de décoration qui peuvent rendre la vie plus facile et plus agréable à la moyenne de la population.

**Le secteur des productions
végétales**

En plus des produits végétaux usuels servant à notre alimentation, ce secteur comprendra les produits de l'érable, le miel et les graines de semence.

Le secteur de l'horticulture

On pourra trouver dans ce secteur une vaste gamme de produits horticoles et d'instruments servant à leur culture.

**La motoculture de plaisance-
jardinage**

Le jardinage "récolte" de plus en plus d'adeptes d'année en année et cette occupation a donné naissance à une nouvelle industrie: la motoculture de plaisance.

JEUDI, 26 OCTOBRE 1978

JOURNÉE D'ISRAËL ET DE LA HOLLANDE

- 11:00 — La Décoration Florale.
- 12:00 — Le Pain.
- 13:00 — Le Poisson.
- 14:00 — La Congélation.
- 15:00 — Volaille Bec d'Or — chef Tony Barone.
- 16:00 — Recettes à la bière — chef M.L. Beaulieu, (Molson).
- 17:00 — Yogourt domestique.
- 18:00 — Liqueurs fines.
- 19:00 — Le panier de provisions.
- 20:00 — Pol Martin.

- 13:00 à 18:00 — Jugement de chèvres.

- 3:30 — Hommage aux pays d'Israël et de la Hollande. Sur l'Estrade d'honneur.

- 9:00 — Entrée du premier groupe d'écoliers.
- 9:30 à 18:00 — Ayrshire, Canadien, Aberdeen Angus, Shorthorn, Charolais, Simental, et autres.
- 18:30 — Classe 191 Saut d'obstacles, préliminaire et intermédiaire.
- 20:00 — Classe 192 Saut d'obstacles, puissance, ouvert.
- 21:10 — Classe 177 Finale: Grand Prix de Slalom.
- 21:30 — Présentations animales.
- 21:45 — Classes 167 et 171 Finales: Championnat de Tire, Lourds et Légers.
- 22:55 — Spectacle de chevaux Lippizan.

VENDREDI, 27 OCTOBRE 1978

JOURNÉE DU PORTUGAL, DE L'ESPAGNE ET DE LA COLOMBIE

- 11:00 — Le Poisson.
- 12:00 — La décoration florale.
- 13:00 — La Charcuterie
- 14:00 — Le panier à provisions.
- 15:00 — Recettes à la bière — chef M.L. Beaulieu, (Molson).
- 16:00 — Yogourt commercial — chef François Keller.
- 17:00 — La congélation.
- 18:00 — Les fruits.
- 19:00 — Yogourt domestique.
- 20:00 — Pol Martin.

- 20:00 — Vente aux enchères de bouvillons (Société des parcs d'engraissement, porcs de marché et agneaux de marché).

- 3:30 — Hommage aux pays du Portugal, de l'Espagne et de La Colombie. Estrade d'honneur.

- 3:00 — Classe 178, 1ère ronde: Plaisance Anglaise Western.
- 8:30 — Classe 126, 1ère ronde: Plaisance Anglaise pour 2 et 3 ans.
- 9:00 — Classe 123, 1ère ronde: Plaisance Western pour 2 et 3 ans.
- 9:00 — Entrée du premier groupe d'écoliers.
- 18:30 — Classe 193 Saut d'obstacles, ouvert.
- 20:00 — Classe 194 Saut d'obstacles, stade ouvert.
- 21:30 — Présentations animales.
- 21:45 — Classe 181, 1ère ronde: Grand Prix Dressage Western (Reining).
- 22:55 — Spectacle de chevaux Lippizan.

SAMEDI, 28 OCTOBRE 1978

JOURNÉE DE LA JEUNESSE ET ÂGE D'OR

- 11:00 — Le pain.
- 12:00 — L'Agneau — Jehane Benoit.
- 13:00 — Le boeuf — Monique Chevrier.
- 14:00 — La congélation.
- 15:00 — Pol Martin.
- 16:00 — Le beurre — chef Fred Vollenweider.
- 17:00 — Le panier à provisions.
- 18:00 — Le fromage. 19:00 — Fromages-fins.

- 11:00 à 20:00 — Jugement de Visons.

- 3:30 — Hommage aux jeunes Agriculteurs et à l'Âge d'Or. Estrade d'honneur.

- 8:00 — Classe 179, 2e ronde: Grand Prix de Plaisance Western.
- 8:30 — Classe 127, 2e ronde: Plaisance Anglaise pour 2 et 3 ans.
- 9:00 — Classe 124, 2e ronde: Plaisance Western pour 2 et 3 ans.
- 9:30 à 18:00 — Les jeunes agriculteurs.
- 16:30 — Classe 195 Saut d'obstacles, junior.

Colloque populaire sur la qualité des aliments

QUÉBEC — Cette année encore, un colloque a été organisé par le Conseil des denrées alimentaires du Québec (CDAQ) dans le cadre du Salon International de l'Agriculture et de l'Alimentation. Ces journées d'étude se tiendront à Montréal les 23 et 24 octobre prochain, sous le thème "Aliments contrôlés pour la santé et l'économie".

Le sujet du colloque sera traité selon plusieurs points de vue et des exposés seront présentés par différents experts en la matière. Des représentants des milieux gouvernemental et universitaire, des entreprises manufacturières et de distribution de même que des consommateurs, dont la présence est indispensable aux discussions, participeront à ces journées d'étude.

- 17:45 — Classe 161 Voiture Lourde, 4 chevaux de trait.
- 18:15 — Classe 125 Finale: Plaisance Western pour 2 et 3 ans.
- 18:45 — Classe 160 Voiture lourde, 3 chevaux de trait en arbalète.
- 19:15 — Présentations animales.
- 20:00 — Spectacle de chevaux Lippizan.
- 20:35 — Classe 182, 23 ronde: Grand Prix Dressage Western (Reining).
- 22:00 — Classe 196 Saut d'obstacles, Grand Prix.

DIMANCHE, 29 OCTOBRE 1978

- 11:00 — La congélation.
- 12:00 — La panier à provisions.
- 13:00 — Lait Nature — chef Patrick Remond.
- 14:00 — Pol Martin.
- 15:00 — Le fromage.
- 16:00 — Les oeufs Fedco — chef Zdravko Kalabric.
- 17:00 — Le poisson.
- 18:00 — Les fruits.
- 19:00 — La décoration florale.

La Salle de démonstrations

Du Palais du Commerce au Stade Olympique, en passant par la Salle Bonaventure, le Salon International de l'Agriculture et de l'Alimentation, n'a jamais manqué de faire aux consommatrices une place de choix.

Cette année encore, mettant à leur disposition une Salle de démonstrations — La Salle de la Banque Royale — d'une capacité de 400 personnes, il propose au grand public et aux ménagères en particulier, un programme extrêmement varié et intéressant.

Cette Salle ouvrira ses portes dès 11:00 le matin, et une démonstration différente y sera présentée à toutes les heures, la dernière ayant lieu le soir à 20:00 hres, et ce, pendant toute la durée du Salon, du 22 au 29 octobre inclusivement.

Désirez-vous connaître les dernières nouveautés en matière de congélation? cherchez-vous quelques suggestions pour apprêter la volaille ou le poisson? aimeriez-vous des conseils sur l'entretien de vos fleurs, ou désirez-vous régaler vos amis de desserts à base de liqueurs fines... ou peut-être cherchez-vous à allier budget et saine alimentation... toutes ces réponses et combien d'autres, vous seront fournies dans cette salle qui se veut le point de rencontre des consommatrices averties et bien informées.

Car la plupart des grands organismes et maisons commerciales représentés au Salon n'ont pas manqué cette occasion de faire profiter leur clientèle des services aux consommateurs dont elle se prévaut.

Aussi, les gouvernements, les grandes chaînes d'alimentation et même les pays, ont délégué des autorités reconnues en matière d'alimentation, pour faire des démonstrations ou des exposés sur les diverses questions que se pose quotidiennement la reine du foyer, ou encore la femme qui, travaillant au dehors, a néanmoins à résoudre les problèmes d'alimentation et de budget. Des personnalités bien connues de la Radio et Télévision, telles que Michèle Daigneault, Monique Chevrier,

- 3:30 — Hommage aux Lauréats des concours Agricoles. Estrade d'honneur.

Jehane Benoit, Pol Martin, Suzanne Leclerc et plusieurs chefs de grands restaurants montréalais, feront de cet événement, l'un des plus recherchés du Salon '78.

La place de l'agriculture dans l'agro-alimentaire

Dans le cadre du Salon international de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agriculture-Québec présentera aux visiteurs un tableau complet de l'agriculture québécoise et situera le MAQ dans le contexte de l'agro-alimentaire.

Le stand du ministère de l'Agriculture du Québec illustrera ce thème en trois volets: le profil du Québec agricole des points de vue physique et démographique, les productions québécoises et le rôle du ministère dans la chaîne agro-alimentaire.

De nombreuses cartes géographiques présenteront aux visiteurs le profil du Québec agricole en détaillant le territoire réservé à l'agriculture: les régions et leurs caractéristiques, la proportion consacrée à l'agriculture par rapport au développement urbain ainsi que diverses données sur la population agricole. Le deuxième volet fera connaître la variété de la production agricole québécoise et situera ces différentes productions dans l'ensemble du territoire. La dernière partie expliquera le rôle du ministère de l'Agriculture du Québec dans la chaîne agro-alimentaire en précisant son implication auprès des agriculteurs et des consommateurs; les premiers pourront s'informer sur les différents programmes mis à leur disposition tandis que les seconds auront l'occasion de se documenter sur les mécanismes mis en place pour contrôler la qualité des aliments et assurer leur mise en marché.

Le MAQ espère ainsi inciter le consommateur québécois à s'impliquer davantage dans le développement de notre industrie agro-alimentaire.

race dans son haras de Lipizzer. Ces chevaux naissent noirs et progressivement virent au blanc gris. Le mélange particulier dont ils sont le produit leur donne de l'élégance, de la grâce et de la dignité alliées à de la force et de la beauté.

Les Lipizzans royaux qui se produiront au vélodrome du Parc olympique font partie du Herman Ranch de la Floride. Ce sont des descendants des chevaux lipizzans rescapés par le général Patton au cours de la deuxième guerre mondiale et qui sont aujourd'hui élevés et dressés à l'École d'équitation hispano-américaine du colonel Otmar Herrman, à quelques milles de Sarasota en Floride.

Le grand Salon Culinaire

Pour la première fois de son histoire, le grand Salon Culinaire innove d'une double façon: tout d'abord cet événement est désormais placé sous la responsabilité de la Société des Chefs de cuisine et pâtisseries du Québec, et ensuite, délaissant le traditionnel Hôtel Windsor, et voulant se rapprocher davantage du grand public, il offre sa participation à l'intérieur du Salon International de l'Agriculture et de l'Alimentation.

C'est donc au Stade-niveau 200 nord, dans la Salle de démonstration de la Banque Royale, qu'aura lieu en 1978, le Grand Salon Culinaire, les

- 8:00 — Classe 154 Voiture Lourde, simple moins de 1,700 lb.
- 8:30 — Classe 128 Finale: Plaisance Anglaise pour 2 et 3 ans.
- 9:00 — Classe 155 Voiture lourde, simple plus de 1,700 lb.
- 9:00 à 14:00 — Fédération Chevaline.
- 9:30 — Classe 180 Finale: Grand Prix de Plaisance Western.
- 10:00 — Classe 101 Poulains Yearlings, race Quarterhorse.
- Classe 102 Pouliches Yearlings, race Quarterhorse.
- Classe 103 Poulains Yearlings, race Appaloosa.
- Classe 104 Pouliches Yearlings, race Appaloosa.
- Classe 105 Poulains Yearlings, race Paint Horse.
- Classe 106 Pouliches Yearlings, race Paint Horse.
- Classe 107 Poulains Yearlings, race Thoroughbred.
- Classe 108 Pouliches Yearlings, race Thoroughbred.
- Classe 117 Poulains Yearlings, race Belge.
- Classe 118 Pouliches Yearlings, race Belge.
- Classe 119 Poulains Yearlings, race Percheron.
- Classe 120 Pouliches Yearlings, race Percheron.
- Classe 121 Poulains Yearlings, race Clydesdale.
- Classe 122 Pouliches Yearlings, race Clydesdale.
- 11:30 — Classe 156 Voiture lourde, double, moins de 1,700 lb.
- 11:45 — Classe 159 Voiture lourde, double, femme.
- 12:30 — Classes 184 et 185 Cutting: ouvert et non professionnel.
- 13:30 — Classe 157 Voiture lourde, double, plus de 1,700 lb.
- 14:30 — Classe 198 Saut d'obstacles, junior.
- 15:40 — Spectacle de chevaux Lippizan.
- 16:25 — Présentations animales.
- 16:40 — Classe 158 Voiture lourde, double, en flèche.
- 19:30 — Parade du Grand Prix.
- 19:45 — Classe 197 Saut d'obstacles, Grand Prix Junior.
- 21:45 — Classe 162 Voiture lourde, 6 chevaux.
- 22:15 — Classe 184 Finale: Grand Prix Dressage Western (Reining).

Les célèbres chevaux Lipizzans

Montréal — Les chevaux royaux lipizzans, renommés mondialement pour la précision et la grâce de leurs mouvements de haute école, démontreront leur savoir-faire extraordinaire au vélodrome du Parc olympique, du 22 au 29 octobre.

Les étalons lipizzans blancs doivent leur célébrité à l'École d'équitation espagnole de Vienne. La race a maintenant quatre siècles et ces animaux élégants, fiers et intelligents constituent de remarquables chevaux d'attelage, de parade et de selle. En dépit du nom de l'école, les "airs" qu'ils accomplissent ne sont en rien espagnols. En fait ils eurent pour auteurs le duc de Newcastle et le Français Antoine de Pluvinat, le maître d'équitation de Louis XIII.

Une patience et un dévouement énormes sont déployés pour dresser les splendides étalons lipizzans et les écuysers eux-mêmes subissent une formation de dix à quinze ans avant d'être consacrés Bereiter, c'est-à-dire parfaitement qualifiés pour entraîner un étalon.

Bien que les lipizzans soient une race autrichienne depuis 1580, ils sont issus d'un croisement entre un cheval espagnol et un petit cheval italien, avec postérieurement une adjonction de sang arabe.

L'archiduc Charles commença l'élevage de la

24, 25 et 26 octobre. Organisé de main de maître, cela va sans dire, par le chef bien connu, Pierre Demers, ce Salon sera l'enjeu pour les artistes qui y participent, du choix des délégués aux Olympiades gastronomiques de Francfort, Allemagne, en 1980.

Dégustation, concours culinaire, pièces montées, tout a donc été prévu pour satisfaire le public de plus en plus sélectif de ce Salon.

Les détails de ce Salon vous seront bientôt révélés lors d'une Conférence de Presse donnée par les organisateurs du Grand Salon Culinaire 1978.

Productions végétales

Le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation a cru nécessaire d'ajouter à la gamme des produits agricoles qui seront en montre au Parc Olympique, quelques productions végétales de grand intérêt pour les visiteurs.

C'est ainsi qu'il a retenu la culture des pommes de terre de semences de même que celle des grains pédigrés. Il a de plus choisi les productions acéricoles et apicoles.

Les visiteurs sont donc invités au Vélodrome pour y admirer des produits du Québec et discuter avec les experts qui seront en poste aux quatre kiosques exposant des productions végétales.

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION:
Annonces sans cadre: \$0.20 le mot
Prix minimum (20 mots et moins) \$4.00 par parution
Titre en capitales 8 points noirs \$2.00 additionnels par parution
Annonces encadrées et encans: \$1.30 la ligne agate
Supplément pour annonce avec numéro de case réservée au journal: \$0.50 par parution
RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives et plus du même texte.
DONNEZ CLAIRES vos instructions: (en lettres majuscules s.v.p.) nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc.

LES ANNONCES CLASSÉES SONT D'AVANCEMENT PAYABLES
STRICTEMENT. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN le vendredi précédent. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressés comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal, Québec H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141.

AIGUISAGE

AGRICULTEURS. Nous aiguisons lames pour "clippers" à vaches. Aiguillage garanti \$2.00 set; avons en stock les pièces pour clippers modèles 51 ou 510. La réparation se fait la journée même. Vendons lames neuves (aiguisées) travail garanti. Adressez-vous: La Maison D'Aiguillage Stewart, C.P. 24, Sorel, J3P 5N6

MESSIEURS. clipper usine, faisons un aiguillage parfait. Notre usine, réparons correctement votre tondeuse Stewart si nécessaire, ouvrage garanti, retour rapide. Adressez à l'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Pierreville, Cte Yamaska, Québec, J0G 1J0

ATTENTION: Je répare les tondeuses à vaches et moutons et j'aiguise aussi les lames. (\$2.50 le set). Ouvrage garanti. THARE PROVENCHER, WOTTONVILLE, CTE RICHMOND, J0A 1N0. Tél.: (819) 828-2465.

AGRICULTEURS. Aiguillage de lames. Aucun trempage n'est requis, seulement \$3.00 la paire ouvrage garantie. Adressez-vous à: OMER HARDY, 436, Ave des Pins, St-Ubalde, Port. G0A 4L0. N.B. Aucune lame rouillée S.V.P.

TONY... AIGUISEUR, AFFILEUR, TOUS GENRES, CLIPPER à vaches. 1390, 6e rue, Trois-Rivières. (819) 474-1964.

SERVICE de tondeuse d'animaux, couteaux et roulettes de hache viande, aiguillage \$2.00 le set, plus frais de retour, réparons, vendons, lames, tondeuse neuve et usagée. Ouvrage garanti. L. Lacasse, St-Gervais, Bellechasse.

DÉPÔT de service Sunbeam, 1140, Avenue Fournier, Ste-Foy, Québec (418) 653-4939. Vente et service. Tondeuse à animaux Clitmaster, aiguillage \$1.50 la paire.

ANIMAUX À VENDRE

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîche vélées ou devant véler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE LOUIMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: 471-8181.

CHOIX taures Holstein pur-sang ou croisées taures d'Ontario vélant octobre et novembre. Ces taures sont vendues livrées. Prix spécial pour plusieurs, s'adresser FERME ÉMILIE CHOUINARD, R.R. 1, Lucerne, Cte Rimouski. Tél.: (418) 739-4505.

TRÈS bonnes vaches laitières à vendre, croisées ou pur-sang toutes claires de test fédéral. Je suis acheteur de taures ou vertes ou saillies. Je prends échange, s'adresser à Clément Choinière, sortie 68, Autoroute des Cantons de l'Est, route 139, St-Alphonse, Granby. (514) 378-1842

VACHES Holstein à vendre vélées ou devant véler sous peu. Venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. Vaches de choix vendues à bon marché. RÉAL COUTU, 5841 Rg Ste-Cécile, St-Félix de Valois. De 7 h à 10 h p.m. (514) 889-5215.

BELLES jeunes vaches et taures Holstein vélant en tout temps, provenant des meilleurs troupeaux améliorés du Québec et de l'Ontario. Livraison gratuite. Aussi acheteur de troupeaux et roulant de ferme. ALBERT MAURICE, WINDSOR, QUE. (819) 845-2149.

VACHES et taures Holstein pur-sang enregistrées et aussi croisées fraîche vélées ou devant véler sous peu. Testées (514) 652-3468 ou 652-2357

CHAROLAIS À VENDRE

Pur-sang français, pur-sang domestique. Taureaux, génisses, vaches au choix du client. JEAN-CLAUDE FLEURY, Ste-Claire, Dorchester. Tél.: (418) 883-2960.

ÉLEVEURS PROGRESSIFS, Cte Mégantic 20 vaches, 30 taures Holstein, Ayrshire croisées, pur-sang à vendre, vélées ou devant véler sous peu. 10 vaches Charolais, Hereford, vélant mars et avril. Agent, Georges Jutras, Plessisville. (819) 362-3312.

TROUPEAU 21 vaches, Hereford, croisées avec Charolais et Limousin devant véler au printemps aussi taureaux, Charolais pur-sang (514) 469-2105

English Large Black, British Saddleback, Hampshire, Duroc, Berkshire, Tamworth, Chester White, Lacombe, Yorkshire, Landrace suédois et canadien, Hybrides taches bleus, de tout âge. Catalogue illustré gratuit comprenant treize photos de pleine page de porcs enregistrés. WEDDLEFARMS, FERGUS, Ontario.

À VENDRE: Jeunes taureaux Charolais, pur-sang enregistrés. Aussi vaches Charolaises enregistrées. S'adresser à R. ROUSSIN, ST-BERNARD, DORCHESTER. (418) 475-6505

HEREFORD enregistrés et éprouvés. Très beau choix de taureaux et taures de 1 an et 2 ans, sans corne. CONRAD BÉRARD, St-Barthélemy (514) 885-3905.

CHAROLAIS

Aux bonnes occasions
Pour information, appeler ou écrire: Association Canadienne Charolais, 2320, 41e Avenue, Nord est, Calgary, Alberta T2E 6W8. Tél.: (403) 276-9242.

DANIEL SIMONEAU

3e Rang, ST-HUGUES, CTE JOHNSON. Truies et verrats Landrace, Yorkshire, Duroc. Très bien classés, possibilité de livraison. (514) 794-2000, 794-2438.

LOUIS PINSKY

54 Côte Sud, Boisbriand, TERREBONNE. Toujours au même endroit. Vaches laitières à vendre, aux mêmes conditions qu'avant. (514) 435-0220

RECUPERONS ANIMAUX MORTS: autopsies si désirées avec l'aide de votre vétérinaire. Tél.: (514) 471-4295 ou 471-1972. Frais virés) DESMET ET FILS.

ANIMAUX MORTS

Entreprise de récupération d'animaux morts ou malades.

DESMET & FRÈRES

Rang Fleury, St-Jude. Cte St-Hyacinthe. Tél.: 792-3834 (frais virés)

MDJ

ANIMAL FOOD PROVISIONERS LTD Terrebonne

RAMASSE VACHES ET CHEVAUX MORTS OU MALADES 7 JOURS PAR SEMAINE

(514) 471-4295 FRAIS VIRÉS

ANIMAUX DEMANDES

ACHÈTERAIS 90 vaches vélant au printemps. Hereford, Shorthorn ou Charolais (418) 268-8103.

ACHÈTERAIS jeune jument environ, 1,600 livres, douce et tranquille. Belge de préférence. Lapons à vendre. Tél.: (514) 438-0048

ARTISANAT

Laine à tricoter: Orlon, Domestique (2-3 et 4 brins), Taslan, Laine à coton, Poly-On, Fil à tisser mercerisé et Cotton Tex-Made, Lisières de chenilles et jersey assorties, couleurs pour tissage et tricot. Has culotte one size: \$6.50 la douz. Échantillons gratuits sur demande. Prix spéciaux pour Boutique de laine L. Thérien Inc., 557 Notre-Dame Ouest, C.P. 131, Victoria ville, Québec. G6P 6S8.

BAS DE TRAVAIL 100% LAINE

3 paires/\$8.00, 6 paires/\$14.00, 12 paires/\$24.00. Chèque ou mandat. L. FISCHER, C.P. 2091, Succursale Dorval, P.Q. H9S 3K7.

À VENDRE DIVERS

RUCHES de un ou deux chaînons à couvins à vendre. Hevnerées à l'intérieur, matériel 3 ans d'usage. PAUL VADEBONCOEUR, B.P. 1, Pointe Fortune, Québec. (514) 451-0147.

PORCHERIE

Fabriquons lattes de béton armé pour porcheries. CEMENTS ISABELLE & FILS ENRG., YAMACHICHE, CTE MASKINGÉ. Tél.: (819) 296-3060.

FABRIQUONS stalles truies, mise bas, gestation, cages porcelets, lapins, chiens, chats, etc. M. GILLES LAPLANTE & FILS INC., C.P. 305, Bromont, Que. JOE I.L.O. Tél.: 534-2715.

Miel naturel, miel blanc, doré, miel de sarrasin, Gausin & Fils, St-Thomas D'Aquin, Comté St-Hyacinthe, Sortie 80, Rte Transcanadienne. (514) 796-3246, (514) 774-1292.

TRICOT ARTISANAT

Pour vos travaux d'artisanat, vous recherchez des idées, abonnez-vous à nos revues. Toute la broderie \$16.75 (12 numéros). Tout le tricot \$17.95. Mon tricot \$20.00. Crochet d'or \$17.95. Envoyez votre chèque ou mandat. DISTRIBUTION G.M. ENRG., département 210, C.P. 1,000, Place d'Armes, Montréal, P.Q., H2Y 3J6.

CULTIVATEURS économiseurs. Tondez vos animaux. Il est prouvé que des animaux entièrement tondus rapportent plus d'argent à leur propriétaire. Pour tondre avec facilité et rapidité, utilisez les tondeuses Asculop. La preuve est faite, que les couteaux Asculop tondent plus d'animaux que tout autre marque de couteaux et s'ajustent sur toutes les tondeuses vendues au Canada. Les tondeuses Asculop ont plus de pouvoir, ne chauffent pas et ne lancent pas de poils vers l'utilisateur. Les couteaux canadiens s'ajustent sur ces tondeuses. C'est toujours payant d'acheter de la qualité. Consultez votre détaillant qui les achète de A. RIVARD, R.R. 1, Ascot Corner, Cte Sherbrooke, P.Q.

PORCHERIE: Enclos de porcherie Jutras à vendre. En bon état, pour 17 clos. (418) 837-2334.

CHAUDIÈRES à sucre usagées, très bonnes de 0.40c à 0.60c; chaudières, petits évaporateurs neufs et usagés. INF. JULES GRIMARD, HAMBURG, CTE RICHMOND. Tél.: (819) 344-2227.

CHAUDIÈRES à séve en aluminium, 2 gallons et chaudières d'aluminium, en très bon état. Tel. (soir) entre 6 et 9 hres. (418) 268-3888.

QUOTA de pondueuses à vendre, environ 15,000. Aussi équipement pour 22,000 poules. Cages anglaises modèle récent. 375-1572

ST-JOSEPH DU LAC: Verger à vendre, avec maison et fruitière à pommes. Richard Faillie 651, Rang du Domaine, St-Joseph-Du-Lac, J0N 1M0 (514) 473-3800

ÉQUIPEMENT d'érablière, pour 700 érables avec tubes, bouilloire 2 1/2 X 10. Pompe à gazoline 3 forces. Harnais double. Lionel Sigouin, Mont-Rolland, Cte Prévost. 229-4336.

FRAMBOISERS

Nous possédons et vendons de très bons plants. Variété Newburgh. (819) 296-3124.

LOT de piquets de cèdre appointés, brèches barrières, presse à foin Oliver, râtelier, épandeur d'engrais chimique. Divers autres articles. (514) 669-9327.

PRODUITS DE BÉTON

M.B.F. INC., Lattes de béton armé, 4' x 6' x 8' R.R. 4, ACTON VALE, QUE. Tél.: 546-2596

À VENDRE

Pour érablière, 2,900 chaudières aluminium, 2 gallons, 5,000 chaudières. Tél.: (514) 532-2309.

BOIS-MATÉRIAUX

VENTE de portes de garage usagées, fournaises et divers à l'huile. Vitres thermos, baigns, réservoirs de démolition 1820, rue Rinfert, Ste-Ursule, Cte Maskingé. (819) 228-2569 ou (514) 256-1030

CAMIONS À VENDRE

À VENDRE: Camion G.M.C. 1978, avec boîte pour transport d'animaux 16 1/2 pieds de long. Millage: 23,000 kilomètres. Cause: abandon des affaires. Tél.: (jour) (514) 581-5670 ou (514) 725-1390.

CORRESPONDANCE

JEUNE homme dans la vingtaine du Cte de Frontenac, désire correspondante sérieuse aimant la campagne. Écrire à LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, Viger, Montréal, P.Q. H2L 2P2. Case 218.

DIVERS

AMASO: Rencontres en vue de relation stable. Diplômé sur demande 822 est, rue Sherbrooke, Suite 5, Montréal, (514) 524-3852 à Sherbrooke: (819) 465-7598

EXTERMINATION

COQUERELLES, punaises, rats, souris, rongeurs, insecticide à vendre. Travaux à domicile. B.B. EXTERMINATION, 1805, 5e Avenue, Shawinigan-Sud (819) 536-3808.

FILS, TISSUS, COUPONS

FIL À TISSER 2/8 COULEURS, TRI-COLETTE, NYLON, JERSEY, etc. Lisière de toutes les couleurs pour tissage. ABERTEX, 3 brins, BELLETEX 2 brins, LAINE À TAPIS, LAINE D'ORLON, LAINE SYNTHÉTIQUE À TRICOT, COUPONS à la livre. Demandez notre catalogue. Ajoutez 0.10c pour les frais postaux.

FOYER D'ECONOMIE 995 Wellington, Montréal, P.Q. H3C 1V3

FILS À TISSER "Wabasso" 2/8 — Lisières de jersey pâles et foncées. Lisières de fantaisie. Lisières de coton imprimées et unis. G. LEGAULT, 365, St-Joseph Sud, C.P. 252, Mont St-Gregoire, J0J 1K0.

FOIN, GRAIN, PAILLE

FOIN, première et deuxième coupe, paille à vendre. GEORGES TABAH (514) 467-5838, 24, Je Rang, Ste-Madeleine, Cte St-Hyacinthe, P.Q.

STE-DOROTHÉE LAVAL foin et paille à vendre. (514) 689-5955

FOIN, luzerne, avoine, paille à vendre. St-Louis de Terrebonne. Tél.: (514) 477-9467

PAILLE et foin à vendre, livrés région Granby et environs. Pour info: (514) 372-3424.

FOIN ET PAILLE

FRANÇOIS SAVARIA, Commerciant de foin et paille 606 De Lorraine, Boucherville. Tél.: (514) 670-2639 (514) 655-5392

MACHINES-OUTILLAGE

SPECIAL MOISSONNEUSES-BATTEUSES

45 John Deere, 1 525 Oliver; 660 et 960 Case; 410 M-Ferguson. Garanties pour la saison. Attention! spécial, acceptons échange de tracteurs ou autres machines. 15 Louyagers, boîtes d'essence; 1 greneuse New-Idea; 3 souffleurs à silo. CHARTIER NOEL REFRIGERATION INC., 1061, Boul. est Louiseville, (819) 228-5117. Livraison comprise partout au Québec. Pour la Gaspésie, Bertrand Pelletier à St-Octave Méis. (418) 775-9966

ATTENTION: À VENDRE: Tracteurs, machines agricoles de toutes sortes, tuyaux pour ponts de ferme de 1 jusqu'à 14 pieds de hauteur et de toutes longueurs, fosses septiques de toutes grandeurs. Une visite vous convaincra. PAUL ÉMILE JETTÉ, STE-SCHOLASTIQUE, CTE DEUX-MONTAGNES. Tél.: 258-3984

ARRACHEUSE à betteraves Farmhand, modèle 150, semi-portée, toute équipée, oeil magique récolteur \$1,200.00 (soir) Tél.: (514) 795-3382 ou (514) 795-6235.

EXCEPTIONNEL: Tracteur International, 70CV, 12 vitesses, servo-direction, 800 heures, cabine chauffée, souffleur, pelle, grappe à neige. Québec. (418) 688-0070 (soir).

MOISSONNEUSE BATTEUSE Allis Chalmers modèle F. Tête à grains et tête à maïs si désiré. LÉON PELOUIN, ST-SIMON, BAGOT. (514) 798-2447

À VENDRE: Charrue John Deere F 45, 3 raies, 16 pouces, presque neuve. Plateforme de remorque de ferme en métal 18 pi. x 8 pi. Tél.: (514) 245-3252

VIDEUR à silo Patz, 1 an d'usage. Installation d'étable pour 40 vaches. 30 logettes, marque Surge. Convoyeur Idéal 400 pieds de chaîne. Fourrageur International 650, avec pick-up à foin. DOMINIQUE JULIEN. (514) 373-8538

À VENDRE: Un déchargeur à silo 16 pieds Feed-Easy, moteur 5 forces en très bonne condition. Acton Vale. (514) 546-7800.

1 tracteur Versatile, 145 et 185 forces, 4 roues motrices articulées. Pneus 18x4x38 moteur complètement neuf. (514) 348-9436

PÉPINÉ (Backhoe) MF 220, très propre, complète avec bras de fixation. Bon prix. Après 5 heures à (819) 395-4072

TRACTEUR 1830 John Deere diesel, 60 forces, 1360 heures, avec pelle. Massey 165 diesel pneus 38 pouces avec cabine 65 et 203 Massey diesel avec pelle Massey 35 gasoline et 2 no 135 Massey diesel, 1,300 heures, 1 avec pelle. Vis à piquets hydraulique, rotateur hydraulique, souffleur à neige 6-6 1/2 pieds largeur. J.B. GIRARD, 920, rue Des Patriotes, St-Denis-sur-Richelieu, Cte St-Hyacinthe. (514) 787-2013.

TRACTEUR Chenillard sur pont de fer, conduite hydraulique, moteur V8, 4 vitesses. Prix: \$1,500.00. Tél.: (819) 838-5085.

OLIVER 1655, 4 roues motrices, cabine et pelle Lessard \$13,500.00 (514) 478-2056.

BULLDOZER T-D 15 International, pelle avant, arrière en bon état. Bulldozer T-D 15 avec winch et pelle en avant à vendre, si intéressé, appelez à 788-2935.

À VENDRE: nez à blé d'Inde s'adaptant sur batteuse 91-93-105-203-205-315. Tél.: (819) 472-7266.

NETTOYEUR d'étable Idéal, 240 pieds de chaîne, 554, Ruisseau St-Louis est, Marieville. (514) 466-7795.

À VENDRE: Charrue John Deere 4 raies de 14 pouces avec déclencheurs. Fendeuses à bois coupent de 6 à 38 pouces. Mixeur à mortier. S'adresser à Jean Perreault, 380, Rang Kildare, St-Ambroise, Cte Joliette. Tél.: (514) 753-9716.

UNE batteuse M.F. 300, avec table à grain, table à maïs, très bonne condition. (514) 258-3521.

TRACTEUR John Deere, 2130, 678 heures avec cabine Sims. Epandeur International 135 mmots. Tél.: (514) 473-9479.

CULTIVATEURS!

\$350 GRATIS en options et accessoires Case*

quand vous achetez un tracteur Case neuf de modèle 885 à 1400 (43 à 80 chevaux à la PDF) de votre concessionnaire participant Case.

*au prix de détail

L'offre prend fin le 31 octobre 1978

Venez sans plus attendre!

(CASE)

MIX MILL

Mélangeur broyeur (moulinage électronique) — Rouleuse électronique — Élévateur à godets — Élévateur à vis

LES ÉQUIPEMENTS MAGENTA INC.,

R.R. 1, NORTH-HATLEY (Sherbrooke) Tél.: 562-1000 Rép. R. Simard.

ACHÉTEZ DIRECTEMENT DU FABRICANT

Voitures pour ensilage de 10 à 20 tonnes de 4 ou 6 roues. Aussi disponible, remorques dumpesuses avec cylindre télescopique et mangeoire à foin. SERGE LEMAY, WARWICK. (819) 358-2774.

MAISONS

BOUCHERVILLE: Mini-ferme, en plein centre de Boucherville, très belle maison moderne, avec garage, 1,000 pieds carré de serre avec 2e grand garage. Possibilité de commerce de plantes, fleurs, etc. Appelez David Richard 655-4063. FRANÇOIS RIVET (514) 655-4702 bur. (514) 672-0321 IMMEUBLES A.E. LEPAGE.

OFFRES D'EMPLOIS

HOMME demandé pour culture de maïs-grain, expérience requise sur machinerie agricole, nourri, logé. S'adresser à (514) 245-3604.

ON DEMANDE

ACHÈTERAIS vieux manteaux chat sauvages, bonne condition, paierais \$70.00 et plus. Achèterais aussi vieux manteaux rat musqué, écureuil, lapin etc. Prix à discuter. Appelez (514) 843-4000. (Frais virés acceptés.)

ACHÈTERAIS métier à tisser usagé. (514) 799-3967.

DEMANDE à acheter tracteur International ou Massey Ferguson, ayant besoin de réparations (mécanique ou autres) Bon prix. Tél.: Ayer's Cliff. (819) 838-5085

DÉSIRE louer une arracheuse de pierres pour 1 semaine de travail. Écrire à: M. Paul-Omer Cordeau, 51 Jacques Racicot, Boucherville, P.Q.

PORCHERIE

J'ai des clients intéressés à l'achat de porcheries, maternité, poulaillers avec ou sans quota. Dans un rayon de pas plus de 100 milles de Montréal. Peu importe l'envergure de l'achat, le paiement sera comptant si désiré. RAYMOND FAUST, Courrier, 887-2880. Sans frais 1 (800) 363-2794.

ON demande souffleur de neige pour Massey Ferguson, largeur 6 ou 8 pieds, Centre d'Élevage Les Buissons, 873 Puyjalon, Hauterive. 589-5734.

ACHETEUR

BOIS mou, bois franc. Veux acheter lot minimum, de préférence 5,000 pi. Payable sur livraison. Disposé à aller le chercher. Demander M. Albert (514) 725-9145.

POUSSINS, POULETTES

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL, 437, Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué., J0R 1C0. Tél.: (514) 439-2601.

POULETTES blanches ou brunes, prêtes à pondre, 20 à 25 semaines. FERME S. DESROSIERS, C.P. 648, Lavaltrie Berthier. (514) 586-1564

Poussins d'un jour et avances, canetons, capons rock blancs de 3 semaines, poulets prêts à pondre et en ponte. Catalogue gratuit. TWEDDLE CHICKS, TERGUS, Ontario

SERVICES

ATTENTION CULTIVATEURS, nous faisons le ménage intérieur de bâtiments au complet, balayons à l'air, blanchissons au "Voco" avec désinfectant et poison à mouche. Propriétaire: J. LANDRY. (514) 469-2560.

CULTIVATEURS: Pour faire blanchir et désinfecter vos étables. F. POISSANT, 182, Rte 221, Napierville. (514) 245-7108

VENDEUR et réparations PATZ, hache-paille. LÉO JETTE. Tél.: (514) 469-3002 ou (514) 658-4678.

HYPOTHÈQUES de tous genres, ville, campagne, service rapide, taux compétitifs, achats d'hypothèques, J.G. DEMERS, IMMEUBLES LAJOIE, COURTIER, (819) 567-0078

SILOS

SILOS
Silos en douves de béton 12' à 24' de diam.
• Finitions intérieures uniques
• Rapidité d'érection
• Facilité de rehaussement

RÉSERVOIRS
Pour fumier liquide 50 pi. de diam. par 8', 12', 16', 20' de haut. 70 pi. diam. par 8', 12', 16' de haut.

SILO SUPÉRIEUR
C.P. 61, Granby, P.Q.
Tél.: (514) 378-5856
C.P. 2199, St-Romuald, Cité Lévis, P.Q.
(418) 839-8808

SILOS
BÉTON ARMÉ COULÉS
12' - 16' - 18' - 20' - 24'
30' diam. int.
et citernes de 40' à 100'
"Silo Beaudry"
pas desoucy
c'est pour la vie!
Vide - Silo - "PATZ"
chariot électrique C.S.F.
SILOS BEAUDRY INC.
625 boul. de l'Industrie
Beloeil, J3G 4S5
Tél.: (514) 464-5011
Représentant à Québec
Cultabec Inc.
Tél.: (418) 831-1161

SILOS
ACIER GALVANISÉ,
Silver Shield
• Silo à ensilage
• Silo à maïs humide
• Silo à grain
• Séchoir à grain M & W
• Élévateur à godet
• Crible à grain
• Silo admissible
à la subvention.
O. LEBRUN & FILS INC.
63B rue St-Laurent
Maskinongé, J0K 1N0
(819) 227-2244-45

LES SILOS
DU QUÉBEC INC.,
- Silos coulés 18 et 20 pi.
de diamètre.
- Citernes à fumier liquide
de 40 à 100 pi. de dia-
mètre.
M. JEAN-PAUL FABRY,
C.P. 9972,
Ste-Foy, Québec
(418) 658-3696

TERRES A LOUER
RICHMOND: 130 acres, 80 cultivables avec maison et bâtiments. Idéal pour homme d'expérience possédant, machinerie, érablière, offrant bonne possibilité de revenus. Tél.: Entre 9 et 5 hrs. (514) 878-4511.

TERRES A VENDRE
BAIEVILLE NICOLET YAMASKA: Ferme 140 arpents, argeux drainés, grange-étable, bungalow récent, 42 bêtes, réservoir 500, semi Pipeline. Machinerie, quota industriel 10148 livres érablière \$135,000. Possibilité \$100,000. Crédit agricole. Balance comptant. Agrandissement possible. CONSTANT GRONDIN, (514) 783-6231

CTÉ NICOLET: Industrie porcine, 4 porcheries 40' x 220', 2 entrepôts de 30' x 40', bureau de 12' x 25', atelier 12' x 15', remise 34' x 36', bâtisse vacante 37' x 110'. Maison mobile (1970) 12' x 60', 274 arpents. Pour tous renseignements, prendre rendez-vous avec RAYMOND FAUST, COURTIER, 1-514-887-2880, sans frais (514) 1-800-363-2794

FERME LAITIÈRE de 248 arpents région Nicolet. Terre faite planche. 63 têtes croisées Holstein, 13,076 lb de gras. Roulant complet, très bien bâtie. H. SAVOIE, agent. R. BERGERON, Courtier. CENTRE IMMOBILIER COURTIER, 2320, Ste-Anne, St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-0530.

FERME LAITIÈRE 480 arpents dont 300 culture environ 96 têtes dont 21 vaches pur-sang enregistrées Holstein 24 vaches croisées quota 17,798 lb de gras. Très bien bâtie, roulant complet, pipe-line. DENIS LAPIERRE, Agent, Centre Immobilier Courtier, 2320 Ste-Anne, St-Hyacinthe, Tél.: 1 (514) 773-0530.

FERME LAITIÈRE 450 arpents dont 330 en culture environ 140 têtes pur-sang enregistrées dont 80 vaches laitières, quota lait nature 1,547 lb par jour plus 16,364 lb de gras, transformation, roulant complet. H. SAVOIE, Agent, Centre Immobilier Courtier, 2320 Ste-Anne, St-Hyacinthe. Tél.: 1 (514) 773-0530.

STE-MARTHE: 30 arpents, 40 milles de Montréal, maison splendide neuve, pierre et brique. Garage sous-sol fini. Aubaine \$64,500.00 (514) 459-4331.

ST-CHRYSOSTOME: Ferme 100 arpents très bien construite. Grange, bonne maison, silo, place idéale pour porcherie. Le site rencontre les normes du gouvernement pour élevage de porcs. Loin de la route. Prix: \$100,000.00. Appelez Henri Laliberté. (514) 826-3137

STE-MARIE BLANDFORD: Ferme à vendre avec troupeau laitier. Quota industriel, silo, machinerie, 165 arpents culture, bien égypté. Bien construit (pas d'agent) Tél.: (819) 283-2897.

FERME NICOLET: région 70 têtes Holstein quota 16,233 de gras. 16 mois, 176 arpents dont 30 arpents drainés. Roulant complet. D. LAPIERRE, Agent, CENTRE IMMOBILIER COURTIER, (2320) Ste-Anne, St-Hyacinthe, Tél.: (514) 773-0530.

ST-GERMAIN DE GRANTHAM: Ferme laitière, 160 arp., quota 325,000 lb, pipe-line, 40 vaches, maison, bâtiment, machinerie. Excellent état.

BECANCOUR: Ferme 200 arp., 40 boisés, bâtiment pour 50 têtes en excellent état, maison 8 pièces, idéal pour élevage. N.D. DE PIERREVILLE: Ferme maraîchère, 4 serres machinerie, maison 2 logements rénovés. Ferme en opération. RÉGION DRUMMONDVILLE: Petite ferme 25 arp., maison 8 pièces, bâtiment, hangar, etc.

CTÉ YAMASKA: Ferme laitière 500 arp., 143 laitières, quota 1,400,000 lb, lait nature, 3 résidences, 2 silos, pipe-line etc. 2 maisons de campagne. Région Drummondville et Sorel à vendre ou à louer.

CTÉ YAMASKA: Porcherie 3,000, engraissement et 300 maternité, meunerie équipée à 2 camions etc. 100 arp. de terre. NOMBREUSES AUTRES PROPRIÉTÉS de tout genre, région DRUMMONDVILLE, SOREL, NICOLET, YAMASKA. Achat, Vente, Échange, INF.: V. DENONCOURT. (514) 784-2248 MARCEL LESSARD ET ASSOCIÉS COURTIER.

TERRE à vendre de 104 arpents avec ou sans roulant, équipée pour vaches laitières, avec 70 bêtes à cornes. Ancienne maison 9 pièces, d'une dizaine de milles de St-Hyacinthe. (514) 792-3527.

FERME A VENDRE La Société du crédit agricole offre en vente une ferme située à Albanet, Cté Lac St-Jean Ouest, ayant une superficie d'environ 485 acres, dont 410 acres en culture, avec une maison, trois granges-étables, salon de traite et laiterie, garage, remise et hangar. Les personnes intéressées à soumettre une offre d'achat sont priées de se procurer les formules officielles et les renseignements sur les conditions de vente au bureau régional de la Société du crédit agricole, 2700 boulevard Laurier, Case postale 3600, Ste-Foy, P.Q. G1V 4C7, ou au bureau local de la Société, 841 boulevard St-Joseph, Roberval, Cté Lac St-Jean Ouest, P.Q., Tél.: (418) 275-0822. Les offres d'achat seront reçues au bureau régional de la Société jusqu'au 6 novembre 1978.

ST-HERMAS, ferme 120 arpents, quota lait nature avec ou sans roulant. Inf. Tél.: (514) 258-2857

PORCHERIE à vendre, capacité 700 porcs, 26 arpents terre cultivable, fosse à purin, résidence Charles St. Yves, St-Léon, Cté Maskinongé. (819) 228-5624

612 acres, 1 mile de Finch, Ont. sur l'Hwy 43 (25 acres ou plus avec ou sans bâtiment) Pour inf.: (613) 822-1351 ou (613) 232-3916

FERME DE 100 acres avec roulant, Ontario. Pour Inf.: (613) 833-1351 ou (613) 232-3916

STE-JEANNE D'ARC: Cté Matapédia, 175 acres, 75 cultivables, 100 bêtes debout, traversé par une rivière. Site panoramique, bâtiments. En très bon état. (514) 388-6327 ou (418) 775-7574

ST-ALEXIS: À vendre, 25 arpents de terre cultivable avec cours d'eau, grange, étable. Idéal pour jardinage. (514) 839-3343

PRÈS DE RIGAUD: Ferme porcine, 82 arpents en opération, maternité 110 truies, pour engraissement, capacité de 1,000 porcs et plus. Prix: \$185,000.00. Roulant complet, comprenant installation, truies et porcelets de moins de 7 semaines. Pour information, appeler Paul Léveillé (514) 269-2897 ou (514) 457-3888.

ST-GRÉGOIRE: Cté Nicolet, ferme à vendre de 175 arpents, 50 bêtes, quota, machinerie complète, bâtiments en très bon ordre. Excellente offre. Caisse d'Établissement de Nicolet, Courtier 293-4465, Jean-Guy Colbert 373-1971.

ST-SYLVERE: Cté Nicolet, à vendre, ferme de 200 acres dont 75 sont drainés, comprenant silos et bâtiments divers, vendue avec ou sans la résidence, idéal pour grande culture ou élevage de bovins. La Caisse d'Établissement de Nicolet (Courtier) 293-4465, Jean Guy Colbert, 373-1971.

FERME de 50 acres avec bâtiments à St-Eugène, Ont. Pour inf.: (613) 822-1351 ou (613) 232-3916

STE-SABINE: porcherie, maternité, 50 mères, truies. 125 arpents en culture. Sonja Hasel. Permanent Trust Courtier (514) 347-0648.

ST-DENIS SUR RICHELIEU: Terre à grande culture, 318 arpents plus 42 arpents, érablière toute équipée, cottage québécois, 8 pièces, 5 chambres, chauffage électrique, grande étable. Lionel Hébert 467-1120, 866-1307. MONT-RÉAL TRUST COURTIER.

GRANBY: Érablière, 60 à 65 acres bien située, complètement défrichée. PATRICK JUANEDA (514) 661-5220, 484-3412. PERMANENT TRUST COURTIER.

ST-NAZAIRE D'ACTON: Ferme laitière, 153 arpents, 65 bêtes Holstein pur sang, dont 18 enregistrées. Quota, pipe-line, silo. Bâtisses en bon état. Maison 9 appartements. Machinerie. Aussi 18 truies. (819) 398-2276.

FERME À VENDRE: La Ste-Brigide d'Iberville, ferme horticole de 111 acres dont 96 en culture avec maisons et bâtiments de ferme. Les offres d'achat devront être reçues au siège social de l'Office jusqu'au 30 oct. 1978 et avoir été complétées sur les formules officielles disponibles à l'Office du Crédit Agricole du Québec, 1020, Route de l'Église, Ste-Foy. (418) 643-8101 Bedford. (514) 248-3321.

VOTRE FERME NOUS INTERESSE

Nous nous occupons uniquement de la vente de propriétés agricoles. Vous ne signez rien votre parole nous suffit!

Bureaux en Europe
Charly R. & John J. Feller
251 rue Brébeuf
C.P. 179
Beloeil, Qué., J3G 4T1
Tél.: (514) 464-0050
(aussi le soir)
(video courtier)

TERRES DEMANDÉES

ACHETEUR européen désire acheter terre à bois, terre abandonnée ou terre à reboiser, 300 à 1,500 acres, Immo Québec, 903, Bélanger, Montréal. Tél.: (514) 276-7140.

ATTENTION CULTIVATEURS

vous voulez vendre votre ferme rapidement, prenez Express. C'est toujours plus vite. Appelez Arthur Talbot (514) 462-1162 ou 672-5396. IMMEUBLES EXPRESS INC.

Je cherche des fermes laitières et des fermes pour la grande culture, pour des amis Européens dans une région de 150 milles de Montréal. Ecrivez ou téléphonez à: RENÉ GOVAERTS, Ferme Belgica, Clarenceville, P.Q. J0J 1B0 (514) 294-2148

TERRE demandée sur la Rive-Sud avec ou sans bâtiment. Écrire et donnez détails. C.P. 69, St-Luc, J0T 2A0

GROSSE exploitation agricole recherchée pour Européen désireux de s'établir au Québec avec quota et roulant. JEAN-LOUIS DENUX, LABRECQUE, Courtier. Québec. (418) 681-4596.

DOMAINE forestier important recherché par investisseur Européen. JEAN-LOUIS DENUX, LABRECQUE, Courtier, Québec. (418) 681-4596.

ACHÈTERAIS terre, avec ou sans bâtiments ou terrain boisé, paierais comptant. (514) 656-2954, ou écrire M. YVON, 3310 Montpetit, Brossard, Qué. J4Y 1V6.

JEUNE recherche terre pour culture industrielle et maraîchère, région La Pocatière, rivière Ouelle ou St-Pacôme. Minimum 100 acres avec ou sans bâtiment, équipée ou non. Bail à long terme ou achat. Modalité à discuter. Écrire à: A.L. Poste restante, Succ. Postale, St-Pacôme, Cté Kamouraska G0L 3X0.

NOUS avons besoin de porcheries-maternité, ou engraissement, poulaillers, broiler, avons demandes sérieuses. Nous nous occupons du financement. Régions: Sorel, Drummondville, Granby et St-Hyacinthe. AGENCE DE SERVICES IMMOBILIERS ENRG., Courtier. (514) 773-1134 ou (514) 773-1416.

JE suis acheteur de fermes avec roulanges et troupeaux au complet. Argent comptant.
LÉO DASTOUS,
Cté Mégantic.
Tél.: 1-(819) 365-4419.
Encanteur Licencé - Laurierville

ENCANS PUBLICS

ATTENTION CULTIVATEURS!

Je suis à votre disposition pour tout genre d'encan. Estimation gratuite. Informations:

JULES GRIMARD

Encanteur licencé,
Ham-Nord, P.Q.
Tél.: (819) 344-2227
Aussi propriétaire des évaporateurs et couvercles de chaudières à sucre J.G.D. enregistré de Ham-Nord.

ENCAN

ATTENTION: Si vous avez besoin d'un homme qui s'y connaît dans la vente; soit pour n'importe quel genre d'encan, s'écrivez les services de:

GÉRALD RICHARD

Toujours acheteur de terre et de roulanges de ferme au complet.
Encanteur licencé,
STE-CLOTHILDE DE HORTON
CTÉ ARTHABASKA, P.Q. J0A 1H0
Tél.: (819) 336-5492

ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1978 vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement: plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra.
S'adresser à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-BARNABÉ-SUD
Cté St-Hyacinthe
Tél.: (514) 792-3595

ATTENTION ATTENTION MESSIEURS LES CULTIVATEURS

Vous avez sans doute pensé faire encan en 1978, de votre troupeau, machinerie, je vous offre mes services pour tout genre d'encans et je suis toujours acheteur de terres, roulanges, coupe de bois.

S'ADRESSER À

ALAIN DEBLOIS

ENCANTEUR LICENCIÉ
SAINTE-CLAIRE
(DORCHESTER)
TÉL. BUR: 883-3653
OU
RÉS: 885-4027

TRANSACTIONS DE TOUT GENRE

ATTENTION CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulanges de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiement argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTÉ MÉGANTIC, Tél.: (418) 453-2681.

ATTENTION: Cultivateurs. Je vous offre mes services pour tous genres de vente par Encan, je suis aussi acheteur de terre et roulanges. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même. "Bien vous servir" JEAN-PAUL DU-BOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE, Cté Mégantic, Tél.: (819) 362-7240.

LUCIEN HOULE

St-Albert, Cté Arthabaska
P. Qué.
Encanteur licencé, disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulanges sans frais aussi acheteur de terres et roulanges. Tél.: (819) 353-2270.

CULTIVATEURS!

Vous désirez vendre votre troupeau ou roulanges de ferme? Privilège ou par encan, partout au Québec je suis votre homme! DANIEL PAUL-HUS, encanteur bilingue licencé, 635 rue Papineau, St-Hyacinthe, Tél.: (514) 773-5660.

COLBERT & FRÈRES INC.,

STE-GERTRUDE, CTÉ NICOLET
GILBERT COLBERT,
encanteur licencé
Disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulanges sans frais. Tél.: (819) 297-2711.

H. J. COLBERT

ENCANTEUR LICENCIÉ
ACHAT DE TROUPEAU LAITIER
ROULANT DE FERME, TRUIES
GESTANTES.
TÉL.: (819) 297-2420 STE-GERTRUDE
CO. NICOLET.

ENCAN POUR LE MAXIMUM

MARCEL CUSSON & FILS, Calixa Lavallée, Cté Verchères. Encanteur licencé. Acheteurs d'animaux, roulanges, ménage complet, antiquités. (514) 583-6591.

CULTIVATEURS!

CHAQUE semaine, le lundi il y a un marché public par encan pour tous les animaux de ferme à ST-HYACINTHE, route Trans-Canada, sortie 81. En plus de tous ces animaux nous avons des ventes de catégories spéciales:
PORCELETS: 1.00 p.m.
CHEVAUX toutes catégories: 6 hrs. p.m.
BOUVILLONS d'embouche: 8.00 p.m.
VACHES laitières: 8.30 p.m.
LES ventes commencent à 1.00 p.m.
INFORMATIONS:
LES ENCANS DE LA FERME INC.
Bureau chef:
St-Pie, Cté Bagot
Tél.: (514) 772-2451

ENCAN

de bovins de boucherie en consignation à l'étable de vente d'Art Bennett à 2 milles de Sawyerville (Québec) sur la route de Cookshire, route 253, comté de Compton Le samedi 14 octobre 1978, à 1 h. p.m.

SERONT VENDUS: 70 à 80 sujets Hereford, Aberdeen Angus et Shorthorn, soit, 14 vaches et veaux Aberdeen Angus de race pure et d'excellente qualité, des Hereford de race pure, soit des taureaux en âge de servir, des vaches avec veaux, des génisses de race pure de deux ans et des génisses d'un an, 8 veaux femelles Shorthorn de race pure, de 6 à 8 mois, 2 veaux mâles Shorthorn de race pure, de 6 à 8 mois, tous de qualité vraiment choisie, ET EN PLUS, plusieurs vaches et génisses sans race et croisées. Tous les bovins auront subi les épreuves fédérales.

Pour vous renseigner sur la vente ou pour y consigner des animaux, veuillez communiquer avec nous par téléphone ou autrement.

LA vente aura lieu en plein air.

CANTINE SUR PLACE.
Condition: comptant.
ART BENNETT,
Encanteur bilingue
Tél.: (819) 889-2272
SAWYERVILLE (Québec)

2e VENTE DES CLUBS ROUVILLE & ST-HYACINTHE

75 TAURES ET VACHES, fraîche ou vélées lors de la vente. Sélectionnées.
Provenant des meilleurs taureaux d'aujourd'hui: KLONDIKE, TEMPO, BLACKJACK, SENATOR, HURON, MEDALIST, ADMIRAL, CHAMPION, AZTEC, CHIEFTAIN, UNIQUE, KENNEDY, PACLAMAR ASTRONAUT
C'est un rendez-vous pour tous le 24 NOVEMBRE 1978 ENCAN DE LA FERME 13 HRS

Gérant de la vente:
Serge Blanchette
Tél.: (514) 796-2300
Encanteur
Paul Bernard & Ass.

ENCAN pour Ferme de l'Isle JEAN-PAUL DOYON, prop. 1600 rang de l'Isle, NICOLET Samedi le 21 octobre 1978 à 11.30 hrs précises

TOUT SERA VENDU dont un excellent troupeau de 53 têtes d'animaux Holstein de choix toutes claires au test fédéral et incluant 46 pur-sang enregistrées avec papiers.
CE TROUPEAU COMPREND 34 bonnes jeunes vaches et taures dont 12 fraîche vélées ou dues sous peu et les autres en tout temps de l'année; 7 belles taures de 1^{er} an ouvertes; 9 génisses d'élevage de choix et 3 veaux de lait.
*Cet excellent troupeau est celui de l'école d'agriculture de Nicolet sous le contrôle R.O.P. avec une moyenne de production de plus de 13,000 lb. Taureaux de référence: Briarwood Chieftain, Ingholm Klondike, Aztec, Yukon. Sera fraîche à la vente: une fille de Erndale Leader Dijon qui a produit à sa dernière lactation 21,540 lb avec B.C.A. 192-179, avec indice +67 et +54.

MACHINERIE: 2 bons tracteurs Oliver au gaz dont un no 55 avec chargeur sur le devant muni de fourche à fumer, pelle à gravier et pelle à neige et un no 777 reconditionné à neuf avec pneus neufs; charrue Oliver 3 raies avec att. 3 pts; herse à rouleaux traînante; herse à ressorts; herse à finir 3 sections de 6 pi.; herse à pâturage; moulin à faucher Oliver 7 pi. avec att. 3 pts comme neuf; conditionneur à foin; râtelier de côté Oliver modèle traînant; presse à foin Oliver no 620 modèle à la corde; 2 voitures avec montants à foin; épandeur à fumier Oliver 130 minots sur PTO — en bonne condition; arroseuse sur roues avec pompe d'une capacité de 200 gals; génératrice Onan de 15,000 watts sur 3 pts comme neuve; niveleuse avec att. 3 pts; quantité de tuyaux de ciment et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.
EQUIPEMENT DE LAITIÈRE ET RÉCOLTE: réservoir en vrac Zéro 400 gals lavage automatique et chaudière Sauvepas; moteur et compresseur de trayeuse De Laval; 4 chaudières Surge; bassin de lavage double; réservoir à eau chaude Cascades 40; tableau de contrôle de gestion — neuf; batteries électriques; pompe à mouche électrique; un silo d'ensilage 18x50; 4000 balles de beau foin, 150 balles de paille et 2 réservoirs pour minéraux liquides.

CAUSE DE L'ENCAN: manque de main-d'oeuvre. CONDITIONS: comptant ou prêt de banque. Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur

DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue
635, rue Papineau,
ST-HYACINTHE, QUE.
Tél.: (514) 773-5660

VENTE D'AUTOMNE
Commanditée par le CLUB HEREFORD, samedi, 4 novembre, ENCAN À COMMISSION DE DANVILLE.
HEREFORD pur-sang. Mâles et femelles. Benoit Gagnon Gér. (819) 758-0922 ou Eileen Morgan (819) 563-5651.

les incendies de forêt, QU'EST-CE QUE VOUS EN CONNAISSEZ ?



QUESTIONNAIRE 2

- Les Sociétés de conservation protègent les territoires forestiers:
 - publics
 - privés
 - privés et publics
- Tout bâtiment ou établissement en forêt ou à proximité pourvu d'un poêle à bois ou à charbon, d'un foyer intérieur ou extérieur doit, selon la loi, avoir une cheminée munie d'un pare-étincelles en bonne condition.
 - vrai
 - faux
- Les alentours d'un bâtiment en forêt doivent être dégagés de toute végétation sèche et de bois mort sur une distance d'au moins:
 - 15 mètres
 - 7 mètres
 - 24 mètres
- Une personne peut être tenue responsable des dommages à la propriété d'autrui causés par son feu, même si elle détenait un permis de brûlage.
 - faux
 - vrai

réponses: 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur ces questions auprès de votre Société de conservation, L'association forestière québécoise inc. et le ministère des Terres et Forêts.

Carottes, laitue, céleri et pommes du Québec exportés aux États-Unis

Bien que les horticulteurs du Québec aient enregistré cette année des récoltes somme toute normales, les perspectives de commercialisation sont des plus prometteuses.

Selon M.J. Pomerleau de la Division des fruits et légumes d'Agriculture Canada à Montréal, il semble que 1978 pourrait devenir une année record en ce qui a trait aux exportations de légumes du Québec vers les États-Unis.

Les producteurs, qui à ce temps-ci de l'année s'apprêtent à entreposer une partie importante de leur récolte pour bénéficier de meilleurs prix plus tard en saison, se voient offrir des débouchés intéressants sur le marché américain.

Cette situation avantageuse pour les producteurs du Québec est attribuable, d'une part, aux faibles rendements enregistrés chez nos voisins du sud à la suite de pluies diluviennes qui ont ravagé les récoltes de la Californie au début de l'été, et d'autre part à la

situation du dollar canadien face à la devise américaine.

À cause de la valeur relative de notre dollar, les producteurs canadiens peuvent offrir leurs produits sur le marché américain à des prix très concurrentiels, et ainsi accaparer une partie d'un marché sur lequel ils ne pourraient pas normalement être compétitifs.

En plus d'être rémunérés immédiatement après la récolte, les horticulteurs n'auront pas à assumer les coûts d'entreposage de ces produits.

Les principaux légumes exportés aux États-Unis par les producteurs québécois sont les carottes, la laitue et le céleri qui sont destinés au marché en frais.

D'après M. Pomerleau, les producteurs du Québec pourront aussi profiter de la situation du dollar canadien et accroître leurs exportations de pommes vers les États-Unis.

Baisse sensible de la brucellose

Les cas de brucellose dans les troupeaux laitiers et à viande au Canada ont diminué de manière spectaculaire l'année passée. Du 31 août 1977 au 31 août 1978, le nombre de troupeaux mis sous surveillance vétérinaire est tombé de 1441 à 528.

L'Ontario, seule région qui soit encore qualifiée de "non désignée" dans le programme national d'éradication, conserve le taux de fréquence de brucellose le plus élevé au Canada, bien que là aussi, on ait constaté une forte diminution.

Au 31 août, l'Ontario comptait 327 troupeaux sous surveillance comparativement à 1,016 l'année précédente, soit environ 0,5% des 67,000 troupeaux de la province et d'après le Dr John McGowan, sous-ministre adjoint chargé de la Direction de l'hygiène vétérinaire d'Agriculture Canada, ce chiffre pourrait tomber à 200 l'année prochaine. La province passerait alors le seuil de 0,3% exigé pour accéder à la catégorie "faible incidence", ce qui permettrait de relâcher les mesures de contrôle sur les déplacements des bovins.

Actuellement, la Loi contraint les producteurs à soumettre leurs bêtes à une épreuve de dépistage antibrucellose au moins 30 jours avant tout changement de propriété. Les bovins qui passent de l'Ontario à des fermes situées dans d'autres provinces doivent subir deux épreuves à intervalle de 90 jours et être isolés des autres animaux.

"Bien que la fréquence de la maladie ait diminué de manière spectaculaire, ce tableau pourrait changer brutalement si les producteurs cessaient



d'être vigilants," ajoute le Dr McGowan qui enjoint ces derniers de prendre quelques précautions élémentaires.

"Pour la brucellose, la période d'incubation (durant laquelle la maladie ne peut être décelée) est assez longue. Afin de prévenir la maladie, les bovins déplacés d'une ferme à une autre devraient être testés d'abord à la ferme d'origine, puis maintenus en isolement et soumis à une épreuve 30 jours après leur arrivée dans les nouveaux locaux. Les vaches en gestation devraient subir une épreuve au moins 30 jours après la mise bas."

Les producteurs devraient interdire l'accès de leur étable aux gens qui fréquentent d'autres fermes et avertir immédiatement le vétérinaire en cas d'avortement.

M. McGowan fait remarquer qu'en Ontario, 940 troupeaux ont été déclarés exempts de brucellose. Un autre groupe de 3,314 troupeaux ont subi la première épreuve de dépistage préalable à cette désignation. Lorsque le troupeau est déclaré exempt de brucellose, le propriétaire peut expédier ses bêtes partout au Canada sans autre épreuve antibrucellose et en exporter aux États-Unis sur la foi d'un seul test dans les 30 jours précédents.

"Surtout, que les producteurs ne relâchent pas leur vigilance! Il faut maintenir nos efforts pour déceler et éliminer tout nouveau foyer de la maladie," conclut le Dr McGowan.

ENCAN

La Société des éleveurs de moutons du Québec
et
La Fédération ovine du Québec

Organisent une vente élite de sujets de race, mercredi, le 25 octobre 1978 9h30, sur les terrains du Stade Olympique, lors du 25e Salon International d'Agriculture et de l'Alimentation.

nt vendus:

15 femelles et 15 mâles âgés de 10 à 24 mois, 5 races différentes.
Tous ces sujets seront montrés au public à partir du 21 octobre à midi.

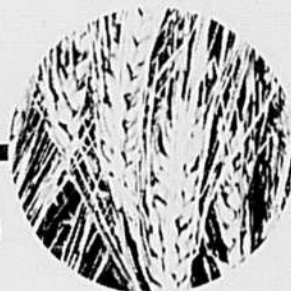
Pour plus d'informations: Ghyslain Jobin, Société des éleveurs de moutons
Tél.: (418) 878-2315
Pierre Demers, agr. MAQ
Tél.: (418) 643-7617

Encanteur: Paul Bernard, St-Pie, Clé Bagot
Tél.: (514) 772-2451

Pas de Revue des Marchés

N.D.L.R.: À cause de la probabilité d'une grève dans les Postes, nous avons devancé la parution de ce numéro de la TCN, par conséquent, il nous a été impossible de publier la Revue des marchés comme d'habitude.

ACTUALITÉ DANS LES GRAINS



Le ministère américain de l'Agriculture a rendu public, le 11 octobre, une nouvelle évaluation de la production de céréales aux États-Unis au 1er octobre 1978. À cette date, la production de maïs-grain a été réévaluée à 6,82 milliards de boisseaux comparativement à 6,8 milliards de boisseaux, un mois plus tôt. Les experts agricoles d'autre frontière prévoient donc que la production sera sensiblement supérieure. Les marchands de grains à la Bourse de Chicago estiment, de leur côté, que la production de maïs-grain aux États-Unis pour l'année 1978 sera de 6,77 milliards de boisseaux. Les raisons moindres proviennent du fait que durant les deux premières semaines d'octobre, les régions productrices de maïs-grain aux États-Unis ont connu beaucoup de pluie et, par le fait même, la récolte de maïs est retardée.

Malgré l'annonce d'une excellente production de maïs aux États-Unis, les prix se tiennent au niveau de \$2,30 le boisseau à Chicago. Les raisons pour expliquer ce phénomène sont les suivantes:

Les producteurs à l'heure actuelle sont plus préoccupés à récolter leur maïs qu'à vendre ce dernier. De plus, comme mentionné dans les articles précédents, beaucoup de facilités d'entreposage ont été installées cette année aux USA au niveau de la ferme.

Du côté de la demande, la Chine a signé une entente au cours de la première semaine d'octobre avec les États-Unis pour l'achat de 270,000 tonnes de maïs. Il se pourrait fort bien que cette entente ne soit qu'un début à des achats plus volumineux de la part de la République Populaire de Chine.

De plus, les autorités gouvernementales américaines rencontrent à l'heure actuelle les autorités soviétiques concernant l'entente de cinq ans entre ces deux pays. Il appert que les États-Unis seraient prêts à offrir plus de 15 mil-

lions de tonnes métriques de céréales à la Russie pour la troisième année de l'accord de cinq ans entre ces deux pays, ce qui équivaut au montant de maïs américain acheté par la Russie l'an passé. Selon l'attaché commercial américain, il se peut fort bien que la Russie n'ait pas besoin d'autant de maïs en 1979 puisque la récolte russe devrait dépasser 220 millions de tonnes, ce qui serait un record.

Du côté de la production locale, la période des récoltes bat son plein depuis déjà quelques jours. Le maïs est de très bonne qualité avec un taux d'humidité à la récolte d'environ 20%. Si le beau temps continue, la presque totalité du maïs québécois devrait être récolté au début de novembre.

La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

Régression de la brucellose

La brucellose est en régression partout au Canada. Depuis un an, le nombre de troupeaux mis en quarantaine est tombé de 1441 à 528.

L'Ontario reste la seule région non désignée aux termes du programme national d'éradication de cette maladie.

Programme de contrôle d'aptitudes

Grâce à un projet pilote lancé par la Division des bestiaux d'Agriculture Canada, les producteurs de boeuf du Manitoba qui participent au programme de contrôle d'aptitudes peuvent être reliés à un système d'ordinateur qui leur permet de réduire à trois jours le temps nécessaire pour obtenir des informations sur leurs troupeaux.

Les responsables de ce projet espèrent que le nouveau système gagnera bientôt la faveur des autres provinces et qu'il pourra s'appliquer au mouton et au porc d'ici quelques années.



EN ACIER



ROBUSTESSE ET FLEXIBILITÉ

Les bâtisses en acier préformé COOP, conçues pour résister à nos hivers, sont fabriquées en 5 modèles, grandissent au fur et à mesure de vos besoins et sont usinées avec grand soin.

Le service COOP est unique car il s'appuie sur un produit sûr. Un de mes voisins dit souvent: "On peut toujours argumenter avec le gérant de la COOP; ça discute mieux qu'avec une boîte postale, n'est-ce pas?"

Informez-vous chez votre dépositaire COOP ou remplissez, détachez et postez à:

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
4225, rue St-Joseph, Trois-Rivières, P.Q. G9A 5L9

Messieurs, J'aimerais obtenir plus de renseignements sur les bâtisses en acier préformé COOP

Utilisation projetée Remise Étable Grange

Nom

Adresse

..... Tél.



René Beuchard

Les combustibles fossiles et l'agriculture

Pour autant qu'on puisse le prévoir, l'énergie fossile continuera d'alimenter l'agriculture canadienne. C'est l'avis exprimé par M. Ian Furniss, spécialiste en facteurs de production agricole à Agriculture Canada, dans le numéro de juin de "L'économie agricole au Canada".

Il est probable que le Canada, plutôt que de suivre l'exemple du Brésil qui consacre une grande partie de ses productions végétales à la fabrication d'alcool éthylique qui est additionné aux essences de pétrole, continuera à mettre l'accent sur l'utilisation efficace des combustibles traditionnels.

Un facteur milite au Canada contre la production à grande échelle d'alcool à partir de produits végétaux: les prix du pétrole y figurent parmi les plus bas dans le monde occidental.

De 1972, à 1977, les prix mondiaux du pétrole brut ont connu une hausse de presque 300%. Au Canada, l'indice des prix de produits pétroliers d'utilisation agricole n'a augmenté que de 63% pendant la même période.

À l'époque où M. Furniss a mené son étude, l'essence coûtait environ \$1.50 le gallon au Brésil. À Ottawa, son prix était de 86¢ le gallon. L'établissement de "fabriques d'alcool" présente donc moins d'intérêt chez nous.

Le Brésil est par ailleurs beaucoup plus tributaire du pétrole importé que le Canada. Ici, l'énergie hydroélectrique répond à près du tiers des besoins énergétiques et vers 1985, l'énergie nucléaire fournira environ 10% de l'énergie nécessaire au pays.

Le climat et les sols du Brésil se prêtent à la culture de grosses quantités de canne à sucre et de manioc, produits idéaux pour la fabrication de l'alcool éthylique. Au Canada, on étudie présentement la possibilité de se servir du topinambour, très riche en sucre, comme matière première pour la production de l'alcool. Toutefois, cette culture exige beaucoup d'engrais, et cela est un inconvénient.

M. Furniss fait remarquer que des chercheurs de l'Université Purdue (États-Unis) ont mis au point une technique économique de transformation, par voie chimique de tiges de maïs en alcool. Cependant, cette méthode ne présente actuellement aucun avantage économique sur les combustibles dérivés du pétrole.

D'autres sources d'énergie qui pourraient remplacer les combustibles fossiles (soleil, vent, biomasse...) en sont encore au stade expérimental et ne sont pas encore rentables.

M. Furniss conclut que les combustibles fossiles continueront encore longtemps d'occuper une place importante en agriculture.

"Les recherches sur les autres sources d'énergie sont en bonne voie et on en arrive maintenant à utiliser plus efficacement l'énergie que nous avons, mais il est peu probable que des changements d'importance se produisent dans un avenir rapproché. L'adoption d'autres sources sera en

grande partie fonction des coûts que devront assumer les agriculteurs, les distributeurs et les fournisseurs des moyens de production agricole."

Mais plusieurs changements dans l'utilisation des combustibles sont déjà en cours.

Premièrement, les carburants diesel sont de plus en plus utilisés. Ils sont environ 25% plus efficaces que l'essence. De nos jours, environ 85% des tracteurs sont équipés de moteurs diesel, contre 55% en 1965.

On fait maintenant un meilleur usage des engrais, responsable de plus de 15% de l'énergie consommée dans les exploitations agricoles. Le taux d'utilisation de la fumure azotée, qui progressait rapidement au cours de la dernière décennie, est maintenant à la baisse. Au pays, cet engrais est fait à partir de gaz naturel.

L'engrais est maintenant vendu sous forme plus concentrée — il contient environ 47% d'éléments nutritifs contre 33% en 1961. Ce facteur est important puisque environ 30% du coût total de l'engrais est attribuable au transport.

Un engrais qui libère graduellement

l'azote a également été mis au point en vue de conserver les réserves.

Les antiparasitaires sont utilisés à meilleur escient et on peut souvent en réduire les épandages de moitié en étudiant l'interaction entre les précipitations, la température et l'humidité et ses effets sur la croissance des insectes et les maladies des plantes. Les antiparasitaires sont généralement faits à partir de produits dérivés du pétrole.

Les désherbants chimiques remplacent les machines qui consomment des combustibles fossiles.

Enfin, de plus en plus d'exploitants semblent maintenant pratiquer les semis directs sans préparation préalable du sol.

"À un certain moment dans l'histoire de l'agriculture, les machines ont remplacé la main-d'oeuvre et elles continueront de le remplacer pour certaines activités des exploitations agricoles. Mais avec l'augmentation des prix des combustibles, il faudra apprendre à tirer le maximum de cette ressource énergétique de plus en plus rare," conclut M. Furniss.

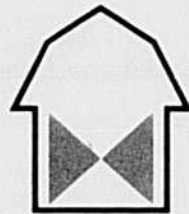
Conférence sur les perspectives agricoles

La Conférence annuelle sur les perspectives agricoles se tiendra les 11 et 12 décembre, au Centre des Conférences, à Ottawa. Coordonnée par Agriculture Canada, cette conférence réunira les dirigeants des ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture, les représentants des organismes agricoles, des consommateurs, des universités, de l'agri-négoce, des grossistes et des détaillants, de même que des délégués des ambassades et des autres ministères.

Prix du lait de Classe 1 en Ontario

À compter du 1er octobre, les producteurs d'Ontario recevront .77 cents de plus le 100 livres pour leur lait de consommation, une augmentation de 5.9% ou d'environ .02 cents la pinte. Converti en mesures métriques, cet ajustement équivaut à \$1.75 de plus l'hectolitre (100 litres) ou .01½ cents le litre de lait payé par le consommateur. Dans le sud de l'Ontario, les producteurs toucheront désormais \$31.33 l'hectolitre alors que leurs confrères du nord de la province recevront \$1.29 de plus.

NUTRIBEC...
C'est vachement profitable!



Vous exploitez une entreprise laitière? Nutribec met à votre disposition un programme alimentaire complet, conçu de façon à donner à votre troupeau, de la naissance à la fin de production, les éléments nutritifs nécessaires à sa croissance. Voici quelques-uns des produits Nutribec pour bovins: début veaux 19%—génisses 16%—laitières 18%—substitut lait 20%. Toute la gamme de moulées pour vaches laitières est offerte avec ou sans urée.

De plus, si un besoin précis se fait sentir ou si vous voulez mettre de l'avant un nouveau projet, notre représentant technique de votre région se fera un plaisir de passer vous voir. Renseignez-vous chez le marchand Nutribec près de chez vous.

Nutribec Itée
une croissance assurée

REPRODUCTEURS
PUR-SANG R.O.P.

YY

JJ



NN

HH

SIMON
BAILLARGEON
Ange-Gardien
Cté Rouville
Tél. (514) 293-7439